

**Enjeux et défis
de la Réunion
à l'horizon 2020**

Sommaire

Première partie

Avis des commissions du C.E.S.R.

Avis des commissions du Conseil Economique et Social Régional sur le rapport « Enjeux et défis de la Réunion à l'horizon 2020 »	5
--	---

Deuxième partie

Rapport

• Préambule	9
• Avertissement au lecteur	13

I - Prévisions ou prospectives démographiques ?

1.1 Diagnostic du système Réunion	16
1.2 Démographie à 2020 : cinq hypothèses contrastées	20
1.3 Résultats des projections à 2020	20

II - Les besoins induits

2.1 Aménagement et politique du logement à 2020	24
2.2 Impact sur les taux d'activités	27
2.3 La mesure des défis	28

III - Rêves ou cauchemars pour l'avenir ?

3.1 Esméralda ou le destin de la danseuse	30
3.2 Victoria ou la mobilité réussie	34
3.3 Edenéa ou l'îlot Eden	39

IV - Les leviers prioritaires pour le développement de la Réunion à 20 ans

43

Troisième partie

Annexes - Rapports du C.E.S.R.

• Annexe 1: La démarche méthodologique de la section	50
• Annexe 2: Rapport complémentaire	51
• Annexe 3: Membres de la section "Prospective"	104
• Rapports du C.E.S.R.	105

Avis des commissions du C.E.S.R.

Avis présenté à l'assemblée plénière
du 24 septembre 2002 adopté à l'unanimité
des membres présents et représentés.

Avis des Commissions du Conseil Economique et Social Régional sur le rapport de la section "Prospective" « Enjeux et défis de la Réunion à l'horizon 2020 »

Assemblée plénière du 24 septembre 2002

*Adopté à l'unanimité des membres présents
et représentés*

Les Commissions ont pris connaissance avec grand intérêt des travaux menés par la section "Prospective" sur la Réunion à l'horizon 2020 et du rapport qui en résulte : « Enjeux et défis de la Réunion à l'horizon 2020 ». Elles soulignent l'importance et la qualité des réflexions menées. Elles notent avec intérêt l'originalité tant de la démarche que de la méthode adoptée dans ce rapport. Elles apprécient la liberté d'écriture des trois « fables » du chapitre 3 qui ne constituent que des illustrations volontairement exagérées.

Elles souhaitent une large médiatisation de ce rapport afin que les acteurs politiques, économiques et sociaux prennent connaissance de l'éclairage apporté par cette étude Prospective qui dégage des réalités incontournables en termes d'avenir pour la Réunion. En particulier, ce document apporte des informations utiles au Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion, en cours d'élaboration, ainsi qu'aux acteurs chargés du projet de Parc Naturel des Hauts à la Réunion.

Les Commissions soulignent l'intérêt de tels travaux consistant à se projeter dans l'avenir, à partir de la réalité d'aujourd'hui, afin de percevoir les grandes tendances qui s'en dégageront. Ces réflexions débouchent sur des situations dont il conviendra de tenter de maîtriser les éléments (aménagement du territoire, équipements dans tous les domaines, emploi, etc.) par la mise en place de moyens d'actions appropriés. Ce document fournit une excellente base pour des réflexions plus sectorielles au sein des Commissions du C.E.S.R., dans les domaines qui sont les leurs, sans toutefois se limiter aux seules hypothèses de départ qui s'appuient essentiellement sur l'évolution démographique.

Ainsi, les Commissions souhaitent :

- l'approfondissement en particulier de la problématique de gestion des dossiers de planification (SAR, SCOT, SDAGE, PLU) afin de renforcer et d'améliorer leur efficacité et leur appropriation par les politiques et les administrations ;
- l'examen d'un autre conte correspondant à une éventuelle désertification de la Réunion générée par l'attractivité des régions de l'Hexagone et de l'Europe.

Deuxième partie

Rapport

Rapport présenté par la section "Prospective"

Préambule

Lors de sa séance du 25 juillet 2000, le Bureau du C.E.S.R. a retenu comme thème d'étude à traiter par la section « Prospective » : la démographie.

La section s'est assignée comme objectif d'examiner le champ des possibles en matière de démographie et de rédiger un rapport sur une prospective démographique à l'horizon 2020 à travers l'identification des enjeux et défis pour la Réunion.

- Intérêt d'une prospective démographique pour la Réunion

La réalisation d'une prospective démographique pour la Réunion présente un double intérêt :

- *Mieux appréhender les défis et enjeux*

La démographie et son évolution servent de base de travail à toute réflexion prospective.

Le recensement général de population (R.G.P.) de 1999 apporte des informations statistiques de première importance sur les tendances lourdes observées lors de la dernière décennie (variation de la population, du solde migratoire entre plusieurs recensements...).

Ces tendances lourdes vont servir de base pour mieux clarifier les hypothèses d'évolution des paramètres liés à la démographie, notamment :

- la fécondité
- la mortalité
- les mouvements migratoires
- la structure par sexe et par âge
- la population active et le niveau de qualification
- l'espérance de vie et le vieillissement.

A côté de ces tendances, l'intérêt de la prospective est également d'intégrer des ruptures potentielles alors que les évolutions et projections restent trop souvent centrées sur des aspects conjoncturels.

Enfin, la prospective intègre des points d'inflexion, des signaux faibles porteurs de changement pouvant agir sur les tendances lourdes.

- *Permettre un recensement des besoins induits*

A partir de ce recensement seront établies des projections, avec des hypothèses d'évolution contrastées des paramètres démographiques. Ces projections fourniront des informations sur les besoins induits dans les domaines aussi divers que la formation, l'activité, les infrastructures, les services aux personnes âgées...

- Choix de l'horizon 2020

Le choix de l'horizon est important : souvent dans l'image perçue de l'avenir se mêlent des tendances valables avant et après cet horizon ; cet horizon est choisi en fonction de la volonté réelle des acteurs de porter le changement souhaité, de l'inertie du système, de l'échéancier des décisions à prendre, du pouvoir de décision et des moyens d'actions.

2020 a été choisi dans un souci de cohérence avec le niveau national compte tenu des réflexions de la DATAR, des Schémas de Services Collectifs... qui portent sur cet horizon temporel.

2020 a été également choisi pour une meilleure connaissance de certains paramètres liés à la démographie. Comme l'indique l'INSEE¹, « les générations qui auront plus de vingt ans en 2020 sont déjà nées ». Cette donnée induit une assez bonne connaissance (hors les effets migratoires qu'il est difficile de maîtriser) de certains paramètres, notamment la population active (toutes choses égales par ailleurs), les personnes âgées...

(1) Economie de la Réunion, dossier projections 2020, p 20.

- Démarche de la section « Prospective »

Pour mener à bien cette réflexion, la section a mené une démarche en quatre temps :

- *L'établissement d'un diagnostic du système Réunion*

L'analyse structurelle poursuit notamment pour objectif de se doter d'une représentation aussi exhaustive que possible du système étudié. Dans cette étape, il est nécessaire de repérer toutes les variables caractérisant le système étudié à partir des facteurs de changements technologiques, économiques, sociaux, organisationnels. La démarche dans cette phase consiste pour chacune des variables :

- à faire une rétrospective et le constat de la situation présente,
- à repérer les facteurs de blocage et les ruptures possibles.

- *L'élaboration des hypothèses d'évolution démographique à 2020*

A travers une réflexion prospective, la section a émis des hypothèses d'évolution sur les paramètres liés à la démographie qui vont permettre d'exprimer les besoins induits pour la Réunion à l'horizon 2020. Au total 5 hypothèses, très différentes, ont été envisagées dont une de référence basée sur la tendance constatée au cours de la dernière décennie écoulée.

- *La réalisation de projections démographiques à l'horizon 2020*

En collaboration avec l'INSEE, la section a réalisé des projections démographiques de la Réunion à l'horizon 2020 à partir d'hypothèses d'évolution volontairement contrastées. Ces projections permettent de mieux cerner les besoins et les enjeux pour la Réunion à cette période.

La section a également fait appel à une assistance technique du C.E.S.R. Bretagne pour une aide méthodologique (**cf. annexe 1 : La démarche méthodologique de la section**).

- *La rédaction du rapport*

Enfin, la section s'est répartie en plusieurs groupes de travail pour la rédaction finale du rapport.

Le fruit de cette démarche est présenté dans ce document à travers :

- une synthèse des travaux de la section,
- un rapport complémentaire (**annexe 2**).

Avertissement au lecteur

Il y a 350 ans, la Réunion était déserte. En 1948 nous étions 250 000. Aujourd'hui nous sommes plus de 700 000 habitants. Combien serons-nous en 2020 ? Quels sont les enjeux ?

Nous sentons tous aujourd'hui, à la Réunion, que la démographie commence à poser des difficultés. Mais cela reste informel, certes prégnant, mais il n'y a pas d'indicateurs fiables. Assurément les prévisions de l'INSEE et le recensement font penser à une réelle tension, mais qu'en est-il vraiment ?

Dans la vie de tous les jours on constate une diminution de notre degré de liberté, de l'agressivité, des encombrements interminables, des classes surpeuplées, des mouvements migratoires qui paraissent de moins en moins maîtrisés, des rejets des autres. Puis aussi des terrains à bâtir de plus en plus rares, des logements qui manquent, une nature qui s'abîme... Pourtant, la Réunion paraissait épargnée et la surpopulation ne semblait pas un problème. Dès lors, quels sont les futurs ? Où allons-nous ? Que pouvons-nous faire ?

Le C.E.S.R. s'est auto saisi de cette question et a demandé à la section "Prospective" de réfléchir aux futurs possibles en matière de peuplement de notre île. La section a travaillé avec une méthode de recherche classique pour de la prospective. Avec l'aide de l'INSEE et après de nombreuses auditions, elle a effectué des prévisions de peuplement à l'horizon 2020 avec 5 différentes hypothèses d'évolution en jouant avec les indicateurs qui semblaient les plus sensibles : la natalité et la migration **(Chapitre I)**.

Ensuite la section a examiné quels seraient les besoins induits par ces futurs possibles en limitant volontairement son analyse à l'aménagement du territoire et à l'emploi **(Chapitre II)**.

Pour illustrer ces chapitres techniques, la section a voulu explorer les futurs possibles et les a poussés à l'extrême en écrivant des paraboles : 3 scénarios ont été élaborés par des groupes indépendants avec un personnage en commun **(Chapitre III)**. Forcer le trait avec impertinence peut être utile pour stigmatiser les idées et faire passer des messages. Mais cela doit demeurer un exercice de style divertissant pour l'écrivain et le lecteur. Alors, tel le fabuliste, chacune de ces allégories des temps modernes a sa morale et sa pensée, « Réunion de trop d'aide tu mourras », « En dehors de l'île ton salut tu trouveras », « Seul contre tous jamais raison tu n'auras ».

Un document de recherche, aussi bon soit-il, ne saurait être complet s'il ne donne pas les clés des différents verrous qu'il a débusqués. C'est donc notre dernière partie **(Chapitre IV)** où nous expliquons quels sont les leviers de commande pour essayer d'influer sur les futurs possibles.

Nous souhaitons qu'avec ce rapport les décideurs puissent choisir un futur avec volontarisme, qu'ils favorisent la trajectoire à emprunter et qu'ils réunissent les conditions pour y parvenir en utilisant les commandes que nous leur indiquons modestement.

**I - Prévisions ou perspectives
démographiques ?**

1.1 Diagnostic du système Réunion²

1.1.1 - Facteurs démographiques

Jeunesse, population active et chômage

Consécutives à une forte croissance démographique, la Réunion a une population jeune (36 % de moins de 20 ans).

La population en âge de travailler est importante et continuera à croître dans les deux décennies à venir.

L'accroissement naturel de la population se trouve, de plus, accentué par un solde migratoire positif (+ 1 900 par an en moyenne au cours de la dernière décennie).

L'ensemble de ces facteurs fait pression sur le marché du travail et le nombre des demandeurs d'emplois s'accroît (36,5 % de la population active)³.

Migrations et mobilité: un manque de perspectives claires

Si le vieillissement de la population européenne et les besoins en force de travail qui s'en dégagent constituent des opportunités indéniables, il convient aussi de relever le développement potentiel d'une immigration vers la Réunion de populations issues de la zone océan Indien ou de la Métropole.

Face à cette situation, le dispositif de mobilité actuellement mis en place vers la Métropole apparaît sans perspective à long terme: axé sur la formation de jeunes peu qualifiés, il fait peu de place à l'insertion professionnelle des jeunes adultes qualifiés – étudiants notamment.

1.1.2 - Facteurs organisationnels

Une stabilité institutionnelle

L'appartenance de la Réunion à l'ensemble français et communautaire est un facteur

indéniable de sécurité juridique et de stabilité politique. On observe toutefois des pendents négatifs que sont la centralisation du pouvoir de décision, la complexité des circuits administratifs ou encore le turn-over important des postes d'encadrement supérieur de la fonction publique.

Une logistique à parfaire

La qualité de la logistique (portuaire, aéroportuaire, télécommunications...) et des infrastructures scolaires, universitaires ou sanitaires doit encore être améliorée.

Une prospective insuffisante

Les retards en équipements, en particulier routiers, illustrent l'absence de projections sur les moyen et long termes des décideurs, pendant de très nombreuses années.

Enfin, les outils de planification (SAR, S.S.C...) souffrent d'un manque d'appropriation, d'harmonisation et de mise en œuvre concrète au niveau régional.

1.1.3 - Facteurs socioculturels

Une identité forte, mais menacée

La langue, le brassage ethnique et les solidarités développées au fil des générations et des événements ont contribué à consolider l'identité réunionnaise, même si certains aspects de la mondialisation risquent d'en éroder la prise de conscience.

Les Réunionnais montrent une capacité à s'adapter aux évolutions majeures de ce monde, mais la situation économique, sociale et culturelle difficile influe de manière négative sur les représentations et les comportements de la population.

(2) Cf. Annexe 2 - rapport complémentaire: Diagnostic du système Réunion (pages 52 à 67).

(3) Source: Tableaux Economiques de la Réunion 2001-2002 - INSEE

L'absence de projet collectif et mobilisateur

Le faible rayonnement des appareils politiques et des forces sociales s'illustre par la difficulté à mobiliser la population autour d'un projet de développement dépassant les seuls intérêts corporatistes.

1.1.4 - Facteurs économiques et technologiques

Une croissance soutenue...

Le taux de croissance économique de la Réunion a été soutenu au cours des dernières années. Cette croissance a été largement entretenue par la hausse des revenus (alignement des prestations sociales et du SMIC sur les taux nationaux) qui stimule la demande et élargit le marché intérieur.

Sur la période 1990-1999, l'économie locale a permis chaque année en moyenne à 3 000 personnes supplémentaires de trouver un emploi grâce aux mesures d'aide à l'emploi et au dynamisme du secteur concurrentiel.

...mais insuffisante pour répondre à la demande d'emplois

Cependant, l'économie ne peut aujourd'hui répondre suffisamment à la demande d'emplois.

A - Les secteurs d'activités

Du sucre à une économie plus diversifiée

Le développement économique de la Réunion s'est longtemps appuyé sur l'agriculture à travers la canne à sucre. Ce développement s'est étendu au secteur secondaire et se fait principalement aujourd'hui grâce aux services marchands.

■ Le secteur primaire

L'agriculture

La filière canne menacée

La canne à sucre occupe l'essentiel de la superficie utile (26 000 ha) et des hommes (5 000 producteurs). Cette culture, résistante aux aléas climatiques, protège bien le sol et maintient des hommes et de l'activité dans toutes les zones intermédiaires de la Réunion. La filière canne/sucre/rhum/énergie bénéficie du soutien des pouvoirs publics, notamment de prix et de quotas garantis pour le sucre, assurant ainsi sa pérennité.

Malgré ces atouts, la filière est menacée depuis une quinzaine d'années par la pression exercée sur le foncier.

Une agriculture qui se diversifie...

Le secteur agricole, qui occupait 9 300 exploitations en 2000, se développe aujourd'hui également vers des productions de diversification (élevage, légumes, fruits et fleurs) qui représentent en valeur environ les deux tiers de la production agricole finale.

...et reste le pivot du développement industriel et de l'aménagement du territoire

L'agriculture apparaît essentielle aussi bien au niveau de ses débouchés, y compris l'industrie, qu'au niveau de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

La pêche

Un secteur en forte croissance...

La filière pêche connaît une forte croissance depuis le début de la décennie 90 avec notamment une multiplication par quatre des quantités débarquées.

...mais dont les facteurs de développement ne sont pas encore maîtrisés

Malgré un soutien important des pouvoirs publics, elle se heurte encore, dans son développement, à deux difficultés majeures :

- l'inorganisation du marché,
- des problèmes juridiques rencontrés au niveau de l'exploitation⁴.

La Réunion dispose, avec le secteur de la pêche hauturière, d'un important potentiel de développement économique.

■ Le secteur secondaire

3 pôles de croissance

Ce secteur, dont la part des emplois représentait lors du recensement de 1999, 14 % des actifs occupés⁵, se compose de 365 entreprises d'au moins 6 salariés.

L'essor du secteur secondaire est lié principalement aux activités des industries agroalimentaires, du B.T.P. et de l'artisanat.

L'agroalimentaire, secteur de valorisation, emploie en 1999, 38 % des salariés des entreprises industrielles et réalise 47 % de la valeur ajoutée de l'industrie (hors B.T.P. et énergie).

Le B.T.P., secteur traditionnel, qui emploie 6 % du total des salariés est encore tributaire de la commande publique.

L'artisanat, secteur d'emplois, apparaît comme un secteur essentiel au développement de l'activité dans l'île. Avec 26 800 emplois en 2000, ce secteur représente 34 % des entreprises réunionnaises.

(4) « Perspectives de développement de la pêche maritime à la Réunion », C.E.S.R., 6 décembre 1996.

(5) Economie de la Réunion, 1^{er} trimestre 2002, N° 111.

■ Le secteur tertiaire marchand

Une place prépondérante dans l'économie réunionnaise

Le secteur tertiaire marchand représente 35 % des emplois salariés en 1999 (hors fonction publique) et 74 % de la valeur ajoutée marchande.

Le secteur est caractérisé par la place prééminente du commerce, du tourisme et des autres services marchands.

Le commerce contribue pour un quart à la formation du P.I.B. marchand et génère plus de 14 % des emplois en 1999. La répartition de la surface de vente montre la part importante du commerce non alimentaire dans la superficie totale de vente (70 %) dont les 4/5 sont occupés par les magasins d'équipement de la maison et des concessionnaires automobiles et les activités qui y sont liées.

Un nouveau venu : le tourisme

Le tourisme constitue une des principales activités économiques de l'île depuis 1995. La fréquentation touristique connaît une croissance soutenue sur la période 1995/2000 (hausse annuelle moyenne de 8 %).

Les autres services marchands connaissent enfin un développement rapide fortement créateur d'emplois notamment dans l'immobilier et les activités de services aux entreprises (conseils et ingénierie).

B - L'économie informelle

Un régulateur social controversé

L'économie informelle est une donnée sociale connue. Régulateur social pour certains, frein économique pour d'autres, elle doit être partie intégrante de tout projet économique.

1.1.5 - Facteurs environnementaux

Un environnement physique et culturel attractif, mais menacé

Des paysages remarquables et très diversifiés constituent pour la Réunion un atout essentiel tant du point de vue patrimonial que vis-à-vis des enjeux du développement touristique.

Les atouts naturels exceptionnels de l'île combinés à la richesse de la culture locale lui confèrent un potentiel de développement et d'attractivité très élevé; mais ce potentiel est fragile et doit relever de nombreux défis parmi lesquels la gestion de l'espace, des ressources et la préservation du cadre de vie.

1.1.6 - Facteurs géopolitiques et économiques régionaux

Un cadre institutionnel porteur...

La Réunion constitue l'une des sept régions ultrapériphériques⁶ (RUP) parmi les vingt régions insulaires de l'Union Européenne.

La double appartenance à la France et à l'Europe offre un cadre institutionnel et politique stable. Le statut de région ultrapériphérique doit permettre la mise en œuvre de politiques durables de compensation permanente des handicaps structurels. Ces politiques se veulent différentes de celles de rattrapage des disparités.

Au niveau international, l'appartenance à l'Union Européenne, le cadre fiscal encore améliorable, la proximité du marché émergent de l'Afrique Australe, sont des atouts indéniables pour la Réunion.

(6) Sept régions européennes sont considérées comme ultrapériphériques: les Açores, les Canaries, Madère, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane.

La mondialisation de l'économie, associée à l'appropriation des N.T.I.C., offre également des opportunités de développement économique à exploiter.

...mais une fragilité permanente des structures économiques...

Toutefois, les menaces inhérentes à l'internationalisation ne peuvent être occultées compte tenu de leur impact sur la vie économique locale: coûts/volumes posant la question de la taille des entreprises de production de la Réunion, pressions sur l'U.E. pour éliminer les barrières de protection des marchés (octroi de mer), remise en cause de l'O.C.M. sucre....

... en partie compensée par son ancrage institutionnel

Dans son environnement régional, l'attractivité de la Réunion réside également dans sa sécurité juridique, sa stabilité institutionnelle, la qualité de ses infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières, son circuit bancaire sain, son avance en matière médicale et sanitaire, son potentiel de formation et de recherche. De plus, avec l'euro, la Réunion est le seul pôle de stabilité monétaire dans la zone.

Une place à construire dans l'environnement géopolitique de l'océan Indien

La valorisation de ces atouts constitue un enjeu stratégique face à la création de regroupements régionaux et au potentiel de développement de la zone océan Indien. Cependant, subsistent de nombreux freins au développement de la coopération régionale de nature juridique, historique et logistique.

Au-delà des facteurs d'inertie que sont les aléas climatiques, le relief de l'île, l'étroitesse du marché et l'absence de continuité territoriale doivent également être présents en mémoire.

1.2 - Démographie à 2020 : cinq hypothèses contrastées⁷

La prospective est domaine de liberté.

C'est pourquoi la section a choisi des hypothèses décalées par rapport à la prolongation des tendances actuelles et les a explorées même quand elles paraissaient peu probables. Elle a ainsi demandé à l'INSEE, qui dispose des données de base et de l'outil informatique (Omphale), de faire varier les trois paramètres clés de la démographie : fécondité, espérance de vie et migrations.

Cinq hypothèses ont donc été définies, selon des évolutions volontairement contrastées, mais reposant sur celles observées entre 1990 et 1999. On a donc :

- une hypothèse de référence prolongeant les tendances passées (hypothèse 0) ;
- une hypothèse basse, avec une faible natalité et plus de départs que d'arrivées (hypothèse 1) ;
- une seconde hypothèse basse, où les arrivées compensent cependant les départs (hypothèse 2) ;
- une hypothèse haute, avec une forte natalité et plus d'arrivées que de départs - augmentation de 50 % de la tendance - (hypothèse 3) ;
- une hypothèse très haute, où la natalité est forte et les arrivées multipliées par deux (hypothèse 4).

Les indices conjoncturels de fécondité choisis sont respectivement de 1,8 pour les hypothèses basses, correspondant au niveau métropolitain actuel, de 2,3 pour l'hypothèse de référence (prolongation de la tendance) et de 2,5 pour les hypothèses hautes qui supposent une reprise de la fécondité.

Toutes les hypothèses ont été réalisées avec une perspective de gain de 4 années d'espérance de vie à l'horizon 2020, ce qui corres-

pond à l'évolution mesurée en Métropole entre 1980 et 1999 (l'hypothèse d'une catastrophe sanitaire a été écartée).

Dans tous les cas, le modèle informatique a permis de différencier les départs et les arrivées selon les classes d'âges, par exemple de supposer qu'il partirait davantage de jeunes pour faire leurs études et qu'il reviendrait davantage de personnes plus âgées pour prendre leur retraite au pays.

Les contrastes entre les hypothèses proviennent des considérations suivantes :

- l'extérieur attire de plus en plus, et notamment la Métropole et les pays européens (papy-boom),
- la Réunion attire de plus en plus et les mouvements migratoires constatés depuis 1990 s'accroissent.

En dehors de ces hypothèses, la section s'est interrogée sur l'influence des trois paramètres démographiques sur l'évolution de la population à l'horizon 2020.

La section n'a pas, non plus, oublié de relativiser : l'objectif est de comprendre et de mieux mesurer les phénomènes de structure et de comportement (mode d'habiter, sociologie, consommation...).

1.3. - Résultats des projections à 2020⁸

Les projections de la population réunionnaise à 2020 ont été réalisées par l'INSEE à partir des hypothèses choisies par la section.

(7) cf. Annexe 2 - rapport complémentaire : Choix des hypothèses d'évolution démographique à 2020 (pages 68 à 73).

(8) cf. Annexe 2 - rapport complémentaire : Evolution de la population de la Réunion à l'horizon 2020 (pages 74 à 77).

Cette base permet de déduire les différents besoins qui découlent de la population: logements, emplois...

Peuplée de 728 000 habitants en 2001, dans une vingtaine d'années, la Réunion comptera entre 860 000 et 1 030 000 habitants soit 150 000 à 320 000 Réunionnais de plus suivant l'hypothèse retenue (cf. tableau ci-dessous).

La part des jeunes devrait baisser. Quelle que soit l'hypothèse démographique retenue, la part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale va diminuer fortement. Ils représenteront ainsi de 28 à 31 % de la population en 2020 contre 36 % actuellement.

La population en âge de travailler sera de plus en plus nombreuse. Les 20 à 60 ans augmentent régulièrement sur la période 1999-2020. Cette augmentation passe du simple au double entre les hypothèses extrêmes, de + 90 000 individus avec beaucoup de départs à + 162 500 individus, soit 55 % d'augmentation, avec une nette accentuation des arrivées.

Une amorce de vieillissement de la population est constatée. En 2020, l'effectif des plus de 60 ans aura plus que doublé quelle que soit l'hypothèse choisie. Leur part dans la population totale, proche aujourd'hui de 10 %, atteindra 15 à 17 %.

Principaux résultats des projections

Hypothèses	Hypothèse 1 Migration négative	Hypothèse 2 Migration nulle	Hypothèse 0 Référence	Hypothèse 3 Migration + 50 %	Hypothèse 4 Migration x 2
Population totale en 2020	858 000	880 000	952 000	983 000	1 026 000
Accroissement total 2001/2020 (%)	17,8 %	22,0 %	30,7 %	34,9 %	40,9 %
Croissance naturelle (%)	19,4 %	20,9 %	25,3 %	27,1 %	27,8 %
Croissance migratoire (%)	-1,7 %	1,1 %	5,4 %	7,9 %	13,1 %

Il apparaît clairement que la fécondité est le facteur déterminant pour l'évolution de la population. Quelle que soit l'hypothèse retenue, la fécondité explique pour plus de 60 % l'évolution de la population.

II - Les besoins induits

L'évolution démographique aura une influence sur l'ensemble des besoins de la région, notamment sur les structures scolaires, les réseaux de transport, l'agriculture, les structures de santé... La section a volontairement réduit son analyse à deux objets : l'aménagement en matière de logements d'ici 2020 et l'emploi.

2.1 Aménagement et politique du logement d'ici 2020

Ce travail sur le logement à l'horizon 2020 a été réalisé sur la base des projections démographiques demandées par la section "Prospective" à l'INSEE.

2.1.1 - Données chiffrées

- Il faut construire ou reconstruire entre 7 500 et 9 000 logements neufs⁹ par an pendant 20 ans, quelles que soient les hypothèses démographiques.
- C'est donc l'équivalent de 60 % du parc existant à la Réunion qui devra être construit ou reconstruit à l'horizon 2020, soit 3 fois le rythme actuel de la France. Ces données mettent en exergue l'ampleur du phénomène et l'enjeu pour les pouvoirs publics.

Par rapport à cette masse importante de logements et d'équipements à construire dans les 20 prochaines années, des éléments incontournables ont été définis.

(9) Cette fourchette de 7 500 à 9 000 logements a été retenue car des réserves sont formulées par la section Prospective sur les hypothèses de démolition émises par l'INSEE, soit 2 000 logements annuels. Or, cette hypothèse ne se vérifie pas sur la dernière décennie (environ 1 000 logements par an).

2.1.2 - Les éléments incontournables

- Ces logements se construiront quoi qu'il arrive car la demande est incompressible, et ce, même s'il existe une démission totale de l'ensemble des acteurs dans le domaine du logement.
- La filière canne est menacée en volume de production pour le maintien de ses usines. Elle s'inscrit dans un contexte différent de celui du vétiver ou du géranium dont la disparition peut intervenir progressivement. L'absence d'une production suffisante de canne entraînerait la fermeture des usines et la fin de cette filière.
- En économie libérale, on ne peut pas déconnecter l'offre de la demande. Pour réussir à construire beaucoup dans les années qui viennent, il faudra de plus en plus coller à la demande des ménages.
- 75 % des Réunionnais vivent aujourd'hui dans des maisons individuelles. C'est un élément d'histoire et de culture important. Il existe une tradition et une réelle ambition à adopter ce mode d'habiter. C'est l'aspiration actuelle de nombreux ménages, cela ressort régulièrement des enquêtes d'opinion sur ce thème.

2.1.3 - Trois extrapolations ont été élaborées et proposées

A - Le laisser-faire ou le tout libéral

Cette extrapolation se caractérise par une absence de planification et un grippage du logement social.

■ Absence de planification

Cette absence de planification (plus de SAR, des POS ou P.L.U. très permissifs) engendre :

- des déclassements d'opportunité de terrains pour les rendre constructibles. Les constructions s'érigent selon la volonté de tout un chacun ;

- un étalement tentaculaire des villes (développement en tâche d'huile) avec des conséquences sur les équipements ;

- un mitage progressif des zones vertes et de tous les espaces agricoles y compris ceux dévolus à la culture de la canne à sucre ; sur la base de 15 logements à l'hectare on arrive à une consommation de 10 000 hectares de terre sur 20 ans, et ils n'existent pas... hors des terres cultivées ;

- une pression certes moins forte sur le foncier mais un gaspillage des ressources foncières ;

- une baisse du tonnage de la canne engendrant une rupture totale de la filière ;

- une dégradation de l'environnement ;

- un problème insoluble au niveau des transports.

S'agissant des incidences agricoles, il est à noter que la canne joue un rôle de culture pivot à la Réunion. L'écroulement de la filière canne entraînerait l'anéantissement des filières de diversification. Ce sont toutes les filières agricoles de production de base et agroalimentaires de transformation qui seront également concernées.

■ Grippage du logement social

- La construction de logements sociaux a tendance à s'arrêter complètement consécutivement au désengagement de la collectivité sur le thème de l'habitat laissant l'économie de marché faire. Donc, une moindre intervention des pouvoirs publics, notamment de l'Etat sur le domaine de l'habitat.

- L'absence d'alternative pour les plus démunis conduit au développement de l'habitat spontané soit une amplification de l'auto-construction avec des risques sanitaires importants et une envolée des zones d'habitats précaires insalubres qui représentent déjà 9 % des logements à la Réunion.

- Les entreprises structurées de bâtiment disparaissent et le travail informel se développe.

C'est une extrapolation qui paraît invraisemblable pour la vie collective mais qui n'est pas complètement irréaliste.

B - « Singapour sur Réunion »

Cette extrapolation est opposée à la précédente du « tout libéral ». Elle a été la réponse apportée par les pouvoirs publics après la Seconde Guerre mondiale et dans les années 60 en Métropole. Elle sous-tend un gel des espaces non construits existants et une reconquête des espaces mités. Enfin, à noter que ce modèle de concentration de la ville dans la ville dans une Ile tropicale existe partiellement dans le monde. A Hawaï, Honolulu, la capitale a 900 000 habitants pour une population totale de 1 108 000 habitants. Pourtant la surface de Hawaï est égale à 6,6 fois celle de la Réunion. Mais c'est l'exemple de Singapour qui est à retenir dans cette hypothèse.

■ Gel des espaces non construits existants

- Ce gel des espaces urbanisés sur la Réunion (espaces agricoles, espaces verts) se réalise à des fins agricoles et à des fins de protection de l'environnement.

- La « sanctuarisation » de l'environnement est assurée par la collectivité investie d'un rôle de police important.

- L'urbanisation devient complètement administrée. Il en résulte une économie de l'espace construit et une rationalisation des équipements publics.

- Il découlerait de cette extrapolation un bouleversement des modes de vie actuels (fin des cases « à terre », des pratiques sociales, des manières d'habiter, des logiques familiales...).

■ **Reconquête des espaces mités**

- Cette reconquête des espaces mités s'opère notamment sur les zones d'habitats précaires insalubres (résorption complète de ces zones et récupération des espaces).

- Elle induit une densification massive des espaces habités et une rationalisation à outrance des équipements publics.

- Le foncier devient une valeur extrêmement rare et se traduit par une flambée de tout le foncier encore urbanisable.

- Une des conséquences majeures est le risque de modification en profondeur, des liens sociaux (familiaux et de voisinage).

Conclusion

Ces 2 extrapolations sont contrastées : la première, le « tout libéral » paraît inenvisageable et la seconde, le « tout administré », paraît infernale par rapport à l'éthique réunionnaise. Aucune solution extrême ne semble possible et équilibrée. De plus, on n'a jamais pu faire durablement le bonheur des gens contre leur gré. Une solution intermédiaire est donc obligatoire en termes de paix sociale.

C - « La part du feu »

■ **Projet pour faire la ville sur la ville**

Faire la ville sur la ville implique :

- une nécessaire concertation pragmatique de tous les acteurs sur des objectifs chiffrés agréés.

- une refonte des moyens pour le logement aidé, dans toute sa gamme du social à la défiscalisation.

La politique du logement aidé a souvent davantage été la création de produits financiers que d'espaces réels de logement. Les produits financiers ont permis la construction de logements mais parfois en inadéquation avec les besoins des ménages : en particulier, l'accession différée ne se fait plus alors que c'est une demande très forte ; la location vente n'existe pas alors que c'est un produit qui correspondrait à la demande de nombreux ménages. Il faut donc élargir la gamme et refondre les moyens, ce qui sous-tend une remise à plat du système pour mieux répondre aux besoins des ménages. Là encore on revient sur l'idée que l'habitat social est un marché comme les autres avec des consommateurs de plus en plus exigeants et qu'il faut se rapprocher de la demande.

- une politique d'équipement des espaces (V.R.D.) volontariste et concertée.

Le constat actuel est que la Réunion souffre d'un réseau d'eau potable et d'assainissement déficient et sous-dimensionné. Le FRAFU, mis en place pour répondre à ces besoins (106 M€ C.P. 2000-2006), n'est pas au niveau des besoins exprimés actuellement (530 M€). Un redéploiement important des masses financières devrait être organisé sur ces réseaux et une politique du FRAFU serait à définir pour une répartition efficiente des dotations.

- Le logement est classiquement un des éléments de la ville donc du projet urbain sur le long terme. A la Réunion il est encore plus que

cela. Le fort taux de chômage incite les habitants à rester chez eux, même si le climat les autorise à vivre dehors toute l'année. Pour leur équilibre personnel il faut donc des logements où ils puissent trouver une stabilité sociale et une protection de leur intimité. La maison, « le nid », est donc un véritable amortisseur des tensions et des échecs et devient un facteur de paix sociale.

■ **Compte tenu des besoins énormes tout ne pourrait pas se faire dans les villes actuelles « intra muros »**

Malgré la volonté de tous, il ne sera pas possible de ne faire que de la ville sur la ville... et cela pour des raisons multiples (réseaux, indivision pour le foncier, disponibilité des terrains, adéquation offre-demande...). Des extensions extra muros seront nécessaires. Sur la base de 15 à 20 logements à l'hectare en zone rurale, la consommation de terrains est si forte qu'il faut faire des choix réfléchis.

■ **Un sacrifice raisonné de terres actuellement vierges afin de bâtir et d'aménager la ville de demain s'avère indispensable**

- En protégeant fortement les meilleurs espaces agricoles (26 - 30 000 hectares) qui devront être définis sur l'ensemble de l'île mais en acceptant des sacrifices raisonnables et raisonnés sur des espaces qui sont de moindres valeurs agronomiques et qui sont aussi cohérents pour faire de la ville. Une porosité des espaces est à organiser entre les villes existantes et les espaces agricoles ou naturels sur l'ensemble de la Réunion.
- En se dotant d'un outil de maîtrise foncière puissant au service des collectivités pour acquérir les espaces urbains de demain ou en déclassant des terrains en quantité suffisante pour éviter la hausse du foncier.

Une fois les zones agricoles à protéger définies sur l'ensemble des communes, une politique foncière constitue une obligation incontournable pour assurer la maîtrise et le portage du foncier

à urbaniser au travers d'outils de type Etablissement Public Foncier (E.P.F.). La situation actuelle montre que l'utilisation de ce type d'outil semble la seule alternative.

2.2 - Impact sur les taux d'activités¹⁰

Sous réserve des précisions méthodologiques mentionnées en annexe, la projection des taux d'activités fait apparaître deux tendances de fond :

Des femmes qui se portent massivement sur le marché de l'emploi

En effet la croissance de l'activité féminine, constatée à toutes les tranches d'âges par le passé, devrait se poursuivre dans les années à venir et ce, quel que soit le scénario retenu.

Des jeunes qui entrent plus tard sur le marché du travail

Les taux d'activités des moins de 25 ans devraient continuer à décroître du fait, en particulier, du développement de l'enseignement supérieur qui conduira un grand nombre de jeunes à différer leur entrée sur le marché de l'emploi.

Dans ce contexte, la population active devrait s'établir en 2020 entre 385 000 (hypothèse avec de nombreux départs) et 458 000 actifs (hypothèse avec de très nombreuses arrivées) soit respectivement de 90 000 et 162 500 personnes supplémentaires sur le marché de l'emploi à l'échéance de 2020.

Pourtant, quelle que soit l'hypothèse retenue, il apparaît que l'accroissement annuel de la population active ira en décroissant sur les 20 prochaines années.

Ainsi, alors qu'au cours de la précédente décennie la croissance de la population active était de l'ordre de 7 000 actifs par an, cette croissance, selon l'hypothèse de référence, devrait se réduire progressivement pour atteindre un nombre d'arrivants de l'ordre de 3 650 en 2020.

(10) Cf. rapport complémentaire : Population active à l'horizon 2020 (pages 81 à 103).

La même tendance se retrouve dans l'hypothèse à forte émigration (moins de 4 000 arrivées sur le marché de l'emploi dès 2012, moins de 500 en 2020) ainsi que dans l'hypothèse à migration nulle (moins de 4 000 arrivées à partir de 2016, 2 400 en 2020).

Cependant cette tendance est renversée selon les hypothèses à migration positive (plus 50 % des entrants) et à très forte migration positive, avec respectivement près de 4 400 nouveaux actifs pour la première et 6 500 pour la seconde.

On peut ainsi mesurer au travers de ces résultats, l'influence considérable des hypothèses migratoires retenues sur l'évolution de la population active et l'intensité de la pression qui continuera à s'exercer sur le marché de l'emploi : on peut aussi en déduire le caractère incontournable du levier « migration » dans toute politique d'équilibre social du Département.

2.3 - La mesure des défis¹¹

Malgré le dynamisme de l'économie réunionnaise et la forte croissance de l'emploi observés ces dernières années, les taux de chômage continueraient à progresser au cours des 20 prochaines années pour atteindre en 2020 des niveaux de 37 % à 45 %.

Il apparaît tout aussi nettement que le maintien des tendances actuelles en termes de croissance économique, dont les conditions sont loin d'ailleurs d'être acquises, ne pourra résoudre la problématique de l'emploi sur l'île pour les 20 ans à venir. Il démontre, au contraire, une dégradation certaine de la situation et une pression qui deviendra de plus en plus forte sur le marché de l'emploi.

(11) cf. rapport complémentaire : Population active à l'horizon 2020 (pages 81 à 103).

Plus interpellant encore, il a pu être mis en évidence par la section que pour réduire ne serait-ce que de moitié, le taux de chômage actuel – soit un taux ramené à 20 % en 2020 – le nombre de personnes supplémentaires qui chaque année devraient être insérées sur le marché du travail ou être concernées par une mobilité s'établirait selon les hypothèses entre 2 700 et 5 500.

Faut-il insister, ces chiffres viennent en sus des efforts actuellement consentis et ne visent qu'une cible de chômage ramenée à 20 % en 2020.

Dans un tel contexte, deux conclusions semblent s'imposer :

La problématique de l'emploi de l'île ne pourra faire l'économie d'une politique de mobilité exceptionnellement soutenue et cohérente

Celle-ci pourrait efficacement prendre appui sur l'opportunité réelle que présentera l'Union Européenne en termes d'offres d'emploi dans la période concernée.

Encore faudra-t-il faire évoluer les paradigmes collectifs quant à la conception de la mobilité et préparer les mentalités individuelles des Réunionnais trop enclins à se satisfaire d'un enracinement confortable et fataliste, oublieux de l'héritage de leurs ancêtres aventuriers.

L'ampleur des défis à relever ne pourra trouver de réponses sans de nécessaires ruptures

Ainsi, toute mesure devra allier la solidarité nationale à une responsabilisation effective des individus et acteurs locaux, et viser la remise en activité des personnes peu ou non qualifiées en contrepartie des revenus sociaux distribués.

Ainsi, la concrétisation du droit à la continuité territoriale dépendra d'une vraie révolution dans la stratégie du transport aérien. De cette façon, un paradigme de proximité se substitue à l'idée d'éloignement géographique.



II - Rêves ou cauchemars pour l'avenir ?

3.1 - Esméralda

Le destin de la danseuse

Esméralda est le scénario des illusions perdues. Pourtant, il démarre bien : le savoir-faire politique local draine vers l'île les crédits nationaux et européens et une gestion intelligente de ces transferts permet de mettre la Réunion au travail. Le développement des activités et de la consommation masque cependant la nature réelle des choses : l'île est sous perfusion ! Elle est sous la dépendance complète de décisions (politiques) prises ailleurs. Son développement économique et social est à tel point tributaire des transferts, de la « manne » (nationale, européenne) qu'une simple modification de ceux-ci fait s'écrouler tout l'édifice ! Les décisions drastiques alors nécessaires à la survie de l'économie ont un impact social radical : il restaure la « fracture sociale » antérieure entre ceux qui sont insérés dans l'économie de marché et « les autres ». Cette fracture est encore aggravée par les illusions créées par l'expérience de la facilité d'une économie trop exclusivement sous perfusion.

Esméralda relisait les professions de foi des candidats aux élections présidentielles d'avril 2002 aux populations d'Outre-mer. Que de promesses faites pour combien de désillusions ! La fracture des politiques avec les citoyens s'était poursuivie avec la campagne législative qui avait prolongé et amplifié les surenchères.

Le Gouvernement élu va avoir bien du mal pour tenir ses PROMESSES.

D'autant que le Congrès guyanais a confirmé sa demande d'un statut d'autonomie, bientôt rejoint par les autres départements français d'Amérique.

Le Gouvernement, devant les mouvements populaires antillais, finit par accéder à cette demande, d'autant plus légitime qu'elle était envisagée dans la Loi d'orientation de 2000 pour l'Outre-Mer.

Il est bien entendu que l'Etat français maintiendra, à leur niveau, les transferts vers ses anciens départements.

C'est ce qu'il fait pour les sommes qu'il verse au titre de la solidarité.

Ces territoires étant devenus autonomes, il n'a plus, envers eux, le moindre devoir d'administration. Il laisse cependant un encadrement administratif, mais récupère plusieurs milliers de postes budgétaires de fonctionnaires.

Devant cette évolution, la Réunion a immédiatement une réaction légitimiste et affirme son attachement à la France et au statut départemental.

L'aubaine est forte de récupérer certains des postes budgétaires disparaissant aux Antilles et, après une dure négociation, les élus réunionnais obtiennent que 50 % de ces postes soient réinjectés à la Réunion : dans l'enseignement, les hôpitaux et la sécurité notamment.

Des milliers de postes de fonctionnaires sont ainsi créés, dans une logique gagnant-gagnant, l'Etat se réservant une part des économies réalisées.

Cette injection massive d'emplois dans la fonction publique a un effet inattendu : la dualité de la société réunionnaise devient encore plus marquée, l'écart entre ceux qui ont un niveau de vie convenable, avec salaires indexés, et les autres.

Sans compter que cet appel massif de la fonction publique commence à piller les entreprises de leurs ressources intellectuelles.

Une solution est vite trouvée, à coût supportable pour l'Etat qui ne consomme même pas la totalité des économies réalisées sur les Antilles : l'indexation des rémunérations du privé.

La technique adoptée dans un premier temps est simple : suppression des charges sociales, pour les employeurs (ce qui ne coûte pratiquement pas grand-chose, du fait des multiples exonérations déjà existantes) et, nouveauté, pour les salariés.

Ceux-ci perçoivent désormais un salaire net égal à leur salaire brut, ce qui est sans coût pour leur employeur et correspond à une indexation de 20 %.

Bercy a ainsi joué à coût zéro, préservant même une partie des économies réalisées sur les Antilles, et espérant ainsi stopper l'hémorragie des personnels qualifiés qui avait commencé à frapper les entreprises privées.

De plus, l'exonération totale des charges patronales pourrait bien avoir un effet sur l'emploi, relançant des secteurs exclus de la loi de programmation et, dans des secteurs qu'elle visait, relançant les entreprises importantes.

Ces économies de charges patronales relancent la revendication syndicale d'une indexation identique à celle de la fonction publique : après tout, nous n'en sommes plus si loin, et ce serait un coup d'arrêt définitif à l'exode des personnels qualifiés toujours constatée dans le secteur privé.

La suppression des impôts directs améliore encore les revenus disponibles. Mais elle

s'applique aussi bien aux fonctionnaires qu'aux salariés du secteur privé.

Le Gouvernement finit donc par mettre un coup de pouce au SMIC réunionnais et, par contrecoup, toutes les grilles salariales sont réajustées.

En contrepartie, pour ne pas trop pénaliser les entreprises, il supprime taxe professionnelle et impôt sur les sociétés.

Les mouvements sociaux ne sont pas pour autant calmés, car les chômeurs continuent à être indemnisés sur la base de leurs salaires antérieurs.

Très vite, il apparaît qu'il n'est que justice qu'ils soient indemnisés sur la base des salaires réajustés, c'est-à-dire sur la base des salaires qu'ils auraient eus s'ils avaient continué à travailler.

Et les autres minima sociaux!

Dans un premier temps, poursuivant sur sa logique de retour à l'activité, le Gouvernement décide d'indexer l'ARA.

Tout érémitisme qui retrouvera un emploi percevra une allocation égale au R.M.I. indexé à 53 %.

Logique de travail donc, unanimement saluée par la classe politique et par les intellectuels, mais considérée comme insupportable par les autres titulaires de minima sociaux, qui y voient un renforcement de l'exclusion, un élargissement du fossé entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.

Le Gouvernement ne peut tenir sa position devant une telle logique, et est contraint de céder : tous les revenus se trouvent, dès lors, indexés à 53 %.

Parallèlement, nos élus du Conseil Régional ne sont pas restés inactifs. S'appuyant sur l'article 299 § 2 du Traité d'Amsterdam, ils ont obtenu la légalisation de l'octroi de mer par Bruxelles.

Ils ont immédiatement décidé de protéger certaines filières fragilisées, ou que la Réunion avait eu du mal à construire, en augmentant fortement l'octroi de mer.

L'indexation des revenus du travail a, ensuite, contraint nos élus régionaux à augmenter l'octroi de mer sur tous les produits, sauf les intrants utilisés par l'industrie locale.

Cet octroi de mer multiplié par 4, également porté par une revendication « Vivre, travailler et consommer PAYS », a un effet très positif immédiat.

Les communes, disposant d'une manne inespérée, se lancent dans de multiples opérations de développement, d'aménagement du territoire, des réseaux et des sites, et trouvent une ressource pour des aménagements concernant les énergies renouvelables.

Le parc Astérix voit le jour, des centres-villes historiques sont déplacés et « conservatisés », des ports de plaisance se concurrencent, et les projets les plus fous ou les plus anciens peuvent voir le jour, jusqu'aux plages en cascade le long de la Rivière Saint-Denis qui débouche sur un somptueux port de plaisance.

Et comme parmi les promesses électorales tenues figurait également la continuité territoriale, qui a conduit à aligner le prix du billet d'avion sur celui ayant cours avec la Corse, de nombreux touristes viennent à la Réunion, île sûre, havre de paix exotique, disposant dorénavant d'une vraie offre touristique.

Toutes ces mesures ont, finalement, un effet extrêmement positif sur l'activité à la Réunion : création de très nombreux postes de fonctionnaires, protection de l'économie locale et notamment de l'import/substitution, boom de l'activité touristique et des services.

Ainsi, la Réunion est au travail. Sous perfusion, mais au travail !

Mais, chaque médaille a son revers, et le succès de la Réunion commence à se retourner contre elle.

Elle devient un véritable aimant pour d'autres populations. Des Antillais nostalgiques, en premier lieu, qui ont réussi à s'y implanter avant que ne soit mis en place un contrôle de l'immigration.

Puis des populations de l'océan Indien, attirées comme par un aimant. Il n'est pas de jours sans que des boat people ne soient remorqués vers Maurice, il n'est pas de nuits sans que d'autres arrivent à toucher la Réunion, malgré la surveillance accrue qui a été mise en place.

Par ailleurs, Bruxelles commence à s'interroger.

L'entrée dans la Communauté d'une première vague de pays d'Europe de l'Est a singulièrement fait baisser le P.I.B. moyen par habitant européen, seul critère finalement retenu pour l'accès aux aides communautaires. L'accueil de la seconde vague devrait amplifier ce mouvement.

Dans le même temps, le P.I.B. moyen par habitant a considérablement augmenté à la Réunion, avec les indexations de tous les revenus.

Pour ne pas passer de plusieurs milliards à zéro, Bruxelles a admis une division par 5 de ses aides à la Réunion pour le DOCUP en cours.

L'U.E. réfléchit aussi sur le bien-fondé de cet article 299 § 2, qui lui apparaît d'autant moins justifié que, la continuité territoriale et le départ des départements français d'Amérique ont vidé de tout son sens la notion de RUP. Pour autant qu'elle n'en ait jamais eu.

L'article 299 § 2 finit par être abrogé. Et, avec cette abrogation, l'octroi de mer devient illégal et est bientôt supprimé.

Les collectivités se retrouvent exsangues et cherchent des moyens pour faire fonctionner les nombreux équipements qu'elles ont construits.

Par ailleurs, le Gouvernement français, confronté à une crise économique et financière grave, sensibilisé par son opinion sur l'insolente richesse de la Réunion alors que des régions hexagonales sont toujours en mal de développement, décide de geler en valeur absolue tous les transferts financiers vers la Réunion.

Décision d'application facile, puisqu'il lui suffit de faire baisser l'index de correction au fil des augmentations du point fonction publique et du SMIC. Ce qui s'était déjà vu il y a une trentaine d'années.

En cette période de crise, où l'inflation mondiale et européenne est revenue à deux chiffres, les choses vont très vite : en l'espace de quatre années, l'index est supprimé, ce qui fait chuter le pouvoir d'achat des Réunionnais de manière très importante.

Comble de malchance, le cyclone Juva dévaste la Réunion cette année-là : les productions agricoles sont réduites à néant, et

les industries en aval, qui doivent également faire face à de lourds dégâts, n'ont plus de matières premières.

Le recours à l'importation est donc nécessaire ; massivement, et pour tous les produits.

Avec la disparition de l'octroi de mer, les produits importés sont bien meilleur marché que ceux que l'on fabriquait localement ! Qualitativement, il n'y a rien à en dire.

Les Réunionnais, dont le pouvoir d'achat a été tellement amputé, font désormais pression pour que l'on ne reconstitue plus les filières détruites.

L'économie de production locale, artificielle à 100 %, s'effondre rapidement, l'import substitution laissant la place au négoce, à l'importation pour la consommation.

Parmi les filières qui disparaissent, celle de la canne. Un espace foncier considérable est libéré, et son marché s'écroule. Le rééquilibrage des prix qui s'ensuit entraîne un très important étalement urbain.

Pour pouvoir équilibrer leurs budgets affectés par la disparition de la rente que constituait l'octroi de mer, les communes réinventent des octrois, puis toutes sortes de péages et services payants en hausse.

Tous les accès à tous les grands sites sont désormais devenus payants : au commencement, ce fut le parc naturel du volcan, puis le parc naturel des Hauts de Saint-Paul et le Maïdo, puis le parc naturel de Salazie, puis toutes les routes qui étaient, jadis, des routes forestières.

Ce qui s'ajoute aux nombreux péages que la Région a elle-même instaurés, depuis que la compétence sur les routes nationales lui a été

totalelement transférée du fait de la LOOM de 2000 : nouvelle route du Littoral, route des Tamarins, tunnel sous le Barchois, route de Cilaos (où l'automobiliste doit payer séparément le péage routier et l'accès au cirque)...

Aucun équipement public n'est plus guère accessible gratuitement.

L'Ile est ainsi partagée en deux grands types de zones : des zones gratuites, essentiellement réservées aux résidents, et des zones payantes, essentiellement fréquentées par les touristes.

3.2 - Victoria ! La mobilité réussie

Victoria est la personnalisation d'une conception renouvelée de la mobilité. Elle est fondée sur la capacité de la Réunion à développer des produits de qualité : gestion de l'environnement, recherche, économie de l'immatériel... Ces produits se sont développés grâce aux apports extérieurs, mais ils sont aussi nourris des savoir-faire locaux et d'une culture originale. Il a fallu cependant tout d'abord investir ces produits de l'intérieur, mettre la Réunion et les Réunionnais en phase avec un projet. En rupture avec la mobilité d'avant, celle de la fuite d'une Ile sans avenir, la mobilité devient alors une richesse pour l'Ile tout entière, car elle se nourrit non de la misère, mais de la richesse de ses enfants.

* * *

Le combat politique pour la continuité territoriale n'est plus qu'un vieux souvenir. La « révolution des bichiques » est passée par là, en l'an de grâce 2006.

La Réunion qui gagne, la Réunion ouverte sur le monde, exportant son savoir-faire, ses produits, sa culture et l'image d'une société multiculturelle exemplaire de tolérance et de réussite semble une chimère qui a pris corps, porte

une ambition devenue réalité. Elle a su trouver sa place dans la société de l'information et de la connaissance et est entrée de plain-pied dans l'économie de l'immatériel.

De puissants centres de recherche sont venus irriguer le tissu économique et social. Le Grand Campus et la Vallée Grise Réunionnaise conjugués à des échanges internationaux banalisés ont permis l'émergence d'entreprises axées sur les hautes technologies, les finances internationales et les services à très fortes valeurs ajoutées.

La mobilité alliée à un pari ambitieux sur la formation au plus haut niveau des jeunes Réunionnais a su créer de la confiance et est devenue un formidable moteur économique.

Une mise en valeur et une gestion intelligentes et Prospectives de son environnement, de ses hommes et femmes, ont permis à la Réunion tout entière d'être classée comme Patrimoine de l'Humanité.

* * *

Victoria HOARAU poussa un soupir de soulagement en se laissant tomber dans le confortable siège ZW 8 de l'un des Airbus A 380 assurant la navette biquotidienne entre la Réunion et la Métropole.

C'est qu'elle avait eu chaud ! A 5 minutes près elle aurait été contrainte d'attendre la navette suivante, ce qui aurait bouleversé de quelques heures le méthodique planning qu'elle mettait en œuvre à chacun de ses déplacements : pas toujours facile de concilier une intense activité professionnelle en Europe et une vie privée à la Réunion dont elle était particulièrement fière !

Victoria faisait partie de cette grande majorité de jeunes Réunionnais issus et façonnés par « la révolution des bichiques »¹² de 2006 : elle

(12) Révolution des bichiques : nom donné à la période historique qui débuta en 2006, au cours de laquelle furent mises en œuvre toutes les actions de structuration de la mobilité des Réunionnais vers l'Europe.

avait su profiter des opportunités que constituait à la fois la prise de conscience au niveau des acteurs locaux, nationaux et européens, de la nécessité de créer et de mettre concrètement en pratique une réelle et efficace politique de continuité territoriale entre l'île et le territoire européen, et celles induites par l'immense besoin de renouvellement des emplois de cadres, du fait du départ de la génération des « papy-boom » à la retraite.

Elle faisait aussi partie de cette Réunion qui avait maintenant appris à gagner, ouverte sur le monde, exportant son savoir-faire, ses produits, sa culture et l'image d'une société multiraciale exemplaire de tolérance et de réussite.

Remarquable professionnelle du droit international et de la finance, Victoria pratiquait l'anglais, l'espagnol et avait de bonnes bases de japonais, le français cela va sans dire et sans oublier sa langue maternelle bien évidemment. Elle rentrait d'une importante et énième négociation avec un pool de banques européennes et américaines. L'opiniâtreté, la force de conviction et la maîtrise technique qu'elle avait su démontrer dans ce dossier avec ses trois autres collègues réunionnais avaient enfin permis la signature, in extremis, d'une convention cadre de financement d'un important programme à moyen terme de recherche développement pour des sociétés d'ingénieries agroalimentaires implantées dans les technopoles à la Réunion.

Bien calée dans son fauteuil, elle déplaça ses longues et fines jambes et ferma les yeux en se remémorant la trépidante journée qu'elle venait de vivre.

Les vrombissements de son ombilicophone¹³ la retirèrent de ses pensées. Elle prit la communication et Kevin, son mari, apparut sur l'écran de l'appareil depuis leur petit appartement

de transit¹⁴, dans la chambre des deux jeunes enfants qu'il s'apprêtait à coucher.

Selon un rituel maintenant bien rodé, Victoria et Kevin avaient juste le temps de s'échanger quelques informations sur leur journée, avant qu'à tour de rôle les deux rejetons impatients ne dressent un compte rendu de leur journée à l'école. Ils ne manquèrent pas de rappeler à leur maman le programme qu'ils avaient arrêté pour le week-end prolongé :

- promenade dans le parc des espèces endémiques du jardin de l'Etat¹⁵ où ils promirent à Victoria de lui confectionner un collier de fleurs de Bois Jaune (*Ochrosia borbonica*), si délicatement parfumées,

- déjeuner au nouveau Mac AhThia¹⁶ de la rue de la Victoire,

(13) Ombilicophone : nom donné au combiné audiovisuel dont l'ancêtre avait été le GSM et qui permettait d'échanger son et image à tout moment sur tout endroit de la planète. Cette avancée technologique avait grandement influencé l'évolution des mentalités des Réunionnais car elle leur avait imposé une autre vision de l'éloignement géographique avec l'Europe : la technologie avait en quelque sorte aboli la distance par le « cordon » visuel qu'elle maintenait entre les personnes quel que soit l'endroit du monde où elles pouvaient se trouver.

(14) La mobilité a impliqué de nouveaux besoins et comportements pour les jeunes ménages qui louent des appartements tout équipés dans des zones d'accueil, au gré de leurs déplacements sur l'île, mais qui en revanche ont acquis un patrimoine immobilier en Métropole : par ce biais, la pression sur le foncier de l'île, s'est notablement réduite.

(15) Le Jardin de l'Etat fut totalement repensé et réaménagé dans les années 2003 à 2010 : planté notamment de la plupart des espèces endémiques de l'île, il s'était notablement agrandi et était devenu le centre d'un immense parc national au cœur de la capitale.

(16) Mac AhThia : nom donné à une chaîne internationale de salon-restaurant qui bâtit au départ son succès à partir d'excellentes et typiques pâtisseries locales dont la population d'origine chinoise de l'île s'en était fait une spécialité. Un mémorable procès l'opposa à l'enseigne Mac Donald, en décrépitude et jalouse du succès de ce jeune et dynamique challenger, procès que Mac Donald perdit, bien sûr.

- pique-nique en trottinette électrique sur une partie du parcours du front de mer reliant le Barachois à l'enclos de Sainte-Rose.

Puis vint la séquence du bisou traditionnel que Kevin appréciait moyennement, les enfants se faisant un malin plaisir à coller leurs lèvres mouillées sur l'objectif de la caméra de leur chambre le contraignant à un nettoyage tout aussi minutieux que fastidieux!...

- « Un bourbon pointu¹⁷ ou un petit Charrette¹⁸ Faham Madame? » s'enquit le jeune steward auprès de Victoria tout encore à l'émotion du contact avec ses enfants.

- « Plutôt un petit charrette » répondit la jeune femme, « mais noyé dans un grand verre de « Tsilaosa »¹⁹.

Pendant qu'elle se désaltérait, Victoria pianota machinalement sur la console de l'équipement audiovisuel qui équipait son siège. Elle prit en cours de route un documentaire de promotion de la compagnie aérienne « Bichique Air Line ». Son Président, répondant à une interview, rappelait avec fierté l'étonnante réussite de cette entreprise.

Créée pour accompagner le processus de la mobilité vers l'Europe, elle avait su intelligemment trouver la synergie entre les capitaux publics nécessaires à son lancement et les capitaux privés des contribuables réunionnais : ceux-ci disposaient de tarifs exceptionnels sans commune mesure avec ceux exorbitants de la fin du 20^e siècle, et ils étaient devenus

(17) Bourbon pointu : variété de café importée du Japon et à nouveau réintroduite et cultivée à la Réunion à la fin des années 2010.

(18) « Charrette » était devenue la marque phare de la Réunion à l'exportation : elle déclinait tout un ensemble de produits à base de rhums locaux.

(19) « Tsilaosa » : nom donné à l'exportation, de l'eau minérale pétillante de Cilaos.

pour la plupart actionnaires de leur compagnie grâce à un astucieux montage de défiscalisation leur ouvrant droit à des parts de capital de l'entreprise en contrepartie du recyclage de leurs impôts.

Son nom de baptême avait été choisi en raison de sa symbolique : à l'instar des alevins remontant les ravines berceaux de leurs origines, les Réunionnais remontaient à leur tour vers les terres de leurs ancêtres - Europe, Afrique et Asie - que sillonnait la dynamique compagnie, y apportant leur intelligence, leur jeunesse et leur inestimable richesse. Du reste, les avions de la compagnie portaient tous les noms des navires qui emmenèrent les premiers immigrants sur l'île : Le Saint Charles, Le Taureau, L'Aigle Blanc...

Bichique Air Line était ainsi devenu l'outil du retour sur investissements que la Métropole et l'Europe avaient réalisés dans l'île depuis des décennies. Grâce à elle, l'Europe disposait d'un potentiel qui contribuait au maintien de sa puissance économique et au rayonnement de sa culture. Par un juste retour des choses, c'était maintenant à la Réunion d'apporter « son aide et son soutien » à la vieille Europe!

Victoria zappa sur le canal suivant qui était consacré à un magazine sur le dernier congrès international de l'Environnement tenu dans l'île sur le thème suivant : « L'environnement peut-il être porteur d'un projet de société ? »

Il est vrai que la Réunion avait su se montrer particulièrement précurseur et révolutionnaire dans ce domaine avec sa toute puissante Caisse Régionale de l'Environnement fédérant la centaine de caisses locales fortes de leurs 300 000 sociétaires et de la dizaine de milliers d'emplois qui avaient été créés en l'espace de quelques années.

L'île avait été ainsi découpée en cent zones géographiques couvertes pour chacune d'entre elles par une Caisse Locale Coopérative de l'Environnement regroupant l'ensemble des acteurs locaux concernés par les problèmes d'environnement : collectivités locales bien entendu mais aussi entreprises, associations, particuliers résidents de la zone de compétence... et les salariés eux-mêmes de ces caisses.

Une compétence générale de réalisation de l'ensemble des métiers de l'environnement leur avait été accordée, allant de l'entretien et de l'embellissement du territoire à la gestion des parcs nationaux ou au recyclage des déchets.

Ces structures avaient su, au départ, trouver la main-d'œuvre nécessaire dans l'immense réservoir des personnes à faible qualification et sans emploi, bénéficiaires de revenus sociaux qui, s'ils s'avéraient indispensables sur le plan économique, n'étaient pas pour autant satisfaisants sur le plan de la dignité et de l'insertion sociale.

Bien sûr il ne fut pas facile du jour au lendemain de transformer des oisifs résignés et fatalistes en force de travail ; mais le miracle eut lieu : en l'espace d'une dizaine d'années la Réunion des assistés se mit en marche, les exclus d'hier étaient devenus des citoyens comme les autres, acteurs et responsables de leur développement, créateurs de richesses et de valeurs ajoutées.

Devant son écran Victoria hochait la tête en signe d'approbation : elle revoyait les images gravées dans sa mémoire d'enfant, des émeutes de 1991 et son frère aîné menotté et embarqué sans ménagement par les forces de sécurité ; ce même frère est aujourd'hui chef d'une famille de deux enfants poursuivant des études supérieures en Europe et

responsable d'un service d'une quarantaine de personnes dans le secteur 10 de la Caisse Locale de Moufia.

- « Tiens, une nouvelle rubrique sur l'Histoire de la Réunion, de 2000 à 2020 » marmonna Victoria après avoir de nouveau zappé sur sa console.

Victoria connaissait parfaitement l'Histoire de l'île, mais paradoxalement elle connaissait plus que moyennement la période contemporaine. Sans doute le fait de participer à cette "Histoire", faisait-il que chacun avait l'impression de la connaître suffisamment.

Son enfance dans l'ancien quartier du Moufia l'avait certainement positionnée à un point stratégique pour voir la rapide évolution de la société. Elle se remémorait son enfance passée dans ce qui était devenu en 15 ans une véritable "Vallée Grise Réunionnaise". Elle revoyait la construction des premiers bâtiments du Pôle Technologique, l'implantation du Cyclotron, événement majeur de l'année 2007 qui avait causé quelques frayeurs aux habitants du quartier qui se voyaient déjà contaminés par les éléments radioactifs, l'arrivée rapide des start-up créées dans les domaines des services et de la haute technologie : le domaine du traitement de l'information et du signal, de la modélisation industrielle et financière, de la génomique et protéomique, du prototypage, de la normalisation... et qui sont devenues, pour certaines, des leaders internationaux dans leurs domaines et des entreprises prospères.

Tout ceci avait été grandement facilité par l'implantation vers les années 2010 des grands organismes de recherche nationaux : C.N.R.S., INSERM, INRA... qui venaient compléter une université devenue internationale (30 % d'étudiants étrangers) et développant une recherche fortement axée sur des thématiques orientées

vers les services. La Réunion était entrée de plain-pied en moins d'une dizaine d'années dans l'économie de l'immatériel.

D'ailleurs se rappela-t-elle, elle avait une communication à faire dans 2 jours, au Palais des Congrès du Pôle Technologique, à l'occasion du 7^e congrès Annuel "Finances et hautes technologies" auquel participaient pas moins de 6 000 congressistes.

C'est au cours de ses études amorcées sur le Grand Campus qui avait vu le jour en 2014 par la jonction du parc technologique et de l'ancien campus qu'elle avait pu rencontrer ceux qui allaient devenir ses futurs collègues et qui n'étaient encore à l'époque que de jeunes loups de la Finance, secteur à peine émergent à cette époque dans cette technopole.

Il est vrai que les avantages fiscaux très intéressants, et en particulier la loi de défiscalisation sur 15 ans, avaient ouvert les perspectives et appétits des jeunes de plus en plus formés au commerce et à la finance internationale.

Divers projets d'envergure avaient rapidement vu le jour dont la création de la Compagnie aérienne régionale, la société "SansFil" pour la distribution d'énergie sans fil, domaine dans lequel l'avance technologique acquise au cours des années 2000-2005 avait été conservée et restait un atout majeur, cette société était d'ailleurs fortement impliquée dans la construction en cours de la station spatiale orbitale solaire impliquant l'Europe, à travers la Réunion, et le Japon.

Les nombreux jumelages développés avec d'autres universités européennes et étrangères lui avaient permis de faire ses stages de 4^e et 5^e années respectivement à Barcelone et à Tokyo.

La mobilité comme catalyseur, la mobilité qui entraîne le bouillonnement et l'émergence d'idées, de concepts et d'activités innovants : elle en avait fait l'heureuse expérience.

Victoria se souvenait avec fierté de la remise des diplômes de sa promotion ou pas moins de 24 personnalités de nationalités différentes étaient présentes à cette seule occasion. Et surtout de l'appréhension de ses parents qui craignaient de se retrouver seul à seul avec un de ces individus parlant une langue qui risquait de leur être totalement inconnue, lors du somptueux coquetèle qui avait suivi.

- « Mesdames, Messieurs, en vue de notre proche décollage nous vous invitons à regagner vos sièges... ».

Ça y est, songeait Victoria, le compte à rebours est déclenché. Dans quelques heures l'Airbus A 380 se présenterait à la pointe nord de l'île ; après avoir viré face au littoral dionysien, il s'alignerait sur la piste d'atterrissage. Comme à son habitude, Victoria regardera avec des yeux toujours émerveillés l'océan caressant les falaises de la Montagne, le vert des champs de canne, de bourbon pointu et d'ananas²⁰ sur les collines, et drapés de quelques cumulus, les sommets bleutés de l'île.

Kevin et ses petits l'attendraient en piaffant d'impatience dans le hall de l'aérogare ; ils s'engouffreraient rapidement dans une des rames du tram assurant la navette vers les divers quartiers résidentiels de la capitale - à moins que les enfants ne préfèrent la location d'un « P'tit Car courant d'air »²¹ et le chemin des écoliers serpentant entre les bois de couleur plantés sur le parcours paysager menant au cœur de la ville...

(20) Ananas : cultivé sur des terres où les pentes n'ont pas permis la mécanisation de la récolte de la canne, l'ananas a permis à la Réunion de se positionner sur le marché européen. Avec 3 avions cargos par semaine, l'export génère en 2020 un chiffre d'affaires équivalent à celui de la canne à sucre.

(21) « P'tit Car courant d'air » : Véhicule électrique décapotable de 4 à 7 places, dont le design s'était inspiré de leurs ancêtres du milieu du 20^e siècle et mis à la disposition des usagers de l'aéroport.

3.3 - Edenéa

L'îlot Eden

Edenéa est le scénario de l'utopie: celle d'un modèle de développement alliant hautes technologies et maîtrise de l'environnement. Ce scénario est nourri par la nostalgie d'une union harmonieuse entre l'homme et la nature, entre la nature et la technique. Il se situe en réaction contre les égarements des stratégies de pillage sans fin des ressources (humaines, physiques) engendrées par les tenants de la croissance comme critère absolu. Comme le scénario « Victoria », il est construit sur le postulat d'une capacité réunionnaise à faire la synthèse entre les progrès techniques et économiques et une certaine vision « édénique » de la vie, qui se fonde sur une « culture réunionnaise » idéalisée. Au départ, on emprunte très largement à la manne financière extérieure. Mais elle ne crée pas la dépendance, comme dans le scénario « Esméralda », elle est source de créativité, de construction d'un « modèle » original performant. Cependant ce modèle ne peut se développer et se maintenir qu'au prix d'un certain isolement, qu'en se protégeant et ne s'ouvrant que très sélectivement au reste du monde.

Ce 23 janvier 2020, Edenéa, la Présidente de la Région Autonome Européenne de la Réunion, contemple, du haut de son jardin suspendu au 180^e étage du « Kartier Vieux Tangué » la cité lacustre de Saint-Denis d'un côté et les cascades du jardin tropical de la Montagne de l'autre.

Elle se rappelle tout le chemin parcouru depuis le 23 janvier 2002, date du cyclone Dina qui a été l'occasion d'une véritable prise de conscience collective des enjeux pour les générations futures. Devant l'ampleur de la catastrophe, la solidarité mondiale a joué et les afflux financiers ont été considérables. Le

conseil de cogestion réunionnais, créé à cette occasion, a décidé alors de changer totalement les orientations du développement.

L'objectif prioritaire serait dorénavant de ménager le territoire.

Et il en fut fait ainsi...

En 20 ans :

- l'autonomie énergétique de l'île fut atteinte et ceci grâce à la mise en place d'exploitations d'énergie éolienne, solaire et surtout géothermique ;
- un réseau complet et parfaitement maillé de transports en commun non polluants, silencieux et gratuits fut installé et les véhicules automobiles furent prohibés ;
- le concept de « métropolis tropicale », que le monde entier nous copie aujourd'hui, fut inventé s'inspirant des fameux jardins suspendus de Babylone: mélange audacieux d'habitats, d'équipements, de lieux de production aériens intégrés dans du végétal ;
- les espaces naturels furent entièrement sanctuarisés et replantés de végétaux exceptionnels ;
- les 50 000 hectares de « jardin de la Réunion » furent aménagés et cultivés en fonction du seul objectif d'un développement durable. Très vite l'ensemble des productions réunionnaises de très grande qualité biologique et éthique fut demandé dans le monde entier...
- les espaces qui avaient été mités par de l'habitat spontané, en très grande partie détruit par le cyclone Dina, furent aménagés à des fins paysagères, l'ensemble des habitants n'aspirant plus qu'à se loger dans les métropolis *tropicales* ;
- un bouclier de satellites fut installé pour influencer, par une série d'ondes et de faisceaux laser, sur la température des océans et la trajectoire des cyclones ;

- tous les Réunionnais reçurent des formations très qualifiantes ;

- une mobilité de deux ans fut instaurée comme une pratique obligatoire pour tous les jeunes en formation entre 18 et 25 ans en contrepartie de leur prise en charge financière par la collectivité ;

- la diversité culturelle, le métissage, la fameuse cohésion sociale réunionnaise devinrent des atouts que le monde entier se mit à envier ;

- la délinquance disparut en même temps que la formation, la création d'emplois et l'offre d'une qualité de vie exceptionnelle progressaient ;

- les communications avec le monde devinrent immédiates grâce au câble SAFE...

et pendant ce temps le reste du monde s'enfonçait dans le chaos...

- Entre 2002 et 2006 des changements radicaux étaient survenus. Dès 2002 les coupes d'arbres sauvages et anarchiques de la forêt amazonienne favorisèrent d'immenses incendies. En 2 ans la forêt amazonienne disparut totalement et un énorme nuage de CO2 eut pour conséquence une série de catastrophes majeures: ce fut d'abord la disparition d'une grande partie de la couche d'ozone dans l'hémisphère Nord, puis la fonte des glaciers et la montée des eaux, l'immersion de nombreuses régions littorales et de pays tels que les Maldives ; d'importants bouleversements climatiques s'ensuivirent...

Dans le même temps, les gouvernements des grandes puissances mondiales continuaient à se chicaner sur l'application des accords de Rio, Kyoto et Johannesburg.

- Dès 2005, devant l'inertie et l'inefficacité totale des grandes puissances pour enrayer cette catastrophe écologique majeure, des émeutes éclatèrent dans de nombreux pays. Très vite les gouvernants furent débordés et instituèrent des lois martiales. Devant cette perte de confiance totale des gouvernements, les armées démissionnèrent en bloc.

- Dès 2006 la faillite financière guettait les Etats, la corruption s'était généralisée, l'insécurité et la délinquance étaient devenues la règle, les pouvoirs de police et de justice n'étant plus exercés...

- Dès 2008, face aux menaces qui pesaient sur l'économie mondiale, les entreprises multinationales prirent le pouvoir et la mondialisation devint la règle. Les lieux de production furent regroupés dans des camps retranchés et le reste du monde se transforma en no man's land.

- Entre 2008 et 2020, les centres urbains des grandes villes du monde avaient été désertés et menaçaient de tomber en ruines, l'espérance de vie avait baissé de 10 ans en moyenne partout dans le monde, les analphabètes se comptaient par centaines de millions...

Seules quelques Iles, dont la Réunion, étaient devenues de véritables modèles de développement. Mais ces paradis commençaient à subir une véritable pression en termes d'immigration massive de populations et de capitaux.

C'est pourquoi ce 23 janvier 2020 la Présidente de la Région Autonome Européenne de la Réunion, considérant que l'on ne peut rester insensible à tous ces drames extérieurs, doit annoncer, lors d'une communication mondiale une série de décisions lourdes de conséquences :

1) Un contrôle de l'immigration et de la mobilité

- Pour contrôler l'immigration, l'autonomie totale de la Région Réunion doit être proclamée ce 23 janvier mais en gardant toutefois un rattachement à l'ensemble européen malgré ses perturbations.

- La mobilité des Réunionnais doit être encore intensifiée et encouragée pour tous les adultes. L'objectif étant de réinitier un développement

durable mondial et de fournir des compétences dans des secteurs de pointe tels que : la maîtrise des énergies renouvelables, les nouvelles technologies de la communication et de l'information, l'ingénierie du développement durable, le développement des sciences humaines, l'agriculture durable en milieu tropical, la maîtrise des milieux marins...

- Autant de secteurs de pointe qui avaient été développés, depuis 2002 à la Réunion, dans la très fameuse « Mafate Valley ».

2) la création de 10 *métropoles*

Le concept de *métropolis* va être implanté dans 10 zones tests mondiales, regroupant chacune plus de 10 millions d'habitants. Une grande partie des profits générés par l'implantation de grandes entreprises à la Réunion sera réinvestie sur ces zones.

3) La création de barrières douanières

Un visa d'entrée et des barrières douanières très contraignantes doivent être mis en place. Seuls les sièges sociaux en mesure de s'acquitter d'un droit d'entrée de 100 millions d'euros seront admis à s'implanter à la Réunion.

4) L'exportation du modèle réunionnais

Les efforts vont particulièrement porter sur l'alphabétisation, la santé, la sécurité, la diversité culturelle, la cohésion sociale, la qualité de vie...

Plus tard ce concept pourrait être exporté sur 3 planètes d'ores et déjà colonisées par la diaspora réunionnaise. La base de Kourou, propriété de la Région Autonome Européenne de la Réunion depuis janvier 2010, servira de base de lancement...

**IV - Les leviers prioritaires
pour le développement
de la Réunion à 20 ans**

Rêves ou cauchemars pour l'avenir? Esméralda, Victoria et Edenéa, les fables présentées en troisième partie ne sont-elles que des fables?

Ne peut-on craindre que, malgré leur outrance, elles soient un peu prémonitoires? Cela ne paraît pas possible ou acceptable... Alors, pouvons-nous influencer quelque peu sur notre avenir? Avons-nous des moyens d'action?

C'est à ces questions que la section a cherché à répondre dans ce dernier chapitre.

Autrement dit, les hommes politiques ont-ils des moyens à leur disposition pour orienter l'avenir dans le sens désiré. Quelles sont les commandes dont ils disposent?

Certaines sont connues des décideurs, et déjà utilisées. D'autres, au moins aussi importantes, sont moins visibles, ou ne sont pas du tout visibles, pas connues, pas utilisées (ou politiquement incorrectes).

Au total six leviers de commande ont été identifiés avec leurs déclinaisons opérationnelles et des mesures d'accompagnement :

- maintenir une action structurante sur la démographie
- amplifier la mobilité des hommes et des idées
- refonder les politiques éducatives, de formation et de recherche
- organiser l'espace en mettant en œuvre les politiques foncières et les politiques de déplacement et de transport
- forger la compétitivité de l'économie réunionnaise
- décentraliser les prises de décision.

Ces leviers de commande sont présentés sous forme de tableau.

Leviers fondamentaux à 20 ans	Déclinaisons opérationnelles	Mesures d'accompagnement
<p>* Maintenir une action structurante sur la démographie</p>	<p>➤ Natalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Action de vigilance (information, sensibilisation, contraception)</u> * Sur l'âge des premières naissances, élément de fécondité élevé * Sur des groupes de populations migrantes à haut niveau de fécondité <p>➤ Migrations</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Contrôle de l'immigration</u> * Importer les compétences dont a besoin la Réunion * Lutter contre les filières d'immigration clandestine • <u>Dynamisation de l'émigration : faire acquérir des compétences et créer des réseaux</u> <p>➤ Continuité territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction - maîtrise des coûts des transports aériens <p>➤ Formation – Recherche</p> <p>➤ Création et mobilisation d'une diaspora réunionnaise pour la promotion des actions, pour l'accueil et le soutien des Réunionnais</p>	<p>■ Positionnement fort de l'Etat français pour mieux soutenir les efforts de développement des pays de la zone, y compris Mayotte</p>
<p>* Amplifier la mobilité des hommes et des idées</p>		<p>■ Mobilité : 2 objets : formation et/ou emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> * Action psychologique : valorisation de la mobilité et des réussites * Dispositifs incitatifs et facilitateurs <ul style="list-style-type: none"> - Guichet unique et portail mobilité - Facilités aux retours - Créations d'une APEC⁽¹⁾ et d'une AFJU⁽²⁾ * Suivi de la mobilité <p>■ Meilleure maîtrise de l'anglais et autres langues étrangères</p>

(1) APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres
(2) AFJU : Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes diplômés

<p>* Refonder les politiques éducatives, de formation et de recherche</p>	<p>➤ Les filières d'excellence</p> <p>➤ La cohésion sociale</p> <p>* Performance du système éducatif pour la réussite des hommes</p> <p>* Lutte contre l'illettrisme/analphabétisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Structurer des centres de Recherche/Développement axés sur les hautes technologies ■ Structurer la formation continue vers des connaissances débouchant sur des métiers ■ Orienter le système éducatif et de recherche : choisir un ou deux secteurs d'excellence pour une stratégie export ■ Développer les échanges internationaux et la coopération régionale
<p>* Organiser l'espace en mettant en œuvre :</p> <p>- Les politiques foncières</p> <p>- Les politiques de déplacement et de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fonction habitat ➤ Fonction urbaine ➤ Fonction production agricole et pastorale ➤ Fonction production industrielle ➤ Fonction espace de respiration et de loisirs ➤ Fonction espace naturel ➤ Améliorer les infrastructures (routières, portuaires, aéroporutaires) ➤ Promouvoir les transports publics de personnes et de marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mieux construire la ville sur la ville et mieux maîtriser l'espace périurbain ■ Améliorer le potentiel et l'efficacité des structures de gestion de l'espace (SCOT, P.L.U., E.P.F...)
<p>* Forger la compétitivité de l'économie réunionnaise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminuer le coût des facteurs de production : - coût du travail, - coût du capital, - coûts logistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faciliter l'accès aux aides des entreprises créatrices de valeurs ajoutées ■ Développer le foncier équipé, les V.R.D., les services aux entreprises ■ Agir sur la fiscalité ■ Promouvoir les réseaux informationnels (satellites, centres de recherche...)

	<p>➤ Accroître la productivité (et les compétences)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Encourager l'entrepreneuriat ■ Reconnaissance et valorisation des produits, des savoir-faire locaux - Marketing ■ Lobbying auprès des groupements de la zone (S.A.D.C., IOR, COMESA) ■ Faire rimer coopération régionale avec business
<p>* Décentraliser les prises de décision</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Oser une véritable décentralisation et une réelle déconcentration des services de l'Etat (pouvoirs et moyens) et supprimer les lourdeurs administratives ➤ Lobbying extérieur auprès de l'Europe : création d'une Maison de l'Europe ➤ Comité de Pilotage de l'Economie avec des « Ambassadeurs » de l'économie réunionnaise 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Projet Réunion à 20 ans <p>Réflexion Prospective sectorielle pour permettre une meilleure anticipation (un peu comme Maurice 2020...).</p>

Troisième partie

Annexes Rapports du C.E.S.R.

Annexe 1

La démarche méthodologique de la section

La section a fait appel à une assistance technique du C.E.S.R. Bretagne pour une aide méthodologique. Dans son étude sur la démographie^{*}, l'approche est menée à partir de 3 types de questionnements correspondant à 3 étapes de la réflexion prospective :

- **Que** peut-il **se passer** ?
les futurs possibles ①
- **Que** puis-je **faire** ? ②
- **Que** vais-je **faire** ? ③

① Que peut-il se passer ?

- Les futurs possibles : **que** peut-il **se passer et non que** va-t-il **se passer** ?
- Envisager leurs conséquences : **quels en sont les effets possibles** ? Quel sera le paysage, la cartographie ?
- **Les futurs envisagés** sont multiples : ils ne constituent pas une prévision, aucun scénario n'a vocation à se réaliser intégralement.

② Que puis-je faire ?

- Explorer et décrire les trajectoires possibles, baliser les éléments déterminant les futurs possibles.
- Quels sont les chemins existant pour aller vers telle ou telle trajectoire ?
 - Identifier les leviers sur lesquels il est possible d'agir de façon volontariste.

③ Que vais-je faire ?

- **Vers** lequel des futurs possibles **souhaite-t-on cheminer** ? **Quel** Futur désiré **souhaite-t-on voir se réaliser** ?
- **Quel est** notre projet ?
- **Choisir avec** volontarisme **la direction à prendre**.

- **Quel(le)** parcours **ou** trajectoire **veut-on emprunter** ? Quelle stratégie **va-t-on retenir** ?

- **Avec** quels moyens ? **Quelles semblent être les conditions à réunir pour y parvenir** ? Quelles actions **faut-il programmer et mener** ?

- Dans la démarche adoptée par le C.E.S.R. Bretagne, ① et ② relèvent de la démarche prospective au sens strict et sont effectués au sein de sa section "Prospective", qui est un outil d'aide à la décision pour élaborer le ③.

- ③ ne relève plus de la prospective mais de la stratégie et de la programmation, du choix (politique) de projet, de la décision opérationnelle et sa concrétisation, donc des commissions et de l'assemblée du C.E.S.R.

Le même schéma sera adopté par la section du C.E.S.R. Réunion, à savoir la prise en compte du ① et du ②. L'objectif visé est d'explorer les futurs possibles avec leurs effets à partir des hypothèses d'évolution des paramètres liés à la démographie.

(*) « Prospective de la démographie de la Bretagne à l'horizon 2020 », mai 1998.

Annexe 2

Rapport complémentaire

Sommaire

I - Diagnostic du système Réunion

I - 1 Facteurs démographiques	52
I - 2 Facteurs organisationnels	53
I - 3 Facteurs socioculturels	54
I - 4 Facteurs économiques et technologiques	56
I - 5 Facteurs environnementaux	62
I - 6 Facteurs géopolitiques et économiques régionaux	63
I - 7 Facteurs d'inertie	66

II - Choix des hypothèses d'évolution démographique à 2020

II - 1 Rappel des raisons des hypothèses d'évolution contrastées à l'horizon 2020	68
II - 2 Pourquoi 3 variables ?	68
II - 3 Les valeurs retenues pour faire tourner le modèle de l'INSEE	69
II - 4 Quelle anticipation des résultats ?	73

III - Résultats de la prospective démographique à l'horizon 2020

III - 1 Evolution de la population de la Réunion à l'horizon 2020	74
III - 2 Aménagement et politique du logement d'ici 2020	77
III - 3 Population active à l'horizon 2020	81

I - Diagnostic du système Réunion

I-1 Facteurs démographiques

La Réunion a une population jeune comparée à la France (36 % ont moins de 20 ans), consécutive à une forte croissance démographique, bien que les indicateurs de démographie se rapprochent maintenant de ceux de la moyenne nationale¹. La population en âge de travailler est importante et continuera à croître dans les deux décennies à venir : en 2020, la population active variera entre 385 000 (hypothèse à forte émigration) et 458 000 (hypothèse à très forte migration positive) contre 302 820 actuellement.

Cet accroissement naturel de la population est accentué par un solde migratoire positif (15 435 habitants supplémentaires entre 1990 et 1999 soit + 1 715 habitants en moyenne annuelle) en provenance tant de la Métropole que de pays de la zone océan Indien.

Ces facteurs démographiques pressurisent le marché du travail et le nombre de demandeurs d'emplois s'accroît (103 800 en 2000 au sens du BIT² soit 36,5 % de la population active).

Le vieillissement de la population métropolitaine et européenne, de manière plus générale, et les

besoins en force de travail qui s'y dégagent constituent des opportunités indéniables pour la Réunion. Parallèlement l'immigration vers la Réunion de populations de la zone océan Indien et de la Métropole peu formées et qualifiées constitue des données à ne pas négliger pour les années à venir. En effet, l'immigration, renforcée par les communautés d'appel, pourrait augmenter significativement.

A cela s'ajoute un dispositif de mobilité sans perspective à long terme : axé principalement sur la formation des jeunes peu qualifiés (niveaux V et V bis) dans une optique d'élévation des niveaux de qualification, il manque une antenne pour l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi sur l'Europe, structure qui mettrait en évidence les perspectives d'insertion. De même, l'insertion professionnelle des jeunes adultes qualifiés (des étudiants notamment) sur le marché européen est très peu engagée. Cette carence constitue un frein non négligeable à des perspectives d'emplois pour cette catégorie de population.

(1) L'indice conjoncturel de fécondité est de 2,3 à la Réunion et de 1,8 en Métropole.

(2) Source : TER 2001-2002 INSEE-Réunion.

Éléments de diagnostic	Caractérisation des forces et opportunités	Caractérisation des faiblesses et menaces
Mobilité	- Dispositifs incitatifs	- Freins psychologiques à la mobilité - Insuffisance de gestion politique de la mobilité (Immigration-Emigration)
Evolution divergente des populations actives Réunion/Métropole-U.E.	- La Réunion : réserve de main-d'œuvre pour la Métropole/U.E.	
Flux migratoires		- Immigration forte vers la Réunion des populations de la zone océan Indien et Métropole peu formées et qualifiées (cf. notion de « Bonheur Intérieur Brut »).

I-2 Facteurs organisationnels

Les facteurs organisationnels peuvent s'appréhender sous différents angles.

- Une caractéristique perceptible est la sécurité juridique et la stabilité politique liées à l'appartenance de la Réunion à l'ensemble français et communautaire. Le sentiment d'appartenance à la communauté française et européenne est fortement ancré. Le pendant négatif qui peut lui être associé reste une centralisation du pouvoir de décision à Paris encore trop prégnante, malgré les lois de décentralisation.

La complexité des circuits administratifs décourage encore trop souvent les initiatives de même que le turnover important des

postes stratégiques à hautes responsabilités de la fonction publique.

- La qualité de la logistique (portuaire, aéroportuaire et télécommunications) doit encore être améliorée. De même, le niveau des infrastructures scolaires, universitaires et sanitaires en constante évolution reste une réponse passive à une forte pression démographique. Les retards en équipements, en particulier au niveau du réseau routier engorgé, illustrent l'absence de projection sur du moyen et long terme des décideurs et de la classe politique de la Réunion.

- Les outils de planification à la Réunion (SAR, S.S.C...) bien que présents souffrent d'un manque d'appropriation par les poli-

Eléments de diagnostic	Caractérisation des forces et opportunités	Caractérisation des faiblesses et menaces
Organisation et fonctionnement administratifs et politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité juridique et stabilité politique liées à notre appartenance à l'ensemble français et communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation du pouvoir de décision à Paris et sur le plan local à Saint-Denis - Un relais supplémentaire par rapport aux autres régions métropolitaines : le Secrétariat aux DOM-TOM - Concentration des pouvoirs (politique, économique, syndical et associatif) par un petit groupe - Complexité des circuits administratifs décourageant les initiatives - Turnover important des hauts cadres de la fonction publique
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la logistique (portuaire, aéroportuaire et télécommunications) - Niveau des infrastructures scolaires, universitaires et sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Retards en équipements (réseau routier engorgé, haut débit...)
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de planification à la Réunion (SAR, S.S.C...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte pression démographique

tiques et les administrations et d'un manque d'harmonisation au niveau régional.

I-3 - Facteurs socioculturels

Venus d'horizons divers, les habitants de la Réunion se sont attachés à leur Ile et construisent une identité commune.

La langue, le brassage ethnique et les solidarités développées au fil des générations et des événements consolident cette identité réunionnaise. Cette communauté îlienne qui filtre en partie la réalité extérieure n'est cependant pas à l'abri de crises sociales classiques comme l'éclatement des structures familiales ou les tentations communautaires.

Les Réunionnais montrent une capacité à s'adapter aux évolutions majeures de ce monde, en particulier dans le domaine technique (diffusion rapide de l'informatique dans

les entreprises et les ménages). Toutefois, la situation sociale et culturelle difficile (fort taux de chômage, fort taux d'analphabètes et d'illettrés...) influe de manière négative sur les représentations et les comportements de la population.

A cela s'ajoute le faible rayonnement des appareils politiques et des forces sociales. Le cloisonnement du monde syndical (salarié et patronal), associatif..., leur désorganisation, ajoutés à la difficulté de mobiliser la population autour d'un projet de développement qui dépasse leurs seuls intérêts corporatistes sont autant de facteurs de pesanteur économiques et sociaux. Enfin, la mondialisation risque d'éroder la prise de conscience de cette identité pour la génération actuelle et les générations à venir. Le facteur culturel, comme ciment de la société, risque de s'amenuiser.

Éléments de diagnostic	Caractérisation des forces et opportunités	Caractérisation des faiblesses et menaces
Facteurs identitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment identitaire réunionnais (attachement à un territoire, au mode de vie créole, à une langue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Repli sur l'île empêchant de prendre la mesure exacte de l'environnement extérieur - Perte de l'autorité parentale - Absence de lobbying pour faire connaître la Réunion
Représentations et comportements	<ul style="list-style-type: none"> - Brassages ethniques, diversité culturelle et religieuse - Solidarités familiales - Capacité à s'adapter : évolutions techniques (diffusion de l'informatique), utilisation du système de protection social, « système D »... 	<ul style="list-style-type: none"> - Modèles d'emploi (forte dualité sociale), représentations du travail basées sur le tertiaire administratif - La spécificité et le misérabilisme comme arguments économiques pour justifier le recours aux aides publiques - Survalorisation des modèles importés (syndrome de la goyave de France) et manque de confiance dans les initiatives locales - Entretien de la mentalité d'assistance, diminution du culte de l'effort - Vision négative de la mobilité - Augmentation de la délinquance et de la violence urbaine (rejet des codes sociaux et des symboles d'autorité) - Impact des médias dans la construction des codes de conduite
Facteurs institutionnels et politiques		<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un projet politique propre à la Réunion - Laxisme politique : « 3 000 logements sans permis de construire » - Relation de dépendance au pouvoir politique - Blocages psychologiques sur l'évolution du cadre institutionnel - Faiblesse du discours citoyen dans la politique, absence de relais (intellectuels, artistes...) dans le discours politique

I-4 - Facteurs économiques et technologiques

Le taux de croissance économique de la Réunion a été soutenu au cours des dernières années malgré un ralentissement en 1996. En prix courants, il a été de 3,5 % en 1994, de 8,3 % en 1995 et de 4 % en 1996 (dernière année connue), soit en termes réels pour respectivement les deux dernières années 6,6 % et 2,1 %³.

Cette croissance a été largement entretenue par la hausse des revenus (alignement des prestations sociales et du SMIC sur les taux métropolitains) qui stimule la demande et élargit le marché intérieur. En 2000, la croissance paraît plus liée à la dynamique propre des entreprises : les entreprises d'au moins 10 salariés y contribuent largement avec une croissance de plus de 6 % de leur effectif salarié.

La structuration de l'économie réunionnaise a évolué considérablement au cours de ces dernières années pour se rapprocher de plus en plus de celle de la Métropole. Le poids de l'économie marchande se renforce grâce principalement au dynamisme de l'activité dans les services marchands.

L'ensemble des services représente près de la moitié de la valeur ajoutée marchande.

Sur la période 1990-1999, l'économie locale a permis à près de 3 000 personnes supplémentaires de trouver un emploi chaque année, soit un taux de croissance annuel moyen d'environ 2 % grâce aux mesures d'aide à l'emploi (C.E.S., C.I.A., C.A.E., C.E.C., C.E.J.) et au dynamisme du secteur concurrentiel. L'emploi salarié a, en effet, connu une hausse de 6,1 % entre 1998 et 1999. Cette croissance s'est poursuivie en 2000 avec la création de 5 500 emplois.

Paradoxalement, malgré cette forte création nette d'emplois, l'économie ne peut aujourd'hui répondre suffisamment à la demande d'emplois, conséquence de la pression démographique mais également de l'augmentation du taux d'activité féminin. Cette situation entraîne l'arrivée en moyenne de 7 300 actifs supplémentaires par an sur le marché du travail sur la période 1990-1999.

La présentation des secteurs d'activités sera complétée par des tableaux synthétiques mettant en exergue les forces et faiblesses caractérisant les différents aspects de l'économie réunionnaise.

A - Les secteurs d'activités

Le développement économique de la Réunion s'est longtemps appuyé sur l'agriculture à travers la monoculture de la canne à sucre. Ce développement se fait principalement aujourd'hui grâce au secteur secondaire et surtout aux services marchands.

■ Le secteur primaire

L'agriculture

L'histoire de la Réunion est fortement marquée par la période dominée par l'économie de plantation jusqu'aux décennies 1960-1970. La canne à sucre y règne alors en maître, utilisant les deux tiers de la surface agricole utilisée des exploitations agricoles, représentant plus de 50 % de la valorisation agricole de l'île et 60 % des exportations. Cette culture, résistante aux aléas climatiques, bénéficie du soutien des pouvoirs publics, notamment de prix et de quotas garantis à l'ensemble des producteurs de l'Union Européenne dans le cadre de l'O.C.M. sucre, assurant ainsi sa pérennité.

(3) Source : TER 2001-2002 INSEE-Réunion.

Malgré ces atouts, la filière connaît depuis une quinzaine d'années des difficultés liées principalement :

- à la pression exercée sur le foncier en faveur d'autres cultures mais aussi de l'urbanisation,
- aux effets néfastes du ver blanc et de la sécheresse,
- aux effets pervers du R.M.I. détournant de plus en plus de planteurs de cette activité.

Pour ne pas disparaître, le secteur a fait l'objet, d'une part, de restructurations par une concentration des usines (2 aujourd'hui contre 13 en 1960) qui s'est accompagnée d'un important programme d'investissements et d'innovations technologiques majeures (centrales thermiques mixtes bagasse charbon), d'autre part, d'une politique foncière visant à augmenter la surface des unités agricoles.

Le secteur agricole, qui occupait 9300 exploitations en 2000, se développe aujourd'hui principalement vers des productions de diversification (élevage, légumes, fruits et fleurs) qui représentent en valeur environ les deux tiers de la production agricole finale.

Bien que l'agriculture soit généralement perçue comme un secteur d'activité en voie de marginalisation, elle apparaît essentielle aussi bien au niveau des débouchés pour l'industrie et le tertiaire (transformation des produits agricoles, recherche-développement, emballage...) qu'au niveau de l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

La pêche

La filière pêche connaît une forte croissance depuis le début de la décennie 90 avec notamment une multiplication par quatre des quantités débarquées (7 550 t en 2000 contre 1 731 t en 1990).

La filière pêche est composée :

- de la petite pêche et de la pêche côtière développées à proximité des côtes et destinée au marché local. Elles représentent 29 % des quantités débarquées et l'activité la plus importante en termes d'emplois, près de 74 % du total des pêcheurs en 2000,
- de la pêche au large ou pêche semi-industrielle, pratiquée en majorité par les palan-griers et concernant essentiellement le thon et l'espadon.

La dynamisation de la pêche artisanale et de la pêche au large ainsi que le développement de l'aquaculture bénéficient d'importantes aides publiques au travers d'un fonds structurel spécifique, l'IFOP (Instrument Financier d'Orientation de la Pêche).

- de la grande pêche ou pêche industrielle orientée principalement vers les poissons pélagiques.

La légine, dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) constitue le second secteur d'exportation (marchés japonais, taïwanais, chinois et nord-américain) derrière la filière canne-rhum.

Malgré le soutien important des pouvoirs publics, la filière pêche se heurte encore, dans son développement à deux difficultés majeures. On peut noter en particulier :

- au niveau de la commercialisation sur le marché domestique, l'instabilité des approvisionnements liée à l'inorganisation du marché,
- au niveau de l'exploitation, des problèmes juridiques rencontrés⁴.

(4) « Perspectives de développement de la pêche maritime à la Réunion » C.E.S.R., 6 décembre 1996.

En effet, la Réunion se voit appliquer un dispositif de régulation des capacités de flottilles de pêche lequel se justifie dans l'hémisphère Nord, eu égard au tarissement des ressources pélagiques alors que la Zone Economique Exclusive (Z.E.E.), dont fait partie la Réunion, se révèle être une zone très poissonneuse et sous-exploitée.

Malgré les contraintes juridiques qu'elle rencontre, la Réunion dispose, avec le secteur de la pêche et l'exploitation possible de la Zone Economique Exclusive (Z.E.E.) de l'océan Indien (1,7 million de km²), d'un potentiel de développement considérable de la pêche hauturière. L'océan Indien, et plus particulièrement la zone sud-ouest où se déploie la flottille réunionnaise, est considéré par la communauté scientifique internationale comme la zone, qui, ces dernières années, a connu une forte progression des captures, à l'inverse de la plupart des autres océans. Cependant, les potentialités considérables de développement du secteur de la pêche à l'exportation (légine) se heurtent au problème récurrent de l'exploitation massive et illégale des ressources halieutiques des TAAF par les navires pirates.

La Réunion doit également recourir à des importations importantes pour satisfaire la demande locale (6958 t en 2000).

■ Le secteur secondaire

Ce secteur, dont la part des emplois représente lors du recensement de 1999, 14 % des actifs occupés⁵, se compose de 365 entreprises d'au moins 6 salariés.

L'essor du secteur secondaire est lié principalement à l'activité des industries agroalimentaires, du bâtiment et des travaux publics (B.T.P.) et de l'artisanat.

L'agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire représente 21,6 % des entreprises industrielles mais près de 49 % en termes de chiffres d'affaires. Il emploie plus de 38 % des salariés du secteur et réalise 47 % de la valeur ajoutée de l'industrie (hors B.T.P. et énergie)⁶. Sa prépondérance est liée à l'importance de la filière canne-sucre-rhum et à la faiblesse relative du secteur manufacturier. Les entreprises les plus dynamiques se situent dans les secteurs des boissons, de la viande, du lait, de la conserve et du riz.

Sa croissance est néanmoins limitée par :

- l'étroitesse du marché local,
- la saturation de la demande,
- la concurrence des produits importés par la grande distribution au niveau de la compétitivité/prix des produits.

Le Bâtiment et les Travaux Publics (B.T.P.)

L'activité dans le secteur secondaire est également soutenue grâce aux entreprises de bâtiment et de travaux publics. Employant 6 % du total des salariés en 1999⁷ (7 % en 2000⁸), le B.T.P. est fortement tributaire de la commande publique (60 % en 1998).

En 1998, l'activité concerne principalement :

- la construction de logements (51,7 % des marchés dont 23,6 % pour le logement social),
- les travaux publics, notamment les investissements routiers qui représentent 30,6 % des marchés.

(5) Economie de la Réunion, 1^{er} trimestre 2002, n° 111.

(6) TER 2001-2002

(7) Economie de la Réunion, 1^{er} trimestre 2002, n°111.

(8) IEDOM - La Réunion en 2000, juin 2000.

Ce secteur se caractérise par une très forte proportion de petites et très petites entreprises : 93,3 % sont des entreprises de moins de 10 salariés et 43 % ont 0 salarié⁹.

Depuis 1993, le B.T.P. stagne en raison du plafonnement de la commande publique.

L'artisanat

Présent dans l'industrie, le commerce, le bâtiment et les services, l'artisanat apparaît comme un secteur essentiel au développement de l'activité dans l'île. Selon, l'Observatoire Economique de l'Artisanat, avec 26800 emplois en 2000, soit 15 % de la population active occupée, l'artisanat représente 34 % des entreprises réunionnaises et a dégagé un chiffre d'affaires de 806 M€. Près d'un artisan sur deux travaille seul et les 10 % d'entreprises artisanales d'au moins 6 salariés regroupent 59 % des emplois de ce secteur.

En matière d'activité, le volume d'affaires a principalement augmenté en 2000 dans l'alimentation, le bâtiment et les métiers d'art.

■ Le secteur tertiaire marchand

Le poids du secteur tertiaire dans l'économie réunionnaise est prépondérant aussi bien au niveau des emplois (80 % du total des emplois salariés en 1999) qu'au niveau de la valeur ajoutée (85 % de la valeur ajoutée totale en 1995), liée à l'importance des services non marchands.

Le secteur tertiaire marchand représente pour sa part 35 % des actifs occupés et 74 % de la valeur ajoutée marchande. Il se caractérise par la place préminente du commerce et des autres services marchands, notamment les activités liées au tourisme. Il atteint désormais les niveaux des économies post-industrielles développées.

Le secteur est caractérisé par la place préminente du commerce et des autres services marchands, notamment des activités liées au tourisme.

Le commerce

Le commerce constitue le 1^{er} secteur d'activité économique de l'île, contribuant pour 1/4 à la formation du P.I.B. marchand et occupant plus de 14 % du total des emplois en 1999¹⁰.

La branche se caractérise par la prédominance du secteur traditionnel avec un nombre important de petites unités (85 % des unités ont moins de 6 salariés). Face à ces petites entreprises, le poids économique des sociétés de plus de 50 salariés devient de plus en plus important avec 36 % du chiffre d'affaires de la branche enregistré en 1998.

La répartition de la surface de vente montre la part écrasante du commerce non alimentaire dans le total (70 %) dont les 4/5 sont occupés par les magasins d'équipement de la maison et les concessionnaires automobiles et les activités qui y sont liées.

Le commerce alimentaire est représenté pour près de 50 % des surfaces de vente par les entreprises de moins de 300 m². Les hypermarchés y occupent près de 20 %.

Les autres services marchands

Les autres services marchands occupent une place prépondérante dans l'économie réunionnaise avec plus de 20 % de l'ensemble des actifs occupés en 1999.

Dans ce secteur, les activités liées au tourisme prennent une place de plus en plus importante.

(9) Source : Cellule Economique du B.T.P.

(10) Economie de la Réunion, 1^{er} trimestre 2002, n° 111.

Depuis 1995, le tourisme est la 1^{re} activité économique de l'île en termes de contribution au P.I.B. marchand. La fréquentation touristique connaît une croissance soutenue puisque sur la période 1995/2000 la hausse annuelle moyenne est de 8 %.

Les principaux éléments explicatifs de cette hausse sont :

- la libéralisation du trafic aérien entraînant une baisse des tarifs et un accroissement de l'offre de transport,
- la bonne perception de la destination Réunion en matière de qualité de vie, de climat et de diversité des paysages,
- l'effort d'adaptation de l'offre au niveau du renforcement des capacités d'accueil grâce principalement à l'effet conjugué des mesures de défiscalisation et aux concours communautaires.

En 2000, le Comité du Tourisme de la Réunion estime à 6800 les emplois liés à la fréquentation touristique (soit environ 3,8 % des emplois de l'île et environ 7 % des emplois du secteur marchand).

Les autres services marchands connaissent enfin un développement rapide fortement créateur d'emplois notamment dans les activités financières et immobilières et les activités de services aux entreprises (conseils et ingénierie). L'effectif de ces secteurs est passé de 8000 salariés en 1994 à 16076 en 1999.

B - L'économie informelle

Compte tenu du nombre important d'inactifs et du risque d'anomie¹¹ que cette situation pourrait engendrer, le travail informel constitue un véritable régulateur sans lequel la cohésion sociale n'existerait pas. L'évolution

du nombre officiel de chômeurs n'est pas un élément statistique suffisant pour déterminer à partir d'un seuil les problèmes sociaux avec la place qu'occupe à la Réunion le travail clandestin.

(11) anomie : état de désorganisation, de déstructuration d'un groupe, d'une société, dû à la disparition partielle ou totale des normes et des valeurs communes à ses membres.

C - Les éléments de diagnostic

Eléments de diagnostic	Caractérisation des forces et opportunités	Caractérisation des faiblesses et menaces
Système de production	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'équipement des entreprises - Volonté des industriels de rechercher des débouchés extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Passage d'une économie agraire à une économie tertiaire avec un faible développement industriel - peu de projets économiques structurants - Coût des intrants - coût du travail non compétitif par rapport à la zone - Système tourné vers un marché local relativement protégé - Problème de financement des investissements : <ul style="list-style-type: none"> * coût de l'argent défavorable à la productivité des investissements * faible mobilisation de l'épargne locale dans les secteurs productifs * système bancaire défaillant - La concentration de la distribution est un frein à la production locale - Manque de lisibilité des aides aux entreprises et des conditions d'éligibilité trop contraignantes
Qualification/Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Marge de productivité importante du facteur travail liée à la hausse des niveaux de formation et de qualification - Pôles d'excellence dans la recherche en émergence (agroalimentaire, environnement, espace marin, géosphère...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Part importante de la population illettrée (+ de 100 000) - 2/3 des demandeurs d'emplois sans qualification - 45 % des jeunes sortant du système éducatif sans qualification - Insuffisante production de compétences par le système éducatif nécessaire au développement économique
Activités marchandes	<ul style="list-style-type: none"> - Forte croissance (diversification agricole, développement agroalimentaire, du tourisme et des services marchands) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dérives possibles vers position dominante (importation, distribution) - Vision négative de la mobilité

Activités non marchandes	- Emergence des idées sur l'économie sociale et solidaire	- Développement des services dans une logique de masse (C.E.S., C.I.A.) avec turnover important limitant les possibilités d'insertion
Facteurs technologiques	- Mise en service du câble SAFE - Niveau technologique suffisant pour saisir les TIC - Opérateurs existants sur place - Volonté de s'approprier les nouvelles technologies	- Moindre réactivité par rapport aux pays environnants - Insuffisance de personnes formées - Difficulté à accompagner les mutations technologiques

I-5 - Facteurs environnementaux

La forêt demeure une caractéristique essentielle du patrimoine naturel de la Réunion et les forêts primaires, préservées dans leur forme originelle, recèlent une biodiversité exceptionnelle que la communauté internationale classe parmi les dix plus riches des milieux insulaires du monde. L'endémisme est une caractéristique importante du patrimoine écologique de l'île (sur 700 espèces indigènes, 225 sont endémiques à la Réunion).

Des paysages remarquables et très diversifiés constituent pour la Réunion un atout essentiel tant du point de vue patrimonial que vis-à-vis des enjeux du développement touristique.

La zone côtière Ouest, balnéaire, bénéficiant d'un fort ensoleillement et de la présence des lagons, s'avère très attractive, prisée des touristes et des Réunionnais et les récifs coralliens font partie du patrimoine de l'île.

Les atouts naturels exceptionnels de l'île combinés à la richesse de la culture locale lui confèrent un potentiel de développement et d'attractivité très élevé ; mais ce potentiel est fragile et doit faire relever de nombreux défis

parmi lesquels la gestion de l'espace des ressources et la dégradation du cadre de vie :

- le territoire, limité, induit des conflits d'usage des sols et des ressources : en particulier le relief tourmenté conduit à une concentration humaine sur la zone littorale laquelle réunit conflits d'usage et d'utilisation anarchiques des sols, développement économique, risque de pollution des aquifères stratégiques, dégradation des récifs.

- la congestion des axes routiers avec l'augmentation du trafic et des déplacements individuels de véhicules.

- la montée du sentiment d'insécurité face aux manifestations de violence : l'augmentation de la petite délinquance, en particulier juvénile, inquiète (aujourd'hui, le poids des mineurs dans les phénomènes de délinquance est sensiblement égal à celui observé en Métropole).

Éléments de diagnostic	Caractérisation des forces et opportunités	Caractérisation des faiblesses et menaces
Milieus et ressources naturels	<ul style="list-style-type: none"> - 62 % du territoire bénéficie d'un statut de protection - Richesse et diversité des espèces végétales - Environnement marin 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits dans l'utilisation de l'espace (logements/activités) - Utilisation anarchique et inflation du prix du foncier - Rareté relative des ressources (espaces, énergie...)
Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Milieu physique contrasté et accueillant - Sensibilisation aux problèmes liés à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation liée à la pression démographique (flux de déchets, nuisances...) - Problèmes des déplacements, gestion de l'eau et de l'énergie - Augmentation de la petite délinquance

I-6 Facteurs géopolitiques et économiques régionaux

La Réunion constitue l'une des sept régions ultrapériphériques¹² (RUP) parmi les vingt régions insulaires de l'Union Européenne. Ce statut de régions ultrapériphériques établi par le traité de Maastrich doit permettre la mise en œuvre de politiques permanentes de compensation, différentes des politiques durables de compensation permanente des handicaps structurels, différentes des politiques de rattrapage de disparités. Les RUP se distinguent des autres Iles européennes par :

- leur éloignement le plus important du continent européen,
- l'exposition de certaines d'entre elles aux aléas climatiques tropicaux (cyclones),
- une fonction de « frontière » de l'Union qui les met en concurrence directe et souvent défavorable avec les pays voisins,
- des statuts particuliers en droit interne et vis-à-vis du droit communautaire.

(12) Sept régions européennes sont considérées comme ultrapériphériques : les Açores, les Canaries, Madère, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane.

Au niveau international, l'appartenance à l'Union Européenne, le cadre fiscal encore améliorable, la proximité du marché émergent de l'Afrique Australe sont des atouts indéniables pour la Réunion. La mondialisation de l'économie offre également des opportunités de développement économique à exploiter. Toutefois, les menaces inhérentes à l'internationalisation ne peuvent être occultées compte tenu de leur impact sur la vie économique : coûts/volumes posant la question de la taille des entreprises de production de la Réunion, remise en cause de l'O.C.M. sucre...

La valorisation des potentialités de l'île peut amener la Réunion à devenir un territoire « d'expériences de développement » pour l'Union Européenne dans l'océan Indien.

Dans son environnement régional, l'attractivité de la Réunion réside en sus des éléments ci-dessus cités, dans sa sécurité juridique, sa stabilité, ses infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières, son circuit bancaire sain, son avance en matière médicale et sanitaire, son potentiel de formation et de

recherche. De plus, avec l'euro, la Réunion sera le seul pôle de stabilité monétaire dans la zone.

La valorisation de ces atouts constitue un enjeu stratégique face à la création de regroupements régionaux et au potentiel de développement de la zone océan Indien. Cependant les freins au développement de la coopération régionale sont nombreux et liés principalement :

- au statut d'A.C.P. des pays de la zone océan Indien (non réciprocité commerciale inscrite dans l'annexe 32 de la Convention de LOME, « negative-list »);
- aux flux traditionnels se faisant principalement entre la Réunion et la Métropole, eu égard à son statut de Département français, et des liens privilégiés avec la Métropole. Les P.M.E.-P.M.I. réunionnaises fabriquent quasi-

exclusivement des produits pour un micro-marché d'import-substitution qui ne sont pas toujours complémentaires aux productions des pays de la zone,

- au faible pouvoir d'achat des pays environnants et aux coûts de main-d'œuvre donc de production très bas dans les pays de la zone, à l'inverse de la Réunion,
- aux formalités administratives d'entrée à la Réunion (visas notamment), qui ne sont pas un exemple de facilitation des échanges,
- aux coûts de transports aériens et maritimes économiquement dissuasifs à partir de la Réunion vers les Etats de la zone,
- au manque de communication entre les services de la coopération française et les opérateurs locaux; ces services ne portent pas à la connaissance des acteurs locaux les actions de coopération qui sont menées et les possibilités d'échanges avec les pays de la zone.

Éléments de diagnostic	Caractérisation des forces et opportunités	Caractérisation des faiblesses et menaces
<p>FACTEURS GEOPOLITIQUES</p> <p>Mondialisation de l'économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Niches sur secteurs à haute valeur ajoutée, avec stratégie de différenciation où les facteurs coûts sont secondaires - Effets « terroirs » - spécialités Réunion - Monde entier devient un marché potentiel - Développement du tourisme mondial - Solidarité nationale et communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Tendances vers un libre échange généralisé * Stratégie prévisible de domination par les coûts/volumes * Problème de la taille critique des entreprises et leur rentabilité * Menaces sur les secteurs productifs de l'Ile - Pressions sur l'U.E. dans le cadre des négociations de l'O.M.C. pour éliminer les barrières de protection et les soutiens des marchés * Remise en cause de l'O.C.M. sucre (diminution voire disparition du quota et prix garantis pour le sucre) * Octroi de mer - Impact de la crise financière et niveau de la croissance mondiale

Éléments de diagnostic	Caractérisation des forces et opportunités	Caractérisation des faiblesses et menaces
Emergence de cadres commerciaux dérogatoires pour les petits Etats économiquement vulnérables	- Insertion de la Réunion dans ces cadres ? Reconnaissance internationale de la RUP Réunion	- Principe d'asymétrie reconnu avec ouverture divergente des marchés réciproques
Evolutions institutionnelles de l'U.E.	- La Réunion = RUP avec reconnaissance d'un cadre dérogatoire large (art. 299 § 2 Traité d'Amsterdam)	- Mise en œuvre de l'Europe des 25 (PECO) - Diminution potentielle des aides financières
FACTEURS ECONOMIQUES REGIONAUX Création de pôles de regroupements régionaux : - A.C.P. - S.A.D.C. - COMESA - IOR-ARC...	- Ouverture d'un vaste marché régional	- Porosité du marché réunionnais à son environnement (accords de coopération économique : principe de réciprocité/non réciprocité...) - Création d'une Z.L.E. Afrique du Sud/U.E. - Isolement de la Réunion
Potentiel de développement de la zone océan Indien	- Importance du marché potentiel et de la population francophone - Structuration d'un axe d'échanges Asie du Sud Est /Afrique Australe (sous réserve de la prédominance de l'île Maurice)	- Concurrence des pays de la zone avec coûts de production très bas - Menaces à court terme sur l'emploi si délocalisation dans les pays de la zone - Solvabilité des pays de la zone océan Indien
Incertitudes de la filière sucre		- Contenu de l'O.C.M. sucre appelé à évoluer : réduction des quotas et abaissement du prix d'intervention - Menace des P.M.A. sucriers bénéficiaires du règlement européen « Tout Sauf les Armes »

I-7 - Facteurs d'inertie

Au-delà des points soulignés en amont, des facteurs d'inertie (données sur lesquelles les acteurs politiques et économiques ont peu de prise), doivent être présents en mémoire :

- aléas climatiques
- étroitesse du marché domestique
- relief de l'île
- éloignement des grands flux économiques mondiaux
- dépendance énergétique
- absence de matières premières.

Conclusion

De ce diagnostic, il est frappant de constater toute la difficulté qu'il y a à concilier la dualité de « la Réunion partie intégrante et dépendante d'un ensemble national (France) et supranational (Union Européenne) » et « la Réunion terre de l'océan Indien ».

Cette appartenance à la France et à l'Europe impose un cadre institutionnel normatif structurant et sécuritaire fort, dans lequel la Réunion manifeste, voire revendique, une ferme volonté de trouver sa juste place.

Parallèlement, ce cadre génère des contraintes lorsqu'il s'agit de dégager des solutions adaptées aux enjeux locaux et régionaux, alors même que la tentation est forte de la part des référents de l'hémisphère nord, d'exiger paradoxalement, voire cyniquement, de l'île des comportements et des résultats d'une économie de pays indépendant - exigences qu'il serait par ailleurs mal venu d'imaginer qu'elles puissent être demandées à n'importe quel(le) département ou région métropolitain(e) !

Serait-il ainsi, parce que la Réunion, de par sa localisation géographique, se trouve en discontinuité territoriale avec son ensemble d'appartenance ?

Mais comment ne pas constater dans le même temps que l'île se trouve ancrée au cœur d'une région regroupant des Etats indépendants de pays en voie de développement, à faible niveau de vie et de solvabilité. Lesquels Etats sont par ailleurs sujets à des mouvements de restructuration géopolitiques ou économiques dont la Réunion se trouve de fait à l'écart.

Fruit d'amours métissés (voire coupables ?), la Réunion ne serait-elle pas le bâtard de l'océan Indien et de l'Europe, sujette aux déchirements induits par cette situation et en quête perpétuelle de reconnaissance ? Ces tiraillements n'expliquent-ils pas l'hypersensibilité qu'elle a développée à toute réforme institutionnelle dans laquelle elle voit un risque potentiel d'abandon ?

Au niveau interne, la Réunion doit aussi faire face à des disparités, fractures ou encore à des conflits permanents dans l'utilisation du territoire entre intérêts individuels et organisation collective ; problématiques illustrant les contradictions d'une société à la fois développée et sous-développée.

Terre de contrastes et de métissage, elle n'a pas encore su résoudre toutes les inégalités produites par des logiques de développement qui ont laissé de côté une grande partie de la population, dont la survie est dépendante de la solidarité nationale ; solidarité brandie au gré des circonstances comme une chance ou une culpabilisation.

La Réunion combine de ce fait son appartenance à un ensemble de nations riches avec des préoccupations d'un pays en voie de développement sans que cette spécificité soit positivement admise et reconnue comme telle par les uns ou les autres...

Les paradoxes que génère cette situation traduisent toute la complexité quant à l'émergence, la définition et la mise en œuvre de projets et de stratégies politiques, économiques,

sociales et culturelles sur des moyens et longs termes, que ce soit à l'échelle locale ou à l'échelle de la zone océan Indien.

Pourtant, la Réunion est à l'image du monde : elle en est même une illustration particulièrement pertinente avec son brassage ethnique et culturel, ses inégalités, ses contradictions, ses questionnements, ses aspirations, ses ambitions...

Elle semble de même disposer d'un certain nombre de leviers propres à lui permettre de regarder l'avenir avec un réel optimisme.

En final, on peut se demander si toutes ces problématiques ne sont pas offertes pour

éprouver la capacité des Réunionnais à imaginer des solutions originales pouvant servir d'exemples au développement de la zone océan Indien et au-delà, pour éclairer le nouvel ordre mondial qui émerge.

Une certitude se fait jour : cette exemplarité sera conditionnée par la capacité de la Réunion à résoudre les paradoxes et contradictions, en interdépendance avec les partenaires de la zone. Elle exigera de même que l'on remette en question bon nombre des paradigmes individuels et collectifs. Elle demandera enfin de la générosité.

II - Choix des hypothèses d'évolution démographique à 2020

II-1 Rappel des raisons des hypothèses d'évolution contrastées à l'horizon 2020

Les hypothèses d'évolution démographique choisies par la section répondent aux règles du jeu de la prospective (ou sa raison d'être) dont l'un des postulats repose sur le fondement suivant : l'avenir est domaine de liberté.

Ces projections ont une valeur indicative et non prédictive. Les futurs envisagés sont multiples : ils ne constituent pas une prévision¹³ ; aucun scénario n'a vocation à se réaliser intégralement.

La prospective permet d'examiner des conséquences de certains choix jusqu'à leur limite pour donner du champ à la réflexion sur l'avenir afin de déceler les développements de toute nature qui sont susceptibles d'avoir un impact. Elle implique de choisir des hypothèses décalées par rapport à la prolongation des tendances actuelles. L'exemple de l'hypothèse (retenue par la section) d'un indice conjoncturel de fécondité (ICF)¹⁴ de 2,5 à la Réunion est à ce titre particulièrement illustratif. Objet de controverses et de critiques, elle trouve son écho dans la récente remontée de cet indice (2,47 en 2000).

(13) Dans la pratique démographique, les projections reposent sur des hypothèses raisonnées et étayées par la connaissance du passé plus ou moins récente. Elles sont réalisées de manière à apprécier comment évoluerait une population dans un ensemble de conditions fixées a priori. Elles deviennent des prévisions quand le jeu d'hypothèses envisagées reflète l'évolution effective.

(14) *Indice Conjoncturel de Fécondité (ICF)* ou *Indice Synthétique de Fécondité (ISF)* : c'est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si les taux de fécondité devaient se maintenir durablement. Il s'agit d'une situation fictive puisque l'on sait que les taux de fécondité d'un âge déterminé ne restent pas constants dans le temps. Si cet indice en période stabilisée dépasse 2,1, il y a progression de la population (hors phénomène migratoire). En dessous, la population passe sous le seuil de renouvellement des générations.

La prospective permet ainsi d'explorer des hypothèses, même peu probables, mais qui ne sont pas totalement à exclure et qui permettent de mieux comprendre un certain nombre de phénomènes ou de révéler des problématiques occultées par les tendances lourdes.

On peut ainsi approcher la population réunionnaise à l'horizon 2020 à partir d'une « fourchette » assez large qui met en avant des évolutions possibles très contrastées dont certaines peuvent même sembler a priori négatives.

II-2 Pourquoi 3 variables ?

Trois paramètres commandent l'évolution d'une population :

- la fécondité, mesurée par l'ICF,
- l'espérance de vie,
- les phénomènes migratoires.

■ La fécondité

La fécondité permet de déterminer l'arrivée des générations futures. Cette variable est choisie pour suivre les tendances lourdes observées sur le territoire français et européen ainsi que les tendances à la Réunion depuis 50 ans.

Parmi les facteurs pouvant influencer sur l'ICF, on ne peut exclure un effet des comportements des groupes migrants dont certains peuvent avoir une fécondité plus forte que celle de la Réunion. De même, l'influence de certains dispositifs, qui peuvent agir de manière plus ou moins forte et difficilement prévisible sur la natalité, ne peut être écartée.

■ L'espérance de vie

L'espérance de vie constitue une autre variable déterminante sur l'évolution démographique d'une population. Elle dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.

■ La migration

Des 3 paramètres commandant l'évolution d'une population, la migration est le plus difficile à cerner car elle dépend d'un ensemble de facteurs soit externes à la Réunion, soit complètement conjoncturels. Elle est également dépendante, pour l'immigration étrangère, de dispositifs réglementaires nationaux et, pour l'immigration nationale y compris mahoraise, de facteurs socio-économiques par nature, variables.

S'agissant de l'émigration réunionnaise, principalement orientée vers la Métropole, elle est largement influencée par la conjoncture ou les dispositifs administratifs mis en place.

Enfin, concernant l'immigration, il convient de noter l'influence de groupes sociaux immigrants dans certains comportements, telle la fécondité. Cela dépend à la fois de la composition et des valeurs socioculturelles de ces groupes.

Les hypothèses retenues sont davantage à titre exploratoire que la conséquence de tendances assurées.

II-3 Les valeurs retenues pour faire tourner le modèle de l'INSEE

A) Les 5 hypothèses démographiques

Pour mener à bien cette réflexion, la section a émis des hypothèses d'évolution sur les paramètres liés à la démographie qui vont permettre d'exprimer les besoins induits pour la Réunion à l'horizon 2020.

5 hypothèses démographiques ont été définies selon des évolutions volontairement contrastées mais reposant sur les évolutions observées entre 1990 et 1999 en

matière de mortalité, de fécondité et de migrations. Elles se décomposent ainsi :

- une hypothèse de référence qui prolonge les trois tendances démographiques. Soit une migration positive d'environ 1 900 personnes par an, le maintien d'un ICF de 2,3 et 4 ans d'espérance de vie supplémentaires à l'horizon 2020. Elle constituera une valeur de référence à partir de laquelle seront analysés les résultats des autres hypothèses plus contrastées.

- une hypothèse basse avec une migration négative (-1 200 en 2020), un ICF de 1,8 et un prolongement des tendances de mortalité, soit 4 ans d'espérance de vie supplémentaires à l'horizon 2020.

- une hypothèse basse avec une migration nulle, un ICF de 1,8 et un prolongement des tendances de mortalité, soit 4 ans d'espérance de vie supplémentaire à l'horizon 2020.

Ces 2 hypothèses basses correspondent à l'accentuation à la Réunion des modes de vie, de consommation, de travail, d'éducation des pays développés (modèle européen). Toutes choses égales par ailleurs, les flux migratoires avec l'Europe s'intensifient. Les flux migratoires avec la zone restent marginaux. La Réunion accueille des migrants à structures familiales réduites.

- une hypothèse haute avec une augmentation de 50 % des migrations (arrivées et départs) pour l'ensemble des âges, un ICF de 2,5 et un prolongement des tendances de mortalité, soit 4 ans d'espérance de vie supplémentaires à l'horizon 2020.

Cette hypothèse projette une influence croissante des pays de la zone sur la Réunion. Les flux migratoires avec l'Europe se réduisent alors que la Réunion attire un

nombre croissant de ressortissants des pays de la zone. Les comportements socioculturels, démographiques des pays de la zone influencent la démographie de l'île, la structure des qualifications et accentuent la pression sur l'emploi et donc contribuent à augmenter le chômage.

- Une hypothèse très haute de « migration complexe » qui consiste à multiplier les arrivées par 2 et à ne pas modifier les départs, un ICF de 2,5 et un prolongement des tendances de mortalité, soit 4 ans d'espérance de vie supplémentaires à l'horizon 2020.

HYPOTHESES

HYPOTHESE 0

Scénario de référence

QF: ICF à 2,3

QD: + 4 ans d'espérance de vie

QM: maintien

HYPOTHESE 1

hypothèse basse (migration nulle)

QF: ICF à 1,8

QD: + 4 ans d'espérance de vie

QM: nul à partir de 2005

HYPOTHESE 2

hypothèse basse (migration négative)

QF: ICF à 1,8

QD: + 4 ans d'espérance de vie

QM: a = 4 pour les 15-23 ans à partir de 2005

HYPOTHESE 3

hypothèse haute (hausse de 50 % des migrations)

QF: ICF à 2,5

QD: + 4 ans d'espérance de vie

QM: a = 1,5 à partir de 2005

HYPOTHESE 4

hypothèse haute (hausse des arrivées x 2)

QF: ICF à 2,5

QD: + 4 ans d'espérance de vie

QM: a = 2 sauf pour les 15-23 ans à partir de 2005

A l'exception de l'hypothèse de référence, les 4 autres ont intégré la notion de seuil. Elle consiste à faire varier l'hypothèse de migration à partir d'une année donnée. Le seuil retenu pour ces projections est l'année 2005. Cela signifie qu'il n'y aura pas de changement brutal dès le début de la projection et que les variations des migrations ne se feront qu'à partir de cette date pour atteindre le niveau souhaité en 2020.

B) Analyse qualitative des valeurs retenues

Les 5 hypothèses répondent à la combinaison de 3 hypothèses de fécondité, de 5 hypothèses de migration et d'une hypothèse de mortalité.

■ La fécondité : 3 scénarios

1,8 enfants en 2020

Un cheminement vers un ICF de 1,8 (niveau métropolitain actuel) a été retenu pour le futur dans les deux hypothèses basses. Ce choix conduit à une inflexion à la baisse de la fécondité des Réunionnaises puis à une stabilisation à 1,8 enfant par femme à l'horizon 2020. Cela suppose la poursuite rapide de la baisse de la fécondité des 15-24 ans et des 35-49 ans et la stabilisation des taux de fécondité actuels des 25-34 ans jusqu'en 2020. Ainsi, le ralentissement de la fécondité des jeunes Réunionnaises se poursuit sans que l'on assiste à une compensation en fin de vie féconde (pas de décalage dans le calendrier des naissances).

2,3 enfants en 2020

L'hypothèse 2,3 suppose que le nombre moyen d'enfants par femme actuel (R.G.P.) ainsi que la répartition des taux de fécondité par âge se maintiennent jusqu'à l'horizon 2020.

2,5 enfants en 2020

L'hypothèse 2,5 suppose au contraire une reprise de la fécondité des Réunionnaises pour atteindre 2,5 enfants par femme en 2020. Ce scénario semble éloigné de la réalité démographique réunionnaise et de l'histoire de la fécondité des populations. Il trouve cependant un écho dans les tendances récentes de l'ICF. En effet, après avoir baissé ces dernières décennies, il s'est stabilisé autour de 2,3 enfants par femme en 1998, puis progresse à nouveau dès 1999 pour atteindre 2,47 en 2000.

Cette reprise de la fécondité peut s'expliquer par des événements conjoncturels tels que la reprise de la croissance économique, la baisse du chômage, et plus généralement la confiance retrouvée et, marginalement par des comportements démographiques natalistes de certains groupes migrants.

■ La mortalité et l'espérance de vie

La baisse générale de la mortalité

Depuis le début de la décennie 50, le taux de mortalité ne cesse de s'effondrer. Voisin de 30 ‰ en 1945, il n'est plus que de 18,6 ‰ en 1951. L'essentiel de la baisse se réalise alors sur une période inférieure à 20 ans. En 1970, le taux atteint 7,7 ‰. Depuis cette date, il ne s'agit plus que de gains réduits à partir d'une mortalité déjà basse. En 1981, le taux s'établit à 6,1 ‰. Cette spectaculaire évolution a été portée par l'amélioration des conditions de santé et d'hygiène qui ont eu un impact positif sur la réduction de la mortalité infantile et sur l'augmentation de l'espérance de vie. Tous ces gains ont été amplifiés par la jeunesse de la population.

La baisse s'essouffle depuis 10 ans

Depuis le début de la décennie 90, le ralentissement puis l'amorce d'une légère remontée

du taux de mortalité s'expliquent par un début de vieillissement de la population. D'autres facteurs concourent également à ce changement. Les causes de mortalité ne sont désormais plus liées à des maladies infectieuses, mais à l'émergence des maladies de la civilisation comme les maladies cardio-vasculaires, les tumeurs, les accidents...

Au niveau des sexes, la différence demeure. Elle est pourtant atténuée par une nette amélioration de la mortalité masculine. Les femmes par contre adoptent de plus en plus des comportements à risques. Des progrès sont encore possibles car à chaque tranche d'âges la mortalité réunionnaise reste supérieure à celle de la Métropole.

Une espérance de vie de plus en plus longue

Les diverses recherches actuelles sur les limites de la mortalité conduisent à considérer comme raisonnable une espérance de vie plafonnée pour les hommes comme pour les femmes à 91 ans (Duchêne-Wunsch (1986).

L'espérance de vie déjà atteinte actuellement à la Réunion (79 ans pour les femmes et 70 ans pour les hommes) peut donc encore progresser si la mortalité aux âges adultes et avancés décroît. Or, entre 1990 et 1999, la probabilité de survie entre 60 et 85 ans a cru de plus de 7 %. La tendance est telle qu'il n'est pas déraisonnable d'envisager la poursuite de cette baisse pour les décennies à venir. Certains experts laissent même entrevoir une accélération des progrès médicaux sur les causes actuelles de mortalité. Dans le même registre, une maîtrise escomptée des facteurs exogènes favorisant les maladies de société devrait jouer dans un sens positif : moins de métiers pénibles et usants, prévention individuelle plus grande des facteurs de risque (alcool, tabac, etc.).

Un scénario retenu: + 4 ans d'espérance de vie en 2020

La projection des quotients de mortalité observés sur la période 90/99 fixe l'espérance de vie des hommes et des femmes à respectivement 74 ans et 83 ans en 2020. Ce gain de 4 ans d'espérance de vie sur une période de 20 ans, correspond aux gains mesurés en Métropole entre 1980 et 1999, c'est-à-dire avec des niveaux d'espérance de vie identiques.

Un seul scénario est donc retenu pour l'ensemble des hypothèses (l'hypothèse d'une catastrophe sanitaire est écartée).

■ Les migrations: 5 scénarios différents

La Réunion attire de plus en plus

Des trois paramètres commandant l'évolution d'une population (mortalité, fécondité, migrations), le troisième est le plus difficile à cerner. On a pu ainsi évaluer le solde migratoire de la période 1990-1999 en l'assimilant à la variation de population entre les recensements de 1990 et de 1999, défalquée des naissances et des décès de la période. Le calcul effectué par génération permet d'en dégager la répartition par sexe et âge.

Des deux composantes migratoires (immigration et émigration) la première est externe au système démographique et varie, en intensité ou en provenance, sans relation directe avec l'évolution propre de la population d'accueil. Dans les années 60, le processus de départementalisation et le développement des services et administrations publiques ont favorisé l'arrivée de Métropolitains. Cette immigration s'est maintenue par la suite. Ainsi entre 1990 et 1999, 77 000 personnes dont les trois quarts proviennent de Métropole sont venues s'installer à la Réunion. Cette immigration se caractérise par une grande instabilité: une population relativement jeune, de passage

pour quelques années sur l'île et généralement accompagnée d'enfants.

La deuxième composante, l'émigration, a connu une évolution plus contrastée. Après un essor dans les années 60 lié à une politique volontariste des pouvoirs publics, le fort mouvement d'émigration s'est poursuivi jusqu'au début des années 80. En diminution depuis, il a fait place à un mouvement de retour modéré jusqu'en 1990 qui s'est intensifié depuis. On compte ainsi 43 000 départs de la Réunion vers la Métropole entre 1990 et 1999. Le développement des établissements scolaires et universitaires à la Réunion a limité les départs des jeunes Réunionnais vers l'Hexagone. De plus, la suppression du service militaire national devrait entraîner dans les prochaines années une réduction des flux de départ des Réunionnais âgés d'une vingtaine d'années. Parallèlement, les difficultés de l'emploi en Métropole ont incité les Réunionnais au retour.

D'autres facteurs jouent dans le même sens. Ainsi, l'abaissement des tarifs aériens, la prise en charge partielle voire totale de ces voyages, les forts recrutements dans le secteur public de ces 10 dernières années ont favorisé le mouvement de retour. Contrairement aux événements naturels (fécondité et mortalité) qui varient sur des périodes longues, les migrations peuvent évoluer très rapidement et très fortement dans le temps.

Accélération du mouvement migratoire depuis 1990

Les résultats du recensement de 1999 ont montré une accélération des mouvements migratoires à la Réunion depuis 1990. L'excédent des arrivées sur les départs atteint désormais 1 900 personnes contre 1 000 entre 1982 et 1990. Le contexte actuel montre que la Réunion est une région attractive par son niveau de vie, son image tropicale et par la création d'emplois ces dernières

années. D'autre part, le développement des infrastructures scolaires (université, lycées, collèges) et la suppression du service national rendent de moins en moins plausibles la perspective d'un solde migratoire négatif. La prudence suggère de maintenir pour le futur un mouvement migratoire positif. Cependant, la Prospective permet justement d'envisager des évolutions qui peuvent sembler a priori non prévisibles, un scénario négatif a donc été retenu par le C.E.S.R. Celui-ci permet d'imaginer les conséquences d'un renversement du solde migratoire sur la structure et le niveau de la population réunionnaise.

5 scénarios migratoires

- L'hypothèse de référence prolonge les tendances mesurées entre 1990 et 1999 jusqu'à l'horizon de la projection. Le solde migratoire passe de + 1 900 personnes en 2000 à + 2 300 en 2020. Cette variation de l'excédent migratoire s'explique par l'évolution de la structure et du niveau de la population réunionnaise.
- L'hypothèse de migration nulle (hypothèse 1) consiste à annuler l'effet de la migration sur la croissance de la population. Elle permet de mesurer l'effet des mouvements naturels (naissances - décès) sur la projection de population. Le solde migratoire est nul à partir du seuil de 2005 et projeté tel quel jusqu'en 2020.
- L'hypothèse de migration négative (hypothèse 2) consiste à multiplier par 4 le niveau des départs. Ce sont les 15-23 ans qui sont concernés ; les autres tranches d'âges connaissent en effet plus d'arrivées que de départs. A l'horizon 2020, cette hypothèse nous donne un solde migratoire négatif de -1 200 personnes.
- L'hypothèse haute (hypothèse 3) avec une augmentation de 50 % des mouvements migratoires consiste à augmenter à la fois les mouvements de départs et d'arrivées. Le

solde migratoire est positif et atteint + 3 600 personnes en 2020.

- L'hypothèse très haute (hypothèse 4) avec une augmentation des arrivées, consiste à multiplier par deux le niveau des arrivées mesurées entre 1990 et 1999. Les départs sont quant à eux maintenus. Dans ce contexte, le solde migratoire reste largement positif. Il atteint + 5 500 en 2010 puis + 6 500 en 2020.

Il convient de retenir d'une part, le contraste important entre les scénarios dans les hypothèses retenues, et d'autre part que l'outil de simulation INSEE ne permet pas en l'état d'intégrer d'éventuelles modifications de la nature et de l'origine des migrations.

II-4 Quelle anticipation des résultats ?

D'ores et déjà on peut s'interroger sur l'influence respective des 3 paramètres démographiques sur l'évolution de la population à l'horizon 2020. L'analyse de sensibilité de ces variables fait apparaître que la fécondité constitue le facteur déterminant puisque quel que soit le scénario retenu, il explique pour plus de 60 % l'évolution de la population.

Enfin, il convient de relativiser le quantitatif par rapport au qualitatif : l'objectif est de comprendre et de mieux mesurer les phénomènes de structure et de comportement au-delà des évolutions de masse (mode d'habiter, sociologie, consommation...).

III - Résultats de la prospective démographique à l'horizon 2020

Pour savoir l'évolution de notre population pour les vingt prochaines années, la section "Prospective" du Conseil Economique Social et Régional (C.E.S.R.), en collaboration avec l'INSEE, a réalisé des projections démographiques de la Réunion à l'horizon 2020.

Cette étude est indispensable afin d'analyser les besoins induits en matière de logements à construire, les emplois à créer pour la population active et les équipements à mettre en place dans tous les domaines pour le futur.

Ce travail s'est décomposé en deux phases :

1) Des projections démographiques à partir des données du recensement général de la population de 1999, selon des hypothèses d'évolution volontairement contrastées permettant d'observer l'évolution de la population de la Réunion à l'horizon 2020.

2) L'impact de ces projections démographiques sur les besoins induits : à partir de ces hypothèses d'évolution (solde migratoire, structure par âge et par sexe de la population, répartition géographique de la population, population active, niveau de qualification...), les besoins induits à l'horizon 2020 ont été évalués en termes :

* de logements,

* de population active.

Les résultats de la prospective démographique à l'horizon 2020 sont présentés en 3 parties :

- évolution de la population de la Réunion à l'horizon 2020,
- aménagement et politique du logement d'ici 2020,
- population active à l'horizon 2020.

III-1 - Evolution de la population de la Réunion à l'horizon 2020

Notre Ile connaît une très forte augmentation de sa population. Selon les chiffres des deux derniers recensements, le nombre d'habitants

est passé de 597 703 en 1990 à 706 180 en 1999.

L'augmentation moyenne annuelle est de 1,9 %, rythme comparable à celui mesuré entre 1982 et 1990. En neuf ans, la population a donc augmenté de 108 477 habitants.

Les trois paramètres commandant l'évolution d'une population sont la fécondité, la mortalité et la migration. La section "Prospective" du C.E.S.R. a voulu déterminer l'impact de chacun de ces paramètres sur l'augmentation de la population réunionnaise à l'horizon 2020 en fonction des 5 hypothèses décrites précédemment.

A - Evolution de la population à 2020

■ Evolution globale de la population

Dans une vingtaine d'années, la Réunion comptera entre 858 000 et 1 030 000 habitants soit 151 000 à 320 000 Réunionnais de plus en 2020 suivant le scénario retenu.

Quelles que soient les hypothèses envisagées, l'effectif total de la population reste supérieur à celui du point de départ pendant toute la durée des projections. Le potentiel d'accroissement inhérent à la structure par âge de la population réunionnaise actuelle est tel qu'en toutes hypothèses, l'effectif total continue de croître jusqu'en 2020. A cet horizon, la population totale atteint 952 000 pour le scénario de référence, soit 246 000 individus de plus qu'en 1999. L'hypothèse la plus haute, qui combine une fécondité et une immigration forte, donne même une population supérieure au million d'habitants d'ici 20 ans. L'écart entre les hypothèses extrêmes (scénarios 1 et 4) atteint 169 000 habitants, cette fourchette assez large donne des évolutions possibles à partir d'hypothèses très contrastées. La projection la plus basse qui combine une fécondité faible (ICF : 1,8) et un solde migratoire négatif (-1 200) donne une population de 858 000 en 2020 soit une augmentation de 150 000 par rapport à la situation d'aujourd'hui.

Tableau 1 : Principaux résultats des projections (résultats au 1^{er} janvier)

Hypothèses	Années	Hypothèse 1 Migration négative	Hypothèse 2 Migration nulle	Hypothèse 0 Référence	Hypothèse 3 Migration + 50 %	Hypothèse 4 Migration x 2
Population totale	2001	728 137	728 137	728 279	728 335	728 335
	2010	806 347	814 197	832 527	841 241	853 456
	2020	857 559	888 135	951 902	982 717	1 026 344
Naissances annuelles	2001	13 453	13 453	13 598	13 657	13 657
	2010	12 099	12 151	13 829	14 547	14 805
	2020	10 181	11 896	15 054	16 320	17 184
Décès annuels	2001	3 695	3 695	3 695	3 696	3 696
	2010	4 265	4 232	4 285	4 303	4 346
	2020	5 236	5 095	5 307	5 405	5 534
Migrations annuelles	2001	1 944	1 944	1 943	1 942	1 942
	2010	-1 376	0	2 011	3 128	5 522
	2020	-1 237	0	2 333	3 632	6 504
Accroissement total 2001/2020 (%)		17,8	22,0	30,7	34,9	40,9
Croissance naturelle (%)		19,4	20,9	25,3	27,1	27,8
Croissance migratoire (%)		-1,7	1,1	5,4	7,9	13,1

Pendant toute la période de projection, le nombre annuel de décès augmente régulièrement en raison du vieillissement de la population.

Le nombre de décès varie de 5 000 à 5 500 décès par an à l'horizon 2020, soit près de 1 500 décès annuels de plus qu'aujourd'hui.

Ces différences dans le nombre de décès s'expliquent par les modifications du niveau et de la structure de la population suivant l'hypothèse retenue.

Le niveau du solde migratoire varie également très fortement d'une hypothèse à l'autre.

L'hypothèse négative fait partir 1 200 personnes alors que l'hypothèse la plus haute en fait arriver 6 500 à l'horizon de la projection.

■ Evolution de la population par classe d'âges à l'horizon 2020

La part des jeunes devrait baisser

Quelle que soit l'hypothèse démographique retenue, la part des jeunes (moins de 20 ans) dans la population totale diminue en 2020. L'effectif de ces jeunes dépend essentiellement du cheminement futur de la fécondité : 9 000 à 17 700 jeunes seraient comptés en moins à l'horizon 2020 avec une fécondité à 1,8 alors que les 3 hypothèses à fécondité haute (ICF : 2,3 et 2,5) prévoient une augmentation de 30 000 à 60 000 jeunes supplémentaires sur la même période. Pourtant, leur part dans la population totale diminuera en raison du vieillissement de la population pour les 5 hypothèses envisagées et ils représenteront entre 28 et 31 % de la population en 2020 contre 36 % actuellement.

Tableau 2 : Principaux résultats des projections (résultats au 1^{er} janvier)

Hypothèses	Années	Hypothèse 1 Migration négative	Hypothèse 2 Migration nulle	Hypothèse 0 Référence	Hypothèse 3 Migration + 50 %	Hypothèse 4 Migration x 2
Population totale	2001	728 137	728 137	728 279	728 335	728 335
	2010	806 347	814 197	832 527	841 241	853 456
	2020	857 559	888 135	951 902	982 717	1 026 344
Population de 20 à 60 ans	2001	389 139	389 139	389 139	389 139	389 139
	2010	449 587	454 602	462 223	466 254	474 857
	2020	470 547	495 229	516 730	528 810	559 200
Population > 60 ans	2001	71 065	71 065	71 065	71 065	71 065
	2010	96 397	95 966	96 397	96 614	96 836
	2020	149 215	146 769	149 215	150 500	151 826

La population en âge de travailler de plus en plus nombreuse

L'effectif de la population en âge de travailler, les 20 à 60 ans, augmente régulièrement sur la période 1999-2020. Par le simple jeu de l'excédent des effectifs plus nombreux des générations entrantes dans cette catégorie d'âge sur ceux des générations sortantes nées entre 1930 à 1960, l'effectif total augmente de 380 000 en 1999 à 517 000 en 2020 pour l'hypothèse de référence. Cette augmentation passe du simple au double entre les hypothèses extrêmes, de + 90 600 individus âgés de 20 à 60 ans avec une migration négative à + 179 200 avec une nette accentuation des arrivées. Pourtant, la part des 20-60 ans dans la population totale évolue peu sur la période de projection. Les 20-60 ans représenteront entre 54 et 55 % de la population en 2020 contre 54 % actuellement.

Une amorce de vieillissement de la population

Sur les 150 000 à 320 000 habitants supplémentaires que comptera la Réunion en 2020, près de 80 000 proviendront de la population

âgée de 60 ans ou plus. A cette date, leur effectif aura plus que doublé quelle que soit l'hypothèse choisie et leur part dans la population totale, proche aujourd'hui de 10 %, atteindra 15 à 17 %. Ainsi, quel que soit le niveau futur de la migration ou de la fécondité, le poids relatif de la population âgée augmente. Cette croissance sera modérée dans un premier temps puis va s'accélérer à l'approche et au-delà de 2020 avec l'arrivée à soixante ans des générations nombreuses nées dans les années 60.

B - Impact des paramètres démographiques à 2020**■ Impact des paramètres démographiques sur l'évolution de la population à l'horizon 2020**

Le tableau 3 montre la sensibilité des paramètres démographiques sur l'augmentation de la population. La mesure en pourcentage de l'apport de chaque paramètre en interaction avec les deux autres dans l'augmentation de la population, montre l'influence de chaque paramètre sur son évolution.

Tableau 3: Impact des paramètres démographiques sur l'évolution de la population à 2020 (en %)

Paramètres démographiques	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 0	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Q F	72	70	66	64	59
Q D	37	30	23	21	19
Q M	- 10	0	11	15	12
Population totale	857 559	888 135	951 902	982 717	1 026 344

Il apparaît clairement que la fécondité est le facteur déterminant pour l'évolution de la population. Quelle que soit l'hypothèse retenue, la fécondité intervient pour plus de 60 % sur son évolution.

■ Impact des paramètres démographiques sur la structure de la population à l'horizon 2020

Le tableau 4 montre la sensibilité des paramètres démographiques par rapport aux classes d'âges, à l'horizon 2020.

En structure, les classes d'âges entre 20 et 60 ans restent stables quelle que soit l'hypothèse. Par contre, on observe une amorce de vieillissement de la population, que les gens en âge de travailler sont de plus en plus nombreux et que la part des jeunes devrait diminuer.

Tableau 4: Impact des paramètres démographiques sur la structure de la population à 2020 (en %)

Population	1999	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 0	Hypothèse 3	Hypothèse 4
< 20 ans	37	28	28	30	31	31
de 20 à 60 ans	53	55	56	54	54	54
> à 60 ans	10	17	16	16	15	15
Totale	706 180	857 559	888 135	951 902	982 717	1 026 344

III-2 Aménagement et politique du logement d'ici 2020

La méthode de travail utilisée est basée sur l'euristique c'est-à-dire le raisonnement par l'absurde qui valide une proposition en montrant que sa négation conduit à une contradiction... (Larousse).

Ce travail sur le logement à l'horizon 2020 a été réalisé sur la base des projections démographiques demandées par la section "Prospective" à l'INSEE.

A - Données chiffrées

- Il faut construire ou reconstruire entre 7 500 et 9 000 logements neufs¹⁵ par an pendant 20 ans, quelles que soient les hypothèses démographiques.

(15) Cette fourchette de 7 500 à 9 000 logements a été retenue car des réserves sont formulées par la section Prospective sur les hypothèses de démolition émises par l'INSEE, soit 2 000 logements annuels. Or, cette hypothèse ne se vérifie pas sur la dernière décennie (environ 1 000 logements par an).

- C'est donc l'équivalent de 60 % du parc existant à la Réunion qui devra être construit ou reconstruit à l'horizon 2020 soit 3 fois le rythme actuel de la France. Ces données mettent en exergue l'ampleur du phénomène et l'enjeu pour les pouvoirs publics.

Par rapport à la masse importante de logements et d'équipements à construire dans les 20 prochaines années, des éléments incontournables ont été définis.

B - Les éléments incontournables

- Ces logements se construiront quoi qu'il arrive car la demande est incompressible, et ce, même s'il existe une démission totale de l'ensemble des acteurs dans le domaine du logement.
- La filière canne est menacée en volume de production pour le maintien de ses usines. Elle s'inscrit dans un contexte différent de celui du vétiver ou du géranium dont la disparition peut intervenir progressivement. L'absence d'une production suffisante entraîne la fermeture et l'arrêt de cette filière.
- En économie libérale, on ne peut pas déconnecter l'offre de la demande. Pour construire beaucoup dans les années qui viennent, il faudra de plus en plus coller à la demande des ménages.
- 75 % des Réunionnais vivent aujourd'hui dans des maisons individuelles. C'est un élément d'histoire et de culture important. Il existe une tradition culturelle et une forte aspiration à ce mode d'habiter. C'est l'aspiration actuelle de nombreux ménages, cela ressort régulièrement des enquêtes d'opinion sur ce thème.

C - Trois extrapolations ont été élaborées et proposées

■ Le laisser-faire ou le tout libéral

Cette extrapolation se caractérise par une absence de planification et un grippage du logement social.

Absence de planification

Cette absence de planification (plus de SAR, des POS ou PLU très permissifs) engendre :

- des déclassements d'opportunité des terrains pour les rendre constructibles. Les constructions s'érigent selon la volonté de tout un chacun ;
- un étalement tentaculaire des villes (développement en tâche d'huile) avec des conséquences sur les équipements ;
- un mitage progressif des zones vertes et de tous les espaces agricoles y compris ceux dévolus à la culture de la canne à sucre ; sur la base de 15 logements à l'hectare on arrive à une consommation de 10 000 hectares de terre sur 20 ans, et ils n'existent pas... hors des terres cultivées.
- une pression certes moins forte sur le foncier mais un gaspillage des ressources foncières ;
- une baisse du tonnage de la canne engendrant une rupture totale de la filière ;
- une dégradation de l'environnement.

S'agissant des incidences agricoles, il est à noter que la canne joue un rôle de culture pivot à la Réunion. L'écroulement de la filière canne entraînerait l'anéantissement des filières de diversification. Ce sont toutes les filières agricoles de production de base et agroalimentaire de transformation qui seront également concernées.

Grippage du logement social

- La construction de logements sociaux a tendance à s'arrêter complètement consécutivement au désengagement de la collectivité sur le thème de l'habitat laissant l'économie de marché faire. Donc, une moindre intervention des pouvoirs publics, notamment de l'Etat sur le domaine de l'habitat ;
- L'absence d'alternative pour les plus démunis conduit au développement de l'habitat spontané soit une amplification de l'auto-construction avec des risques sanitaires importants et

une envolée des zones d'habitats précaires insalubres qui représentent déjà 9 % des logements à la Réunion ;

- Les entreprises structurées de bâtiment disparaissent et le travail informel se développe.

C'est une extrapolation qui paraît inenvisageable pour la vie collective mais qui n'est pas complètement irréaliste.

■ « Singapour sur Réunion »

Cette extrapolation est opposée au précédent scénario du « tout libéral ». Elle a été la réponse apportée par les pouvoirs publics après la Seconde guerre mondiale et dans les années 60 en Métropole. Elle sous-tend un gel des espaces non construits existants et une reconquête des espaces mités. Enfin, à noter que ce modèle de concentration de la ville dans la ville existe partiellement dans le monde. A Hawaï, Honolulu, la capitale a 900 000 habitants pour une population totale de 1 108 000 habitants. Pourtant la surface de Hawaï est égale à 6,6 fois celle de la Réunion. Mais c'est l'exemple de Singapour qui est à retenir dans cette hypothèse.

Gel des espaces non construits existants

- Ce gel des espaces urbanisés sur la Réunion (espaces agricoles, espaces verts) se réalise à des fins agricoles et à des fins de protection de l'environnement.
- La « sanctuarisation » de l'environnement est assurée par la collectivité investie d'un rôle de police important.
- L'urbanisation devient complètement administrée. Il en résulte une économie de l'espace construit et une rationalisation des équipements publics.
- Il découlerait de cette extrapolation un bouleversement des modes de vie actuels (fin des cases « à terre », des pratiques sociales, des manières d'habiter, des logiques familiales...).

Reconquête des espaces mités

- Cette reconquête des espaces mités s'opère notamment sur les zones d'habitats précaires insalubres (résorption complète de ces zones et récupération des espaces).
- Elle induit une densification massive des espaces habités et une rationalisation à outrance des équipements publics.
- Le foncier devient une valeur extrêmement rare et se traduit par une flambée de tout le foncier encore urbanisable.
- Une des conséquences majeures est le risque de modification en profondeur, des liens sociaux (familiaux et de voisinage).

Conclusion : Ces 2 extrapolations sont contrastées: la première, le « tout libéral » paraît inenvisageable et la seconde, le « tout administré », paraît infernal par rapport à l'éthique réunionnaise. Aucune solution extrême ne semble possible et équilibrée. De plus, on n'a jamais pu faire durablement le bonheur des gens contre leur gré. Une solution intermédiaire est donc obligatoire en termes de paix sociale.

■ « La part du feu »

Projet pour faire la ville sur la ville

Faire la ville sur la ville implique :

- une nécessaire concertation pragmatique de tous les acteurs sur des objectifs chiffrés agréés.
- une refonte des moyens pour le logement aidé, dans toute sa gamme du social à la défiscalisation.

La politique du logement aidé a davantage été la création de produits financiers que d'espaces réels de logement. Les produits financiers ont permis la construction de logements mais par-

fois en inadéquation avec les besoins des ménages : en particulier, l'accession différée ne se fait plus alors que c'est une demande très forte ; la location vente n'existe pas alors que c'est un produit qui correspondrait à la demande de nombreux ménages. Il faudrait donc élargir la gamme et refondre les moyens, ce qui sous-tend une remise à plat du système pour mieux répondre aux besoins des ménages. Là encore on revient sur l'idée que l'habitat social est un marché comme les autres avec des consommateurs de plus en plus exigeants et qu'il faut se rapprocher de la demande.

- une politique d'équipement des espaces (V.R.D.) volontariste et concertée.

Le constat actuel est que la Réunion souffre d'un réseau d'eau potable et d'assainissement déficient et sous-dimensionné. Le FRAFU, mis en place pour répondre à ces besoins (106 M€ C.P. 2000-2006), n'est pas au niveau des besoins exprimés actuellement (0,53 MM€). Un redéploiement important des masses financières devrait être organisé sur ces réseaux et une politique du FRAFU serait à définir pour une répartition efficiente des dotations.

- le logement est classiquement un des éléments de la ville donc du projet urbain sur le long terme. A la Réunion, il est encore plus que cela. Le fort taux de chômage incite les habitants à rester chez eux, même si le climat les autorise à vivre dehors toute l'année. Pour leur équilibre personnel il faut donc des logements où ils puissent trouver une stabilité sociale et une protection de leur intimité. La maison, « le nid », est donc un véritable amortisseur des tensions et des échecs et devient un facteur de paix sociale.

Compte tenu des besoins énormes tout ne pourrait pas se faire dans les villes actuelles « intra muros »

Malgré la volonté de tous, il ne sera pas possible de faire que de la ville sur la ville... et cela pour des raisons multiples (réseaux, indivision pour le foncier, disponibilité des terrains,

adéquation offre-demande...). Des extensions extra muros seront nécessaires. Sur la base de 15 à 20 logements à l'hectare en zone rurale, la consommation de terrains est si forte qu'il faut faire des choix réfléchis.

Un sacrifice raisonné de terres actuellement vierges afin de bâtir et d'aménager la ville de demain s'avère indispensable

- En protégeant fortement les meilleurs espaces agricoles (26-30 000 hectares) qui devront être définis sur l'ensemble de l'île mais en acceptant des sacrifices raisonnables et raisonnés sur des espaces qui sont de moindres valeurs agronomiques et qui sont aussi cohérents pour faire de la ville. Une porosité des espaces est à organiser entre les villes existantes et les espaces agricoles ou naturels sur l'ensemble de la Réunion.

- En se dotant d'un outil de maîtrise foncière puissant au service des collectivités pour acquérir les espaces urbains de demain ou en déclassant des terrains en quantité suffisante pour éviter la hausse du foncier.

Une fois les zones agricoles à protéger définies sur l'ensemble des communes, une politique foncière constitue une obligation incontournable pour assurer la maîtrise et le portage du foncier au travers d'outils de type Etablissement Public Foncier (E.P.F.). La situation actuelle montre que la mise en œuvre de ce type d'outil semble la seule alternative.

III-3 Population active à l'horizon 2020

A - Projection des taux d'activités

■ Méthodologie

La projection des taux d'activités¹⁶ s'appuie sur la définition de l'activité au sens du recensement¹⁷ qui est mesurée à partir des déclarations spontanées des individus plutôt que sur la définition du BIT¹⁸ qui est plus restrictive. Le concept du recensement permet de mieux approcher la mesure d'un comportement individuel d'activité. La loi statistique que l'on retient pour les projections est la loi logistique. Cette loi est utilisée pour analyser des phénomènes qui se diffusent progressivement : émergence du phénomène, propagation, puis saturation progressive. On suppose donc que les comportements d'activité suivent une évolution de ce type.

L'ajustement a été réalisé sur la période 1954-2000. Cette période est supposée être une phase de transition qui correspond à une forte variation entre deux régimes stationnaires. Les coefficients estimés et, par conséquent la trajectoire logistique obtenue, sont sensibles au choix des taux d'activités limites. Ce choix a un impact sur les niveaux asymptotiques passés et futurs du taux d'activité projeté, mais aussi sur la pente de son évolution au cours de la période de transition.

(16) Taux d'activité : dans une population donnée, c'est le rapport entre le nombre d'actifs et la population totale correspondante.

(17) Population active au sens du recensement : sont actifs au sens du recensement les individus qui déclarent occuper un emploi ou en rechercher un. Depuis le recensement de 1982, les militaires du contingent font aussi partie de la population active totale.

(18) Population active au sens du BIT : sont actifs au sens du Bureau International du Travail, les militaires du contingent, les individus qui ont un emploi, ceux qui ont trouvé un emploi qui commencera ultérieurement, ceux qui souhaitent travailler et effectuent des démarches de recherche d'emploi et sont disponibles pour travailler.

Le choix des taux limites par âge et par sexe a été arrêté en 1997 par un groupe de travail « emploi » du CRIESR qui réunit producteurs et utilisateurs de statistiques et experts régionaux.

Des femmes qui se portent massivement sur le marché de l'emploi

La croissance de l'activité féminine, constatée à toutes les tranches d'âge par le passé, devrait se poursuivre dans les années à venir jusqu'à un niveau proche de la métropole, et ce quel que soit le scénario retenu (cf. tableau 5: Evolution de l'activité féminine et masculine).

Tableau 5 : Evolution de l'activité féminine et masculine

HYPOTHESE DE REFERENCE																		
Année	Population active totale				Accroissement annuel de la population active				Accroissement cumulé de la population active depuis 1999				Accroissement cumulé de la population active depuis 1999 lié aux comportements				Taux d'activité	
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble		Hommes	Femmes	Ensemble		Hommes	Femmes	Ensemble		Hommes	Femmes
1999	164 543	130 739	295 282	44,28%				0	0	0						0,676	0,505	
2000	168 131	134 692	302 823	44,48%	3 588	3 953	7 541	3 588	3 953	7 541	7 541	-40	1 293	1 253	1 253	0,675	0,509	
2001	171 579	138 703	310 282	44,70%	3 448	4 011	7 459	7 036	7 964	15 000	15 000	-104	2 580	2 477	2 477	0,674	0,513	
2002	174 917	142 595	317 511	44,91%	3 338	3 892	7 229	10 374	11 856	22 230	22 230	-201	3 861	3 660	3 660	0,673	0,516	
2003	177 935	146 292	324 227	45,12%	3 019	3 697	6 715	13 393	15 552	28 945	28 945	-307	5 123	4 816	4 816	0,671	0,519	
2004	181 010	150 043	331 054	45,32%	3 075	3 752	6 827	16 468	19 304	35 772	35 772	-454	6 367	5 912	5 912	0,669	0,521	
2005	184 400	154 014	338 414	45,51%	3 389	3 971	7 360	19 857	23 275	43 132	43 132	-590	7 619	7 029	7 029	0,667	0,524	
2006	187 672	157 997	345 669	45,71%	3 272	3 983	7 255	23 129	27 258	50 387	50 387	-728	8 890	8 162	8 162	0,665	0,527	
2007	190 767	161 694	352 461	45,88%	3 095	3 697	6 792	26 224	30 955	57 179	57 179	-842	10 147	9 304	9 304	0,662	0,528	
2008	193 523	165 151	358 674	46,04%	2 756	3 457	6 213	28 980	34 412	63 392	63 392	-982	11 416	10 434	10 434	0,658	0,529	
2009	196 508	168 750	365 258	46,20%	2 986	3 598	6 584	31 966	38 010	69 976	69 976	-1 115	12 698	11 583	11 583	0,657	0,530	
2010	199 558	172 466	372 024	46,36%	3 049	3 716	6 766	35 015	41 727	76 742	76 742	-1 214	14 019	12 806	12 806	0,655	0,533	
2011	202 504	176 030	378 534	46,50%	2 946	3 564	6 510	37 962	45 291	83 252	83 252	-1 310	15 339	14 030	14 030	0,654	0,535	
2012	205 187	179 391	384 578	46,65%	2 683	3 361	6 044	40 645	48 652	89 297	89 297	-1 400	16 567	15 167	15 167	0,652	0,536	
2013	207 739	182 459	390 197	46,76%	2 552	3 067	5 619	43 196	51 719	94 916	94 916	-1 505	17 719	16 214	16 214	0,649	0,536	
2014	210 159	185 370	395 529	46,87%	2 420	2 911	5 331	45 617	54 630	100 247	100 247	-1 505	18 914	17 409	17 409	0,647	0,536	
2015	212 521	188 202	400 723	46,97%	2 362	2 832	5 194	47 979	57 463	105 441	105 441	-1 486	20 131	18 646	18 646	0,644	0,536	
2016	214 779	190 853	405 633	47,05%	2 258	2 651	4 910	50 237	60 114	110 351	110 351	-1 436	21 292	19 856	19 856	0,640	0,535	
2017	216 807	193 414	410 221	47,15%	2 027	2 561	4 588	52 264	62 675	114 940	114 940	-1 386	22 450	21 064	21 064	0,636	0,534	
2018	218 808	195 811	414 620	47,23%	2 001	2 397	4 398	54 266	65 072	119 338	119 338	-1 333	23 548	22 214	22 214	0,632	0,532	
2019	220 476	197 876	418 352	47,30%	1 668	2 064	3 733	55 934	67 137	123 071	123 071	-1 294	24 539	23 245	23 245	0,628	0,530	
2020	222 147	199 860	422 007	47,36%	1 671	1 984	3 654	57 604	69 121	126 725	126 725	-1 279	25 455	24 177	24 177	0,623	0,528	

HYPOTHESE 1

Fécondité 1,8 - Emigration forte

Année	Population active totale				Accroissement annuel de la population active			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999 lié aux comportements			Taux d'activité	
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
1999	164 543	130 739	295 282	44,28%				0	0	0				0,676	0,505
2000	168 131	134 692	302 823	44,48%	3 588	3 953	7 541	3 588	3 953	7 541	-40	1 293	1 253	0,675	0,509
2001	171 579	138 703	310 282	44,70%	3 448	4 011	7 459	7 036	7 964	15 000	-104	2 580	2 477	0,674	0,513
2002	174 917	142 595	317 511	44,91%	3 338	3 892	7 229	10 374	11 856	22 230	-201	3 861	3 660	0,673	0,516
2003	177 935	146 292	324 227	45,12%	3 019	3 697	6 715	13 393	15 552	28 945	-307	5 123	4 816	0,671	0,519
2004	181 010	150 043	331 054	45,32%	3 075	3 752	6 827	16 468	19 304	35 772	-454	6 367	5 912	0,669	0,521
2005	184 400	154 014	338 414	45,51%	3 389	3 971	7 360	19 857	23 275	43 132	-590	7 619	7 029	0,667	0,524
2006	186 839	157 674	344 512	45,77%	2 439	3 660	6 099	22 296	26 935	49 231	-620	8 942	8 323	0,667	0,528
2007	188 972	160 992	349 964	46,00%	2 134	3 318	5 452	24 430	30 253	54 683	-595	10 277	9 682	0,667	0,530
2008	190 621	163 997	354 618	46,25%	1 648	3 005	4 654	26 078	33 258	59 336	-576	11 641	11 065	0,664	0,532
2009	192 298	167 027	359 325	46,48%	1 677	3 030	4 707	27 756	36 288	64 044	-538	13 024	12 486	0,663	0,534
2010	193 869	170 037	363 906	46,73%	1 571	3 010	4 580	29 326	39 298	68 624	-466	14 441	13 975	0,661	0,536
2011	195 262	172 831	368 093	46,95%	1 394	2 794	4 188	30 720	42 092	72 812	-409	15 830	15 421	0,659	0,537
2012	196 321	175 348	371 669	47,18%	1 059	2 517	3 575	31 778	44 609	76 387	-371	17 104	16 733	0,656	0,538
2013	197 122	177 502	374 624	47,38%	801	2 154	2 955	32 579	46 763	79 343	-372	18 272	17 901	0,652	0,538
2014	197 700	179 433	377 133	47,58%	578	1 930	2 509	33 158	48 694	81 851	-316	19 435	19 119	0,647	0,537
2015	198 131	181 214	379 346	47,77%	431	1 782	2 213	33 589	50 475	84 064	-273	20 572	20 298	0,642	0,535
2016	198 435	182 813	381 247	47,95%	304	1 598	1 902	33 892	52 074	85 966	-208	21 646	21 437	0,636	0,533
2017	198 487	184 312	382 798	48,15%	52	1 499	1 551	33 944	53 573	87 517	-148	22 703	22 555	0,630	0,531
2018	198 435	185 616	384 051	48,33%	-52	1 304	1 253	33 892	54 877	88 769	-95	23 694	23 599	0,624	0,529
2019	198 083	186 611	384 694	48,51%	-352	995	643	33 540	55 872	89 412	-46	24 582	24 536	0,618	0,526
2020	197 660	187 510	385 170	48,68%	-423	899	476	33 117	56 771	89 888	-13	25 394	25 381	0,612	0,523

HYPOTHESE 2**Fécondité 1,8 - Migration nulle**

Année	Population active totale				Accroissement annuel de la population active			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999 lié aux comportements			Taux d'activité	
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
1999	164 543	130 739	295 282	44,28%				0	0	0				0,676	0,505
2000	168 131	134 692	302 823	44,48%	3 588	3 953	7 541	3 588	3 953	7 541	-40	1 293	1 253	0,675	0,509
2001	171 579	138 703	310 282	44,70%	3 448	4 011	7 459	7 036	7 964	15 000	-104	2 580	2 477	0,674	0,513
2002	174 917	142 595	317 511	44,91%	3 338	3 892	7 229	10 374	11 856	22 230	-201	3 861	3 660	0,673	0,516
2003	177 935	146 292	324 227	45,12%	3 019	3 697	6 715	13 393	15 552	28 945	-307	5 123	4 816	0,671	0,519
2004	181 010	150 043	331 054	45,32%	3 075	3 752	6 827	16 468	19 304	35 772	-454	6 367	5 912	0,669	0,521
2005	184 400	154 014	338 414	45,51%	3 389	3 971	7 360	19 857	23 275	43 132	-590	7 619	7 029	0,667	0,524
2006	186 736	157 247	343 982	45,71%	2 336	3 233	5 569	22 193	26 508	48 701	-775	8 815	8 041	0,663	0,525
2007	188 940	160 211	349 151	45,89%	2 205	2 964	5 168	24 398	29 471	53 869	-951	9 974	9 023	0,659	0,525
2008	190 880	162 949	353 829	46,05%	1 940	2 738	4 678	26 338	32 210	58 547	-1 165	11 126	9 961	0,654	0,525
2009	193 132	165 858	358 990	46,20%	2 252	2 909	5 161	28 590	35 119	63 709	-1 382	12 273	10 891	0,651	0,525
2010	195 526	168 936	364 462	46,35%	2 394	3 078	5 472	30 984	38 197	69 180	-1 567	13 449	11 881	0,649	0,527
2011	197 876	171 885	369 762	46,49%	2 350	2 950	5 299	33 334	41 146	74 480	-1 748	14 617	12 869	0,647	0,528
2012	200 001	174 651	374 652	46,62%	2 125	2 766	4 891	35 458	43 912	79 371	-1 914	15 691	13 777	0,645	0,529
2013	202 033	177 131	379 164	46,72%	2 032	2 480	4 512	37 490	46 392	83 883	-2 082	16 693	14 611	0,643	0,529
2014	203 965	179 461	383 425	46,80%	1 932	2 329	4 261	39 422	48 722	88 144	-2 120	17 751	15 631	0,641	0,529
2015	205 859	181 712	387 571	46,88%	1 895	2 251	4 146	41 317	50 973	92 289	-2 117	18 844	16 726	0,638	0,529
2016	207 638	183 766	391 404	46,95%	1 779	2 054	3 832	43 096	53 026	96 122	-2 067	19 890	17 823	0,636	0,528
2017	209 171	185 711	394 882	47,03%	1 533	1 945	3 478	44 628	54 972	99 600	-2 004	20 939	18 935	0,633	0,527
2018	210 675	187 460	398 135	47,08%	1 504	1 749	3 253	46 133	56 721	102 853	-1 927	21 927	20 000	0,630	0,526
2019	211 812	188 843	400 655	47,13%	1 137	1 383	2 520	47 270	58 104	105 374	-1 864	22 801	20 936	0,627	0,523
2020	212 934	190 115	403 049	47,17%	1 122	1 272	2 394	48 391	59 376	107 768	-1 824	23 592	21 768	0,623	0,521

HYPOTHESE 3

Fécondité 2,5 - Migration 1,5

Année	Population active totale				Accroissement annuel de la population active			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999 lié aux comportements			Taux d'activité	
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
1999	164 543	130 739	295 282	44,28%				0	0	0				0,676	0,505
2000	168 131	134 692	302 823	44,48%	3 588	3 953	7 541	3 588	3 953	7 541	-40	1 293	1 253	0,675	0,509
2001	171 579	138 703	310 282	44,70%	3 448	4 011	7 459	7 036	7 964	15 000	-104	2 580	2 477	0,674	0,513
2002	174 917	142 595	317 511	44,91%	3 338	3 892	7 229	10 374	11 856	22 230	-201	3 861	3 660	0,673	0,516
2003	177 935	146 292	324 227	45,12%	3 019	3 697	6 715	13 393	15 552	28 945	-307	5 123	4 816	0,671	0,519
2004	181 010	150 043	331 054	45,32%	3 075	3 752	6 827	16 468	19 304	35 772	-454	6 367	5 912	0,669	0,521
2005	184 400	154 014	338 414	45,51%	3 389	3 971	7 360	19 857	23 275	43 132	-590	7 619	7 029	0,667	0,524
2006	188 894	158 852	347 745	45,68%	4 494	4 837	9 332	24 351	28 112	52 464	-718	8 947	8 229	0,666	0,528
2007	193 225	163 432	356 657	45,82%	4 331	4 580	8 911	28 682	32 693	61 375	-818	10 276	9 458	0,664	0,530
2008	197 255	167 793	365 048	45,96%	4 030	4 361	8 391	32 712	37 054	69 766	-942	11 632	10 690	0,661	0,532
2009	201 529	172 322	373 851	46,09%	4 274	4 529	8 804	36 987	41 583	78 570	-1 058	13 015	11 957	0,660	0,534
2010	205 886	176 993	382 879	46,23%	4 357	4 670	9 028	41 344	46 254	87 597	-1 138	14 452	13 313	0,660	0,537
2011	210 147	181 518	391 665	46,35%	4 260	4 525	8 786	45 604	50 779	96 383	-1 214	15 902	14 688	0,659	0,540
2012	214 162	185 860	400 022	46,46%	4 016	4 342	8 358	49 620	55 121	104 741	-1 283	17 272	15 989	0,657	0,542
2013	218 059	189 934	407 993	46,55%	3 897	4 074	7 971	53 517	59 195	112 711	-1 368	18 577	17 209	0,655	0,543
2014	221 856	193 885	415 741	46,64%	3 797	3 951	7 748	57 313	63 146	120 459	-1 353	19 934	18 581	0,653	0,544
2015	225 621	197 790	423 410	46,71%	3 765	3 905	7 669	61 078	67 051	128 129	-1 324	21 320	19 996	0,650	0,543
2016	229 304	201 530	430 834	46,78%	3 684	3 740	7 423	64 762	70 790	135 552	-1 273	22 649	21 376	0,646	0,543
2017	232 767	205 212	437 979	46,85%	3 463	3 683	7 145	68 225	74 473	142 697	-1 229	23 979	22 750	0,642	0,542
2018	236 235	208 761	444 995	46,91%	3 468	3 549	7 016	71 692	78 021	149 714	-1 185	25 256	24 071	0,638	0,541
2019	239 399	212 010	451 409	46,97%	3 164	3 250	6 414	74 857	81 271	156 128	-1 153	26 436	25 283	0,634	0,539
2020	242 585	215 206	457 791	47,01%	3 186	3 196	6 382	78 042	84 467	162 510	-1 144	27 554	26 410	0,630	0,538

HYPOTHESE 4**Fécondité 2,5 - Immigration x 2**

Année	Population active totale				Accroissement annuel de la population active			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999			Accroissement cumulé de la population active depuis 1999 lié aux comportements			Taux d'activité	
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
1999	164 543	130 739	295 282	44,28%				0	0	0				0,676	0,505
2000	168 131	134 692	302 823	44,48%	3 588	3 953	7 541	3 588	3 953	7 541	-40	1 293	1 253	0,675	0,509
2001	171 579	138 703	310 282	44,70%	3 448	4 011	7 459	7 036	7 964	15 000	-104	2 580	2 477	0,674	0,513
2002	174 917	142 595	317 511	44,91%	3 338	3 892	7 229	10 374	11 856	22 230	-201	3 861	3 660	0,673	0,516
2003	177 935	146 292	324 227	45,12%	3 019	3 697	6 715	13 393	15 552	28 945	-307	5 123	4 816	0,671	0,519
2004	181 010	150 043	331 054	45,32%	3 075	3 752	6 827	16 468	19 304	35 772	-454	6 367	5 912	0,669	0,521
2005	184 400	154 014	338 414	45,51%	3 389	3 971	7 360	19 857	23 275	43 132	-590	7 619	7 029	0,667	0,524
2006	188 894	158 852	347 745	45,68%	4 494	4 837	9 332	24 351	28 112	52 464	-718	8 947	8 229	0,666	0,528
2007	193 225	163 432	356 657	45,82%	4 331	4 580	8 911	28 682	32 693	61 375	-818	10 276	9 458	0,664	0,530
2008	197 255	167 793	365 048	45,96%	4 030	4 361	8 391	32 712	37 054	69 766	-942	11 632	10 690	0,661	0,532
2009	201 529	172 322	373 851	46,09%	4 274	4 529	8 804	36 987	41 583	78 570	-1 058	13 015	11 957	0,660	0,534
2010	205 886	176 993	382 879	46,23%	4 357	4 670	9 028	41 344	46 254	87 597	-1 138	14 452	13 313	0,660	0,537
2011	210 147	181 518	391 665	46,35%	4 260	4 525	8 786	45 604	50 779	96 383	-1 214	15 902	14 688	0,659	0,540
2012	214 162	185 860	400 022	46,46%	4 016	4 342	8 358	49 620	55 121	104 741	-1 283	17 272	15 989	0,657	0,542
2013	218 059	189 934	407 993	46,55%	3 897	4 074	7 971	53 517	59 195	112 711	-1 368	18 577	17 209	0,655	0,543
2014	221 856	193 885	415 741	46,64%	3 797	3 951	7 748	57 313	63 146	120 459	-1 353	19 934	18 581	0,653	0,544
2015	225 621	197 790	423 410	46,71%	3 765	3 905	7 669	61 078	67 051	128 129	-1 324	21 320	19 996	0,650	0,543
2016	229 304	201 530	430 834	46,78%	3 684	3 740	7 423	64 762	70 790	135 552	-1 273	22 649	21 376	0,646	0,543
2017	232 767	205 212	437 979	46,85%	3 463	3 683	7 145	68 225	74 473	142 697	-1 229	23 979	22 750	0,642	0,542
2018	236 235	208 761	444 995	46,91%	3 468	3 549	7 016	71 692	78 021	149 714	-1 185	25 256	24 071	0,638	0,541
2019	239 399	212 010	451 409	46,97%	3 164	3 250	6 414	74 857	81 271	156 128	-1 153	26 436	25 283	0,634	0,539
2020	242 585	215 206	457 791	47,01%	3 186	3 196	6 382	78 042	84 467	162 510	-1 144	27 554	26 410	0,630	0,538

Cette progression de l'activité des femmes dans les 20 prochaines années apparaît nettement en analysant « l'effet comportemental » (cf. tableau 5, colonne 4). L'élément « comportemental » est obtenu en comparant l'évolution de la population active à l'horizon 2020 selon le taux d'activités de 1999 (effet démographique) et cette même population avec les taux d'activités projetés selon la loi logistique. Cette analyse met en relief les personnes qui décident, par rapport à la situation actuelle, de se porter ou de ne pas se porter sur le marché du travail (résultat présenté en cumulé depuis 1999).

Ainsi, selon l'hypothèse de référence, en 2020, ce seraient au total 25 455 femmes supplémentaires qui se porteraient sur le marché de l'emploi.

A l'inverse, pour les hommes, un différentiel négatif croissant est observé (au total, 1 279 hommes en moins sur le marché du travail en 2020 pour l'hypothèse de référence) lié à une forte baisse de l'activité masculine pour les moins de 25 ans (allongement des études supérieures) et à une certaine stabilisation des taux d'activités pour les autres tranches d'âges.

Des jeunes de moins en moins actifs

Les taux d'activités des moins de 25 ans devraient continuer à décroître dans les années à venir. Le développement de l'enseignement supérieur en particulier, conduirait un grand nombre de jeunes à retarder leur entrée sur le marché de l'emploi (cf. graphiques 1 Evolution de la population active des – de 25 ans).

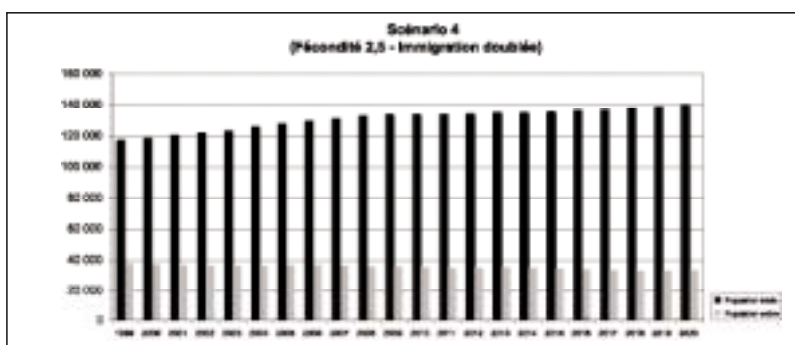
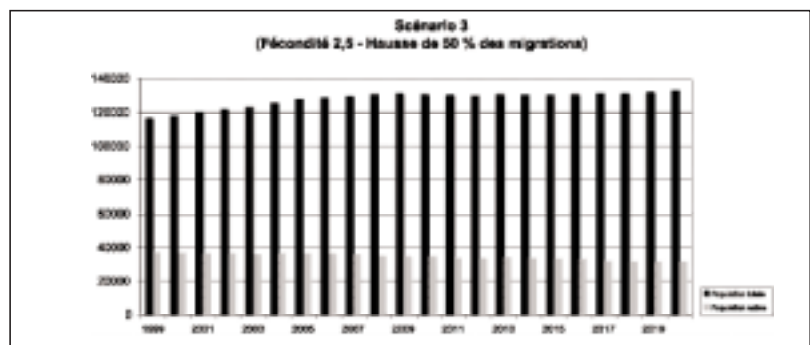
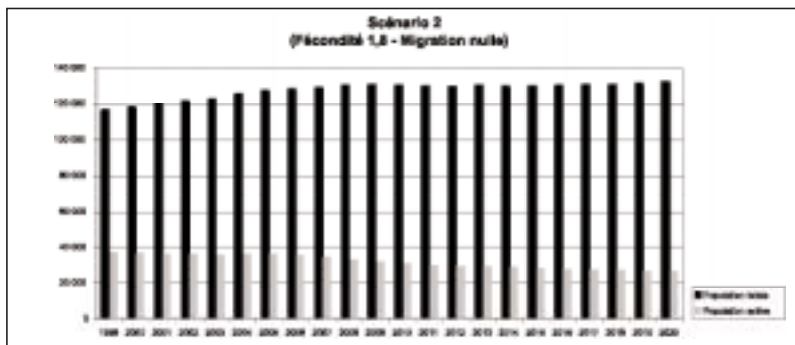
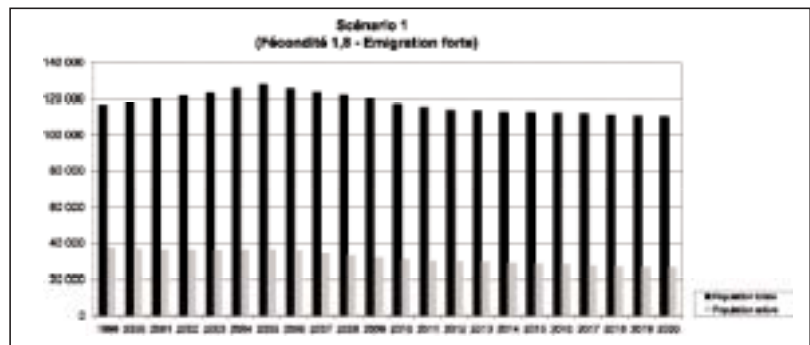
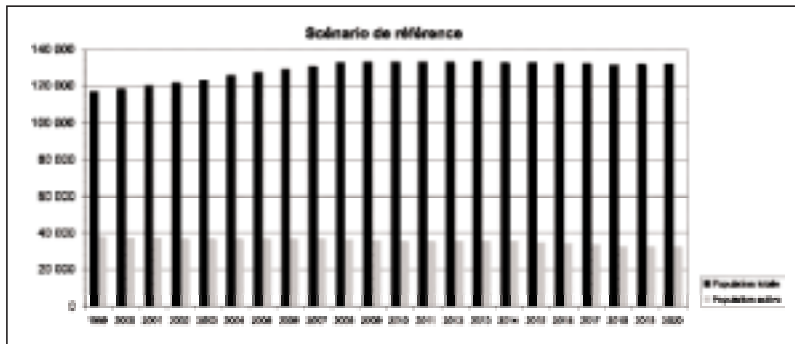
La population active des moins de 25 ans représenterait en 2020 moins de 25 % de la population de cette tranche d'âge alors qu'elle représente près du tiers actuellement.

La diminution de l'activité des jeunes s'effectuerait de manière plus sensible chez la gente masculine.

Les plus de 50 ans

La projection des taux d'activités se base sur la réglementation telle qu'elle est définie actuellement. Toutefois, il est clair qu'un allongement de la durée de cotisation pour la retraite ou au contraire un développement massif des préretraites aura un impact très fort sur les taux d'activités des personnes âgées de plus de 50 ans. Aussi, pour ces tranches d'âges, la projection des taux d'activité se base-t-elle sur les taux d'activités actuellement constatés en Métropole. Soulignons qu'un décalage de 5 ans de l'âge de départ à la retraite – se traduisant statistiquement par un report des taux d'activités actuels des personnes de 55-59 ans aux 60-64 ans - augmenterait la population active de près de 11 000 personnes en 2020 (hypothèse de référence).

Graphique 1 - Evolution de la population active de - 25 ans à l'horizon de 2020



**B - Influence des taux de fécondité :
un effet démographique nul**

Se reporter au tableau 6 présentant les résultats comparatifs des différentes hypothèses.

Une fois les taux d'activités projetés, il est nécessaire d'appliquer ces taux aux différentes structures de population obtenues à partir des différents scénarii afin d'obtenir la population active par tranche d'âge quinquennal.

Les hypothèses quant aux taux de fécondité prévus n'ont pas d'incidence sur la population active à l'horizon 2020. En effet, les enfants nés à partir de 2000 seront très peu nombreux à s'insérer sur le marché de l'emploi à cette échéance. Le taux d'activités des 15-20 ans devrait être inférieur à 7 % à l'horizon 2020 et il est clair que les enfants nés après 2005 seront trop jeunes pour s'insérer sur le marché de l'emploi à cet horizon.

C - Entre 385 000 et 485 000 actifs selon la migration

Se reporter au tableau 6 présentant les résultats comparatifs des différentes hypothèses et au graphique 2 sur les résultats de ces hypothèses.

En fait, ce sont surtout les hypothèses concernant la migration qui vont faire essentiellement diverger les différentes projections. Ainsi, en fonction de l'hypothèse de migration retenue, la population active en 2020 varie entre 385 000 (hypothèse à forte émigration) et 458 000 (hypothèse avec une très forte migration positive) soit entre 90 000 et 162 500 personnes supplémentaires sur le marché de l'emploi en 2020. La population active devrait atteindre 403 000 selon l'hypothèse à migration nulle, 422 000 selon l'hypothèse de référence et 433 000 pour l'hypothèse avec une migration à 50 % soit respectivement 108 000, 126 700 et 137 300 personnes supplémentaires en 2020.

Au total, la population active progresserait de 30 % (hypothèse à forte émigration) à 55 % (hypothèse avec une très forte migration positive) au cours des 20 prochaines années.

D - Une constante : la diminution régulière des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi

Se reporter au tableau 6 présentant les résultats comparatifs des différentes hypothèses et au graphique 2 sur les résultats de ces hypothèses.

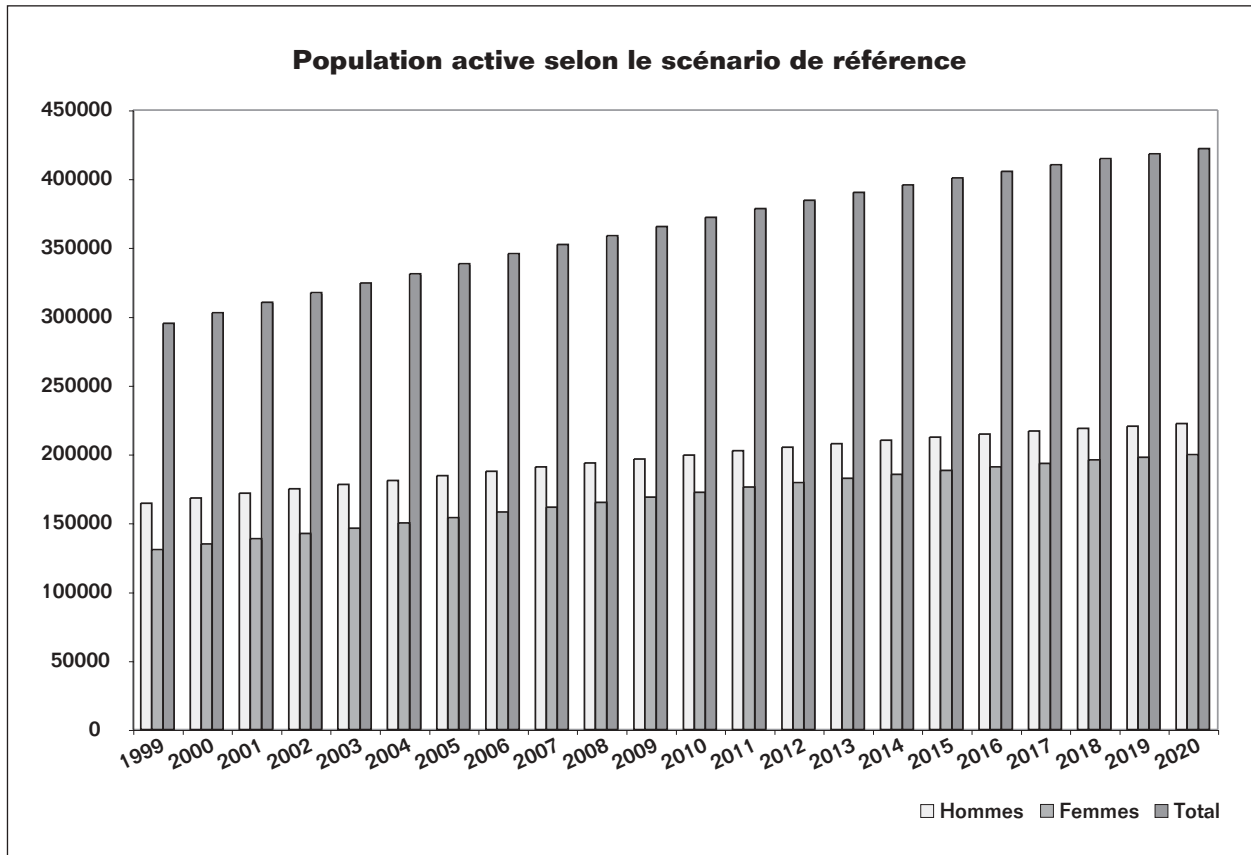
Quelle que soit l'hypothèse retenue, il apparaît que l'accroissement annuel de la population active ira en décroissant sur les 20 prochaines années. Ainsi, alors qu'au cours de la précédente décennie la croissance de la population active était de l'ordre de 7 000 actifs par an, cette croissance selon l'hypothèse de référence, devrait se réduire progressivement pour atteindre un nombre d'arrivants de l'ordre de 3 650 actifs en 2020.

De même il a été retenu le même niveau de « mobilité » que par le passé, soit 2 100 pour la mobilité formation, 1 500 pour la mobilité emploi et 1 500 pour la mobilité étudiante.

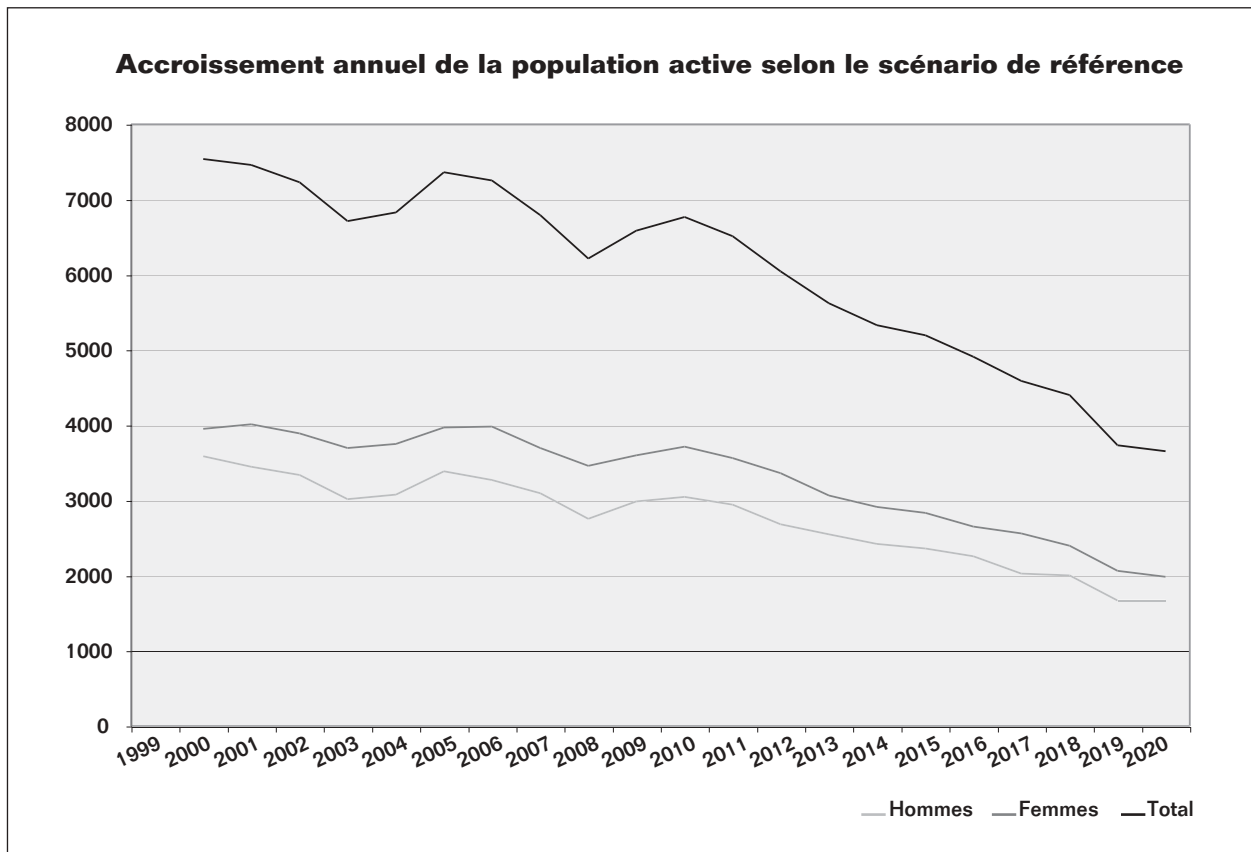
Tableau 6 : Résultats comparatifs des différentes hypothèses

Année	Hypothèse de référence			Hypothèse 1 Fécondité 1,8 Emigration forte			Hypothèse 2 Fécondité 1,8 Migration nulle			Hypothèse 3 Fécondité 2,5 Migration + 50 %			Hypothèse 4 Fécondité 2,5 Immigration doublée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1999	164 543	130 739	295 282	164 543	130 739	295 282	164 543	130 739	295 282	164 543	130 739	295 282	164 543	130 739	295 282
2000	168 131	134 692	302 823	168 131	134 692	302 823	168 131	134 692	302 823	168 131	134 692	302 823	168 131	134 692	302 823
2001	171 579	138 703	310 282	171 579	138 703	310 282	171 579	138 703	310 282	171 579	138 703	310 282	171 579	138 703	310 282
2002	174 917	142 595	317 511	174 917	142 595	317 511	174 917	142 595	317 511	174 917	142 595	317 511	174 917	142 595	317 511
2003	177 935	146 292	324 227	177 935	146 292	324 227	177 935	146 292	324 227	177 935	146 292	324 227	177 935	146 292	324 227
2004	181 010	150 043	331 054	181 010	150 043	331 054	181 010	150 043	331 054	181 010	150 043	331 054	181 010	150 043	331 054
2005	184 400	154 014	338 414	184 400	154 014	338 414	184 400	154 014	338 414	184 400	154 014	338 414	184 400	154 014	338 414
2006	187 672	157 997	345 669	186 839	157 674	344 512	186 736	157 247	343 982	188 145	158 368	346 513	188 894	158 852	347 745
2007	190 767	161 694	352 461	188 972	160 992	349 964	188 940	160 211	349 151	191 687	162 444	354 130	193 225	163 432	356 657
2008	193 523	165 151	358 674	190 621	163 997	354 618	190 880	162 949	353 829	194 877	166 270	361 147	197 255	167 793	365 048
2009	196 508	168 750	365 258	192 298	167 027	359 325	193 132	165 858	358 990	198 265	170 229	368 494	201 529	172 322	373 851
2010	199 558	172 466	372 024	193 869	170 037	363 906	195 526	168 936	364 462	201 686	174 290	375 976	205 886	176 993	382 879
2011	202 504	176 030	378 534	195 262	172 831	368 093	197 876	171 885	369 762	204 984	178 190	383 175	210 147	181 518	391 665
2012	205 187	179 391	384 578	196 321	175 348	371 669	200 001	174 651	374 652	208 011	181 879	389 890	214 162	185 860	400 022
2013	207 739	182 459	390 197	197 122	177 502	374 624	202 033	177 131	379 164	210 882	185 278	396 160	218 059	189 934	407 993
2014	210 159	185 370	395 529	197 700	179 433	377 133	203 965	179 461	383 425	213 619	188 518	402 137	221 856	193 885	415 741
2015	212 521	188 202	400 723	198 131	181 214	379 346	205 859	181 712	387 571	216 282	191 682	407 964	225 621	197 790	423 410
2016	214 779	190 853	405 633	198 435	182 813	381 247	207 638	183 766	391 404	218 846	194 666	413 512	229 304	201 530	430 834
2017	216 807	193 414	410 221	198 487	184 312	382 798	209 171	185 711	394 882	221 182	197 581	418 763	232 767	205 212	437 979
2018	218 808	195 811	414 620	198 435	185 616	384 051	210 675	187 460	398 135	223 487	200 335	423 822	236 235	208 761	444 995
2019	220 476	197 876	418 352	198 083	186 611	384 694	211 812	188 843	400 655	225 476	202 774	428 250	239 399	212 010	451 409
2020	222 147	199 860	422 007	197 660	187 510	385 170	212 934	190 115	403 049	227 460	205 147	432 607	242 585	215 206	457 791
2000			302 820			302 820			302 820			302 820			302 820
2010			372 000			364 000			364 000			376 000			383 000
2020			422 000			385 000			403 000			433 000			458 000

Graphiques 2

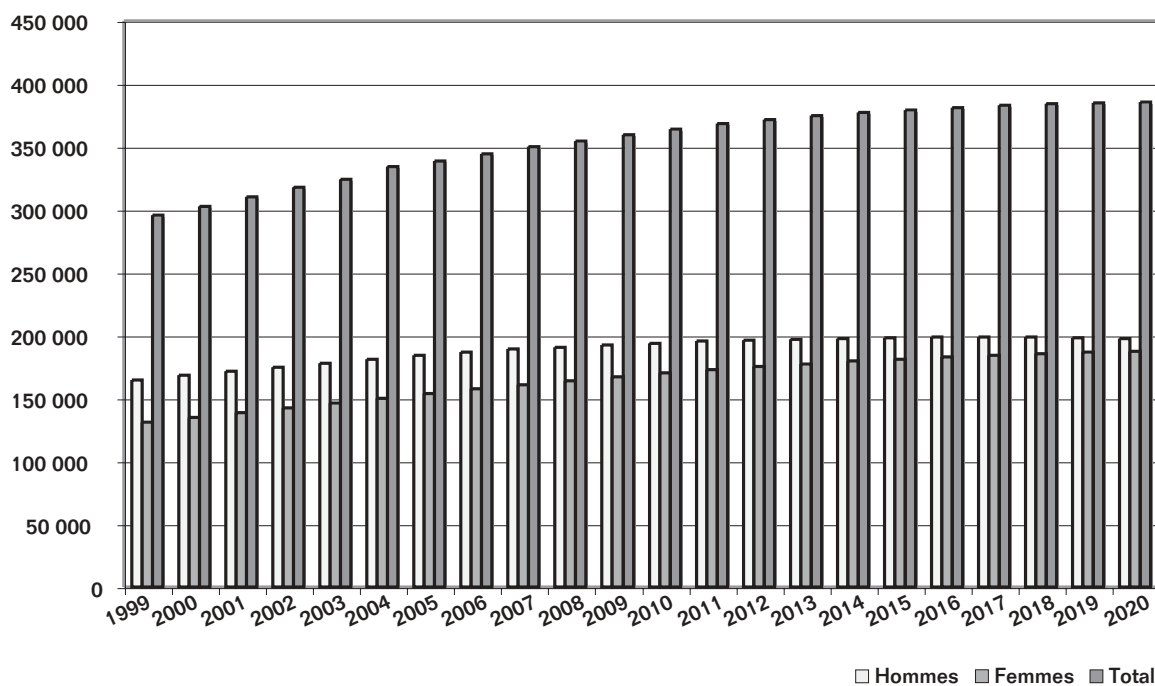


91



Population active selon le scénario 1

(Fécondité 1,8 - Emigration forte)

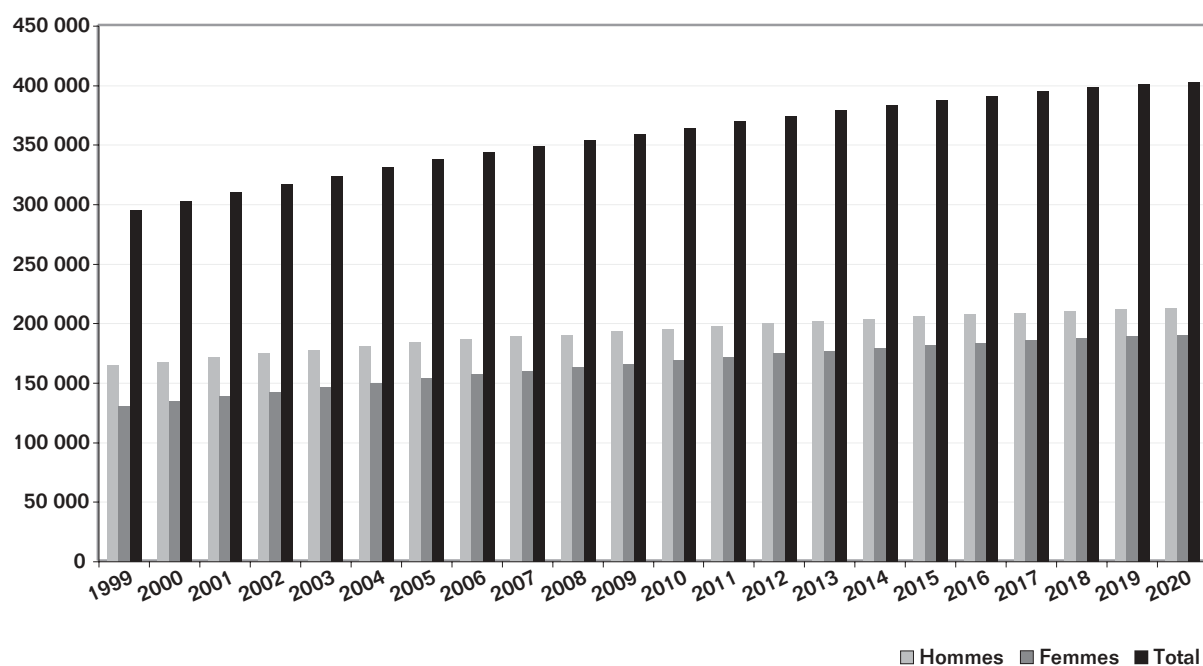


Accroissement annuel de la population selon le scénario 1

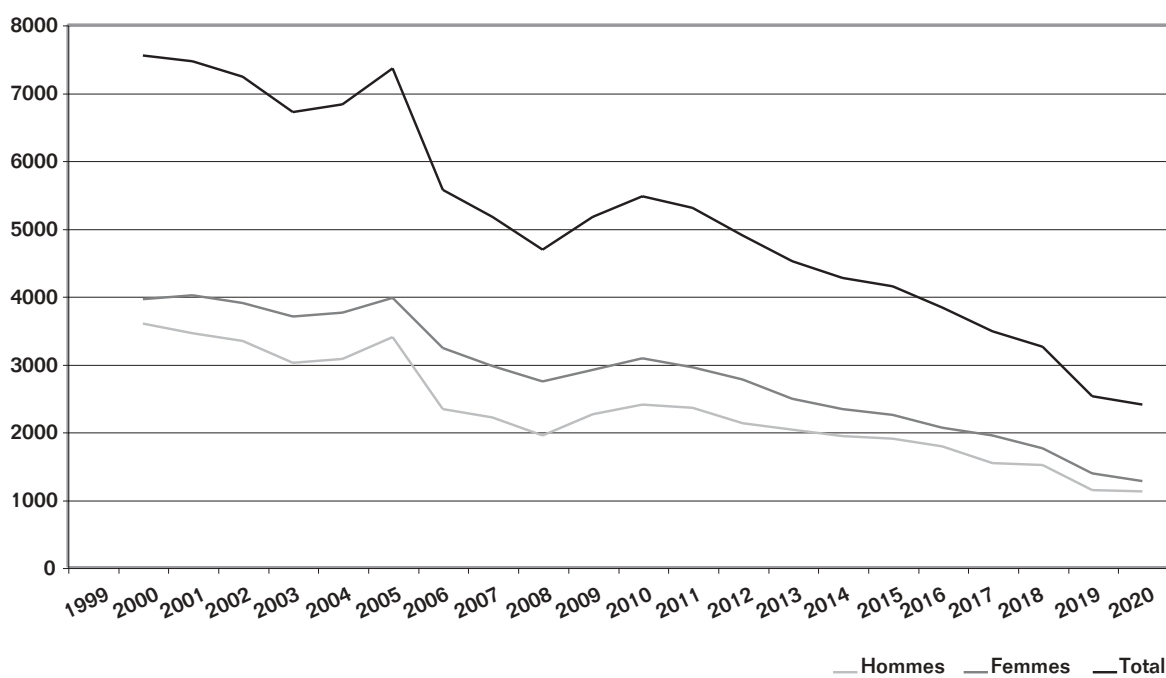


Population active selon le scénario 2

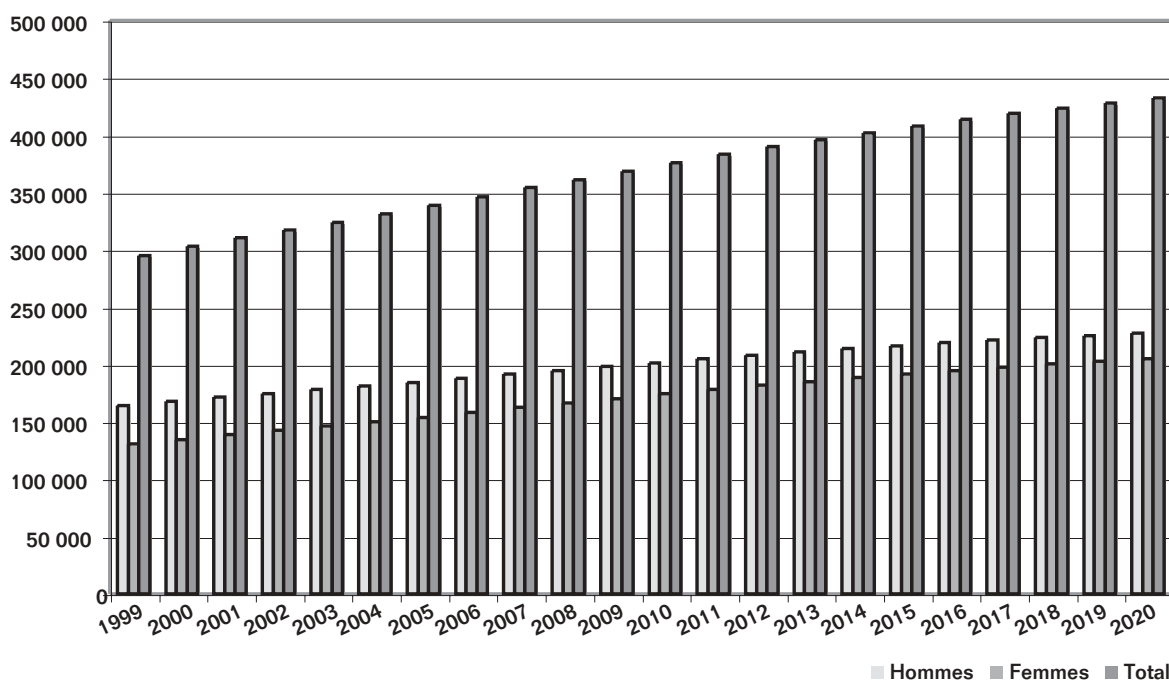
(Fécondité 1,8 - Migration nulle)



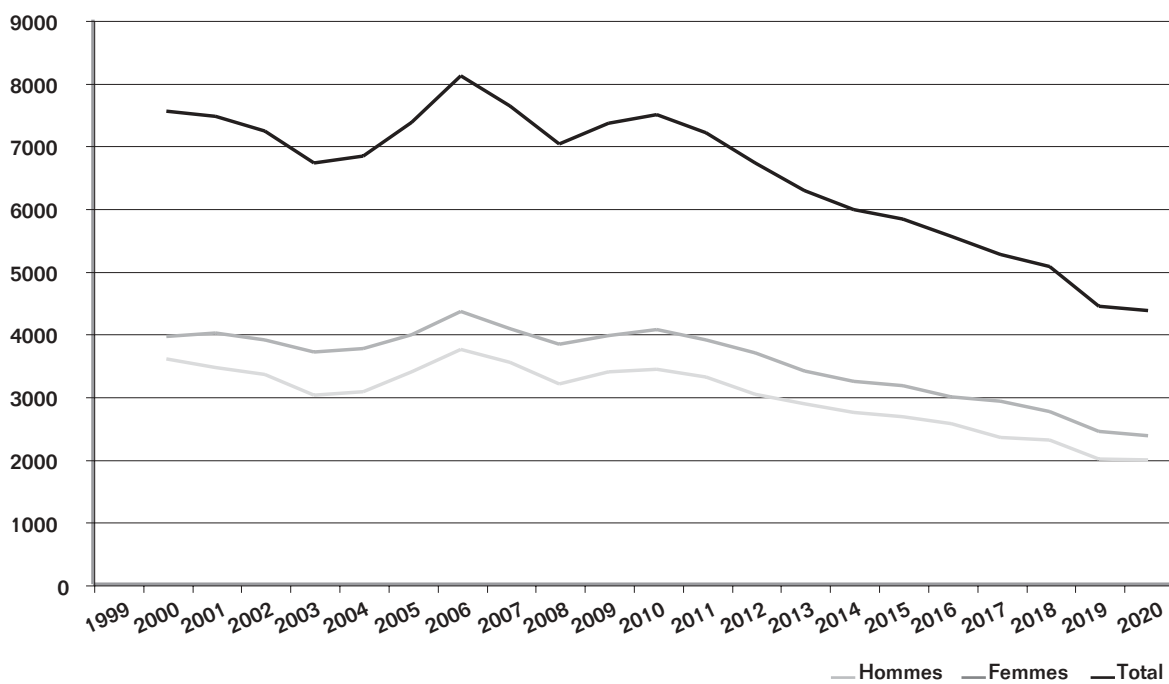
Accroissement annuel de la population selon le scénario 2



Population active selon le scénario 3
(Fécondité 2,5 - Hausse de 50 % des migrations)

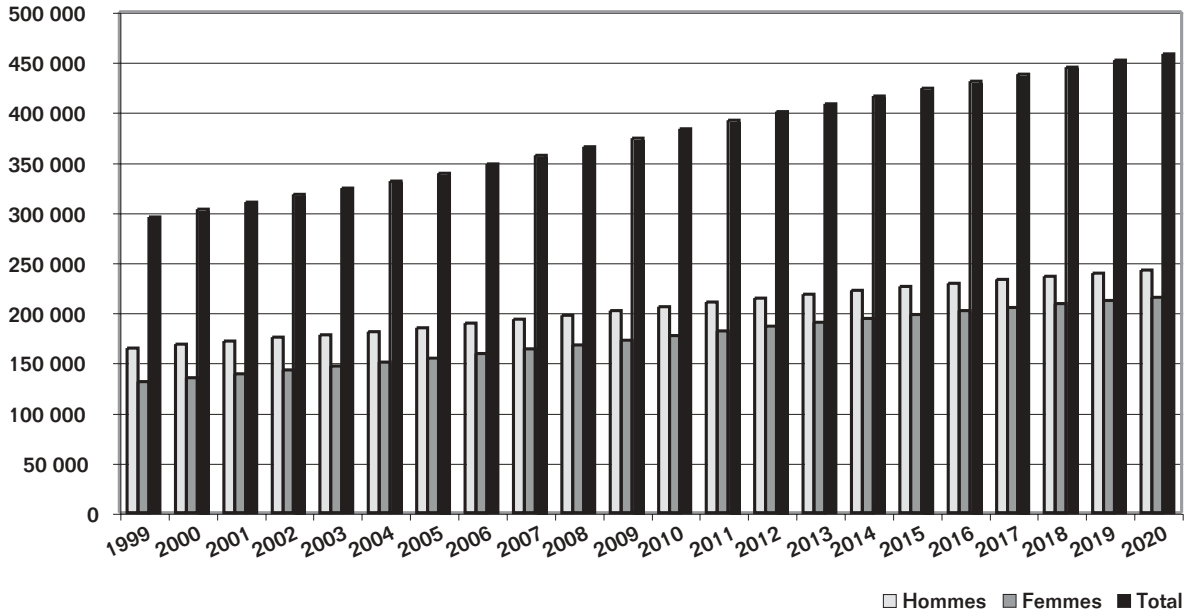


Accroissement annuel de la population selon le scénario 3
(hausse de 50 % des migrations)

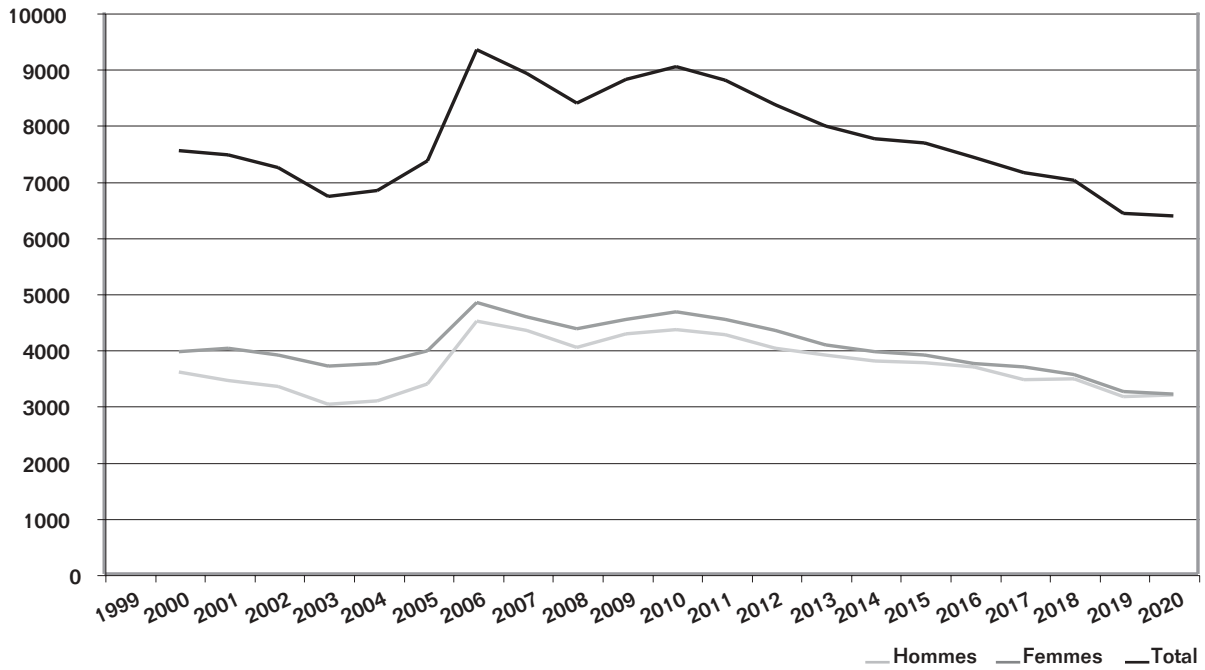


Population active selon le scénario 4

(Fécondité 2,5 - Immigration doublée)



Accroissement annuel de la population active selon le scénario 4



La même tendance se retrouve dans l'hypothèse à forte émigration (moins de 4 000 arrivées sur le marché de l'emploi dès 2012, moins de 500 en 2020) ainsi que dans l'hypothèse à migration nulle (moins de 4 000 arrivées à partir de 2016, 2 400 en 2020).

Cependant cette tendance est renversée selon les hypothèses à migration positive (plus 50 % des entrants) et à très forte migration positive, avec respectivement près de 4 400 nouveaux actifs pour la première et 6 500 pour la seconde.

On peut ainsi mesurer au travers de ces résultats, l'influence considérable des hypothèses migratoires retenues sur l'évolution de la population active et l'intensité de la pression qui continuera à s'exercer sur le marché de l'emploi : on peut aussi relever le caractère incontournable du levier « migration » dans toute politique d'équilibre social du Département.

On notera, enfin, qu'il convient de noter pour l'ensemble des hypothèses, en 2003 et en 2008, une brusque diminution des arrivées de la population active sur le marché de l'emploi. Ceci est uniquement lié à des générations relativement nombreuses qui atteignent l'âge de la retraite. Cet épiphénomène ne masque pas la tendance générale.

E - Hypothèses pour ramener le taux de chômage à 20 % en 2020 : mesure des défis

En vue de prendre la mesure des défis auxquels l'île sera confrontée, la section a travaillé, sur la base des hypothèses arrêtées, à l'élaboration d'un modèle simple permettant dans chacune d'elle (cf. tableau page 96) :

- d'analyser l'évolution du taux de chômage et du nombre théorique de chômeurs à l'horizon

2020 en maintenant les niveaux actuels de création d'emplois et de mobilité ;

- puis de quantifier la réduction annuelle de la population active pour atteindre à l'échéance de 2020, un taux de chômage réduit de moitié, soit autour de 20 %.

■ Poursuite des tendances actuelles

Dans la première partie de l'analyse, il a été considéré que le dynamisme de l'économie locale serait maintenu au même niveau pour les 20 prochaines années.

Le taux de croissance économique de la Réunion a été remarquablement soutenu au cours des dernières années malgré un ralentissement en 1996. Il a été de 8,3 % en prix courants, soit 6,6 % en termes réels, en 1995 et de + 4,0 % (2,1 % en termes réels) en 1996.

Cette croissance soutenue a ainsi permis la création annuelle de 3 000 emplois supplémentaires au cours de la dernière décennie.

Ce maintien des paramètres actuels en tendancier nous amène à constater les taux de chômage suivants en 2020 :

- scénario de référence : 40 % (+ 4 % par rapport à 1999)
- immigration x 2 : 45 % (+ 9 %)
- scénario migration 50 % : 42 % (+ 6 %)
- migration nulle : 37 % (+ 1 %)
- scénario émigration forte : 35 % (- 1 %).

Ainsi, hormis l'hypothèse de l'émigration forte débouchant sur une quasi-stabilité du taux de chômage actuel, les autres scénarios aboutissent à des taux de chômage accusant des progressions de 1 à 9 % : 37 % pour le scénario à migration nulle, 45 % pour le scénario à immigration x 2 ; le scénario de référence aboutissant à un taux de 40 %.

Ainsi donc, le maintien des tendances actuelles – dont les conditions sont loin d'ailleurs d'être acquises – ne pourra résoudre la problématique de l'emploi sur l'île pour les 20 ans à venir. Il démontre, au contraire, une dégradation certaine de la situation et une pression qui deviendra de plus en plus inadmissible sur le marché de l'emploi.

■ Mesures des efforts pour un taux de chômage de 20 % à l'échéance 2020

Dans cet exercice, et à partir des résultats obtenus dans la première partie, la section a cherché à mesurer l'effort supplémentaire à réaliser pour permettre, via la diminution de la population active, d'atteindre un taux de chômage de 20 % à l'échéance 2020.

Il est à noter que le taux de 20 % a été retenu comme hypothèse de travail pour aider à quantifier en théorie les problématiques auxquelles le Département est confronté: même s'il correspond à une diminution de moitié du taux de chômage actuel, il ne peut bien entendu être considéré comme la cible finale souhaitable.

Les paramètres obtenus pour influencer le niveau de la population active ont été les suivants :

- la mobilité liée à la formation,
- la mobilité liée à l'emploi,
- la mobilité étudiante,
- les autres facteurs : emplois aidés, préretraites, loi programme...
- la création d'emplois.

Pour ce dernier paramètre, la section a choisi l'hypothèse d'un taux de croissance maintenu qui permettra la création de 3000 emplois par an pour les années à venir (décroissance au niveau du privé liée à l'essoufflement des lois

de défiscalisation et augmentation de la création d'emplois dans le public entre 200 et 500 unités par an).

Les résultats atteints illustrent toute la mesure des challenges à relever.

Ainsi, en plus des potentialités de l'économie réunionnaise et des efforts actuellement consentis en terme de mobilité, le nombre de personnes qui chaque année devraient être insérées sur le marché du travail ou être concernées par une mobilité s'établirait à :

- scénario de référence : 4 100 personnes,
- immigration x 2 : 5 500 personnes,
- scénario migration 50 % : 4 500 personnes,
- migration nulle : 3 400 personnes,
- scénario émigration forte : 2 700 personnes.

Faut-il le rappeler et insister, ces résultats ne visant qu'une cible de chômage ramenée à 20 % en 2020.

■ La mobilité incontournable et les ruptures nécessaires

En conclusion de cette réflexion, la section a souhaité affirmer ses deux convictions suivantes :

La problématique de l'emploi de l'île ne peut faire l'économie d'une politique de mobilité exceptionnellement soutenue et cohérente.

Celle-ci pourra prendre appui sur l'opportunité réelle que présentera l'Union Européenne en termes d'offres d'emploi dans la période concernée. Encore faut-il que tous les moyens soient mis en œuvre pour :

- élargir les perspectives de mobilité: la mobilité n'est pas une forme de débarras visant de manière marginale un public pour lequel l'insertion est difficile, mais doit au contraire concerner l'ensemble de la population, y compris celle qui est la mieux formée, et est un

facteur essentiel du développement de l'île, de la collectivité nationale et européenne et du maintien de la paix sociale. Elle doit être perçue comme, à la fois, une nécessité, une possibilité réalisable qui s'offre de manière opportune et accessible à la Réunion ;

- assurer l'adéquation entre les qualifications requises et les futurs emplois offerts ;

- faire évoluer les paradigmes collectifs quant à la mobilité et les mentalités individuelles des Réunionnais trop enclins à se satisfaire d'un enracinement confortable et fataliste, oublieux de l'héritage de nos ancêtres aventuriers.

L'ampleur des défis à relever ne pourra trouver de réponses sans de nécessaires ruptures :

- remise en activité des personnes peu ou non qualifiées en contrepartie des revenus sociaux distribués, emplois aidés, préretraites... Toutes mesures alliant la solidarité nationale à une responsabilisation effective des individus et acteurs locaux ;

- révolution dans la stratégie de transport aérien en concrétisant le droit à la continuité territoriale. Il s'agit de faire véritablement de la Réunion une Région parmi d'autres, d'abolir l'idée d'éloignement géographique en lui substituant un paradigme de proximité, eu égard à la rapidité, la fréquence et l'efficacité des moyens de déplacement actuels et à venir. Il s'agirait là de l'expression d'une solidarité nationale et européenne envers une de ses Régions.

HYPOTHESE DE REFERENCE

RAPPEL PARAMETRES SCENARIOS

Mobilité formation	-2 100
Mobilité emploi	-1 500
Etudiants	-1 500
Entrées	7 000
Solde migratoire	1 900

Taux actuel de chômage

Simulation sur existant

Mobilité formation	2 100
Mobilité emploi	1 500
Etudiants	1 500
Création d'emplois	3 000
Autres facteurs	0
Total	8 100

Effort complémentaire - HYPOTHESE 1

Mobilité formation	800
Mobilité emploi	800
Etudiants	1 000
Création d'emplois	0
Autres facteurs	1 500
Total	4 100

Année	Pop. active totale	36 %	Accroiss. annuel de la pop. active	Simulation sur existant			Effort complémentaire - HYPOTHESE 1			Différentiel	
				Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Taux de chômage résiduel	Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Taux de chômage résiduel		
1999	295 282	106 301									
2000	302 823		7 541	4 541	4 541	110 842	441	441	106 742	35%	-1,35%
2001	310 282		7 459	4 459	9 000	115 302	359	800	107 102	35%	-2,64%
2002	317 511		7 229	4 229	13 230	119 531	129	930	107 231	34%	-3,87%
2003	324 227		6 715	3 715	16 945	123 247	-385	545	106 847	33%	-5,06%
2004	331 054		6 827	3 827	20 772	127 073	-273	272	106 573	32%	-6,19%
2005	338 414		7 360	4 360	25 132	131 434	260	532	106 834	32%	-7,27%
2006	345 669		7 255	4 255	29 387	135 688	155	687	106 988	31%	-8,30%
2007	352 461		6 792	3 792	33 179	139 480	-308	379	106 680	30%	-9,31%
2008	358 674		6 213	3 213	36 392	142 694	-887	-508	105 794	29%	-10,29%
2009	365 258		6 584	3 584	39 976	146 278	-516	-1 024	105 278	29%	-11,22%
2010	372 024		6 766	3 766	43 742	150 043	-334	-1 358	104 943	28%	-12,12%
2011	378 534		6 510	3 510	47 252	153 554	-590	-1 948	104 354	28%	-13,00%
2012	384 578		6 044	3 044	50 297	156 598	-1 056	-3 003	103 298	27%	-13,86%
2013	390 197		5 619	2 619	52 916	159 217	-1 481	-4 484	101 817	26%	-14,71%
2014	395 529		5 331	2 331	55 247	161 549	-1 769	-6 253	100 049	25%	-15,55%
2015	400 723		5 194	2 194	57 441	163 743	-1 906	-8 159	98 143	24%	-16,37%
2016	405 633		4 910	1 910	59 351	165 653	-2 190	-10 349	95 953	24%	-17,18%
2017	410 221		4 588	1 588	60 940	167 241	-2 512	-12 860	93 441	23%	-17,99%
2018	414 620		4 398	1 398	62 338	168 639	-2 702	-15 562	90 739	22%	-18,79%
2019	418 352		3 733	733	63 071	169 372	-3 367	-18 929	87 372	21%	-19,60%
2020	422 007		3 654	654	63 725	170 026	-3 446	-22 375	83 926	20%	-20,40%

DONNEES INSEE

Poursuites des tendances actuelles

Pour un taux de chômage de 20 % en 2020

RESULTAT DU MODELE

HYPOTHESE MIGRATION NULLE

Année	Pop. active totale	36 %	Taux actuel de chômage	Accroiss. annuel de la pop. active	Simulation sur existant				Effort complémentaire - HYPOTHESE 2									
					Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Nombre de chômeurs	Taux de chômage résiduel	Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Nombre de chômeurs	Taux de chômage résiduel	Différentiel					
1999	295 282	106 301																
2000	302 823			7 541	-559	-559	105 742	35%	-3 959	-3 959	102 342	34%	-1,12%					
2001	310 282		7 459	7 459	-641	-1 200	105 102	34%	-4 041	-8 000	98 302	32%	-2,19%					
2002	317 511		7 229	7 229	-871	-2 070	104 231	33%	-4 271	-12 270	94 031	30%	-3,21%					
2003	324 227		6 715	6 715	-1 385	-3 455	102 847	32%	-4 785	-17 055	89 247	28%	-4,19%					
2004	331 054		6 827	6 827	-1 273	-4 728	101 573	31%	-4 673	-21 728	84 573	26%	-5,14%					
2005	338 414		7 360	7 360	-740	-5 468	100 834	30%	-4 140	-25 868	80 434	24%	-6,03%					
2006	343 982		5 569	5 569	-2 531	-7 999	98 302	29%	-5 931	-31 799	74 502	22%	-6,92%					
2007	349 151		5 168	5 168	-2 932	-10 931	95 371	27%	-6 332	-38 131	68 171	20%	-7,79%					
2008	353 829		4 678	4 678	-3 422	-14 353	91 949	26%	-6 822	-44 953	61 349	17%	-8,65%					
2009	358 990		5 161	5 161	-2 939	-17 291	89 010	25%	-6 339	-51 291	55 010	15%	-9,47%					
2010	364 462		5 472	5 472	-2 628	-19 920	86 382	24%	-6 028	-57 320	48 982	13%	-10,26%					
2011	369 762		5 299	5 299	-2 801	-22 720	83 581	23%	-6 201	-63 520	42 781	12%	-11,03%					
2012	374 652		4 891	4 891	-3 209	-25 929	80 372	21%	-6 609	-70 129	36 172	10%	-11,80%					
2013	379 164		4 512	4 512	-3 588	-29 517	76 784	20%	-6 988	-77 117	29 184	8%	-12,55%					
2014	383 425		4 261	4 261	-3 839	-33 356	72 945	19%	-7 239	-84 356	21 945	6%	-13,30%					
2015	387 571		4 146	4 146	-3 954	-37 311	68 991	18%	-7 354	-91 711	14 591	4%	-14,04%					
2016	391 404		3 832	3 832	-4 268	-41 578	64 723	17%	-7 668	-99 378	6 923	2%	-14,77%					
2017	394 882		3 478	3 478	-4 622	-46 200	60 101	15%	-8 022	-107 400	-1 099	0%	-15,50%					
2018	398 135		3 253	3 253	-4 847	-51 047	55 255	14%	-8 247	-115 647	-9 345	-2%	-16,23%					
2019	400 655		2 520	2 520	-5 580	-56 626	49 675	12%	-8 980	-124 626	-18 325	-5%	-16,97%					
2020	403 049		2 394	2 394	-5 706	-62 332	43 969	11%	-9 106	-133 732	-27 431	-7%	-17,71%					
				Poursuites des tendances actuelles				Pour un taux de chômage de 20 % en 2020										
				DONNEES INSEE				RESULTAT DU MODELE										

HYPOTHESE EMIGRATION FORTE

RAPPEL PARAMETRES SCENARIOS

Mobilité formation	-2 100
Mobilité emploi	-1 500
Etudiants	-1 500
Entrées	3 900
Solde migratoire	-1 200

Taux actuel de chômage

Simulation sur existant

Mobilité formation	2 100
Mobilité emploi	1 500
Etudiants	1 500
Création d'emplois	3 000
Autres facteurs	0
Total	8 100

Effort complémentaire - HYPOTHESE 3

Mobilité formation	600
Mobilité emploi	500
Etudiants	800
Création d'emplois	0
Autres facteurs	800
Total	2 700

Année	Pop. active totale	36 %	Accroiss. annuel de la pop. active	Simulation sur existant			Effort complémentaire - HYPOTHESE 3			Différentiel	
				Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Taux de chômage résiduel	Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Taux de chômage résiduel		
1999	295 282	106 301									
2000	302 823		7 541	4 541	4 541	110 842	1 841	1 841	108 142	36%	-0,89%
2001	310 282		7 459	4 459	9 000	115 302	1 759	3 600	109 902	35%	-1,74%
2002	317 511		7 229	4 229	13 230	119 531	1 529	5 130	111 431	35%	-2,55%
2003	324 227		6 715	3 715	16 945	123 247	1 015	6 145	112 447	35%	-3,33%
2004	331 054		6 827	3 827	20 772	127 073	1 127	7 272	113 573	34%	-4,08%
2005	338 414		7 360	4 360	25 132	131 434	1 660	8 932	115 234	34%	-4,79%
2006	344 512		6 099	3 099	28 231	134 532	399	9 331	115 632	34%	-5,49%
2007	349 964		5 452	2 452	30 683	136 984	-248	9 083	115 384	33%	-6,17%
2008	354 618		4 654	1 654	32 336	138 638	-1 046	8 036	114 338	32%	-6,85%
2009	359 325		4 707	1 707	34 044	140 345	-993	7 044	113 345	32%	-7,51%
2010	363 906		4 580	1 580	35 624	141 925	-1 120	5 924	112 225	31%	-8,16%
2011	368 093		4 188	1 188	36 812	143 113	-1 512	4 412	110 713	30%	-8,80%
2012	371 669		3 575	575	37 387	143 689	-2 125	2 287	108 589	29%	-9,44%
2013	374 624		2 955	-45	37 343	143 644	-2 745	-457	105 844	28%	-10,09%
2014	377 133		2 509	-491	36 851	143 152	-3 191	-3 649	102 652	27%	-10,74%
2015	379 346		2 213	-787	36 064	142 365	-3 487	-7 136	99 165	26%	-11,39%
2016	381 247		1 902	-1 098	34 966	141 267	-3 798	-10 934	95 367	25%	-12,04%
2017	382 798		1 551	-1 449	33 517	139 818	-4 149	-15 083	91 218	24%	-12,70%
2018	384 051		1 253	-1 747	31 769	138 071	-4 447	-19 531	86 771	23%	-13,36%
2019	384 694		643	-2 357	29 412	135 714	-5 057	-24 588	81 714	21%	-14,04%
2020	385 170		476	-2 524	26 888	133 190	-5 224	-29 812	76 490	20%	-14,72%

DONNEES INSEE

Poursuites des tendances actuelles

Pour un taux de chômage de 20 % en 2020

RESULTAT DU MODELE

HYPOTHESE MIGRATION 50%**RAPPEL PARAMETRES SCENARIOS**

Mobilité formation	-2 100
Mobilité emploi	-1 500
Etudiants	-1 500
Entrées	8 100
Solde migratoire	3 000

Taux actuel de chômage

Total 8 100**Simulation sur existant**

Mobilité formation	2 100
Mobilité emploi	1 500
Etudiants	1 500
Création d'emplois	3 000
Autres facteurs	0

Total 8 100**Effort complémentaire - HYPOTHESE 4**

Mobilité formation	1 100
Mobilité emploi	1 000
Etudiants	1 200
Création d'emplois	0
Autres facteurs	1 200

Total 4 500

Année	Pop. active totale	36 %	Accroiss. annuel de la pop. active	Simulation sur existant			Effort complémentaire - HYPOTHESE 4			Différentiel	
				Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Taux de chômage résiduel	Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Taux de chômage résiduel		
1999	295 282	106 301									
2000	302 823		7 541	4 541	4 541	37%	41	41	106 342	35%	-1,49%
2001	310 282		7 459	4 459	9 000	37%	-41	0	106 302	34%	-2,90%
2002	317 511		7 229	4 229	13 230	38%	-271	-270	106 031	33%	-4,25%
2003	324 227		6 715	3 715	16 945	38%	-785	-1 055	105 247	32%	-5,55%
2004	331 054		6 827	3 827	20 772	38%	-673	-1 728	104 573	32%	-6,80%
2005	338 414		7 360	4 360	25 132	39%	-140	-1 868	104 434	31%	-7,98%
2006	346 513		8 099	5 099	30 231	39%	599	-1 269	105 033	30%	-9,09%
2007	354 130		7 617	4 617	34 849	40%	117	-1 151	105 150	30%	-10,17%
2008	361 147		7 017	4 017	38 865	40%	-483	-1 635	104 667	29%	-11,21%
2009	368 494		7 347	4 347	43 212	41%	-153	-1 788	104 514	28%	-12,21%
2010	375 976		7 482	4 482	47 695	41%	-18	-1 805	104 496	28%	-13,17%
2011	383 175		7 199	4 199	51 893	41%	-301	-2 107	104 194	27%	-14,09%
2012	389 890		6 715	3 715	55 609	42%	-785	-2 891	103 410	27%	-15,00%
2013	396 160		6 270	3 270	58 878	42%	-1 230	-4 122	102 180	26%	-15,90%
2014	402 137		5 977	2 977	61 855	42%	-1 523	-5 645	100 656	25%	-16,79%
2015	407 964		5 827	2 827	64 682	42%	-1 673	-7 318	98 984	24%	-17,65%
2016	413 512		5 548	2 548	67 230	42%	-1 952	-9 270	97 032	23%	-18,50%
2017	418 763		5 251	2 251	69 481	42%	-2 249	-11 519	94 783	23%	-19,34%
2018	423 822		5 059	2 059	71 540	42%	-2 441	-13 960	92 341	22%	-20,17%
2019	428 250		4 429	1 429	72 969	42%	-3 071	-17 031	89 270	21%	-21,02%
2020	432 607		4 356	1 356	74 325	42%	-3 144	-20 175	86 126	20%	-21,84%

DONNEES INSEE

Poursuites des tendances actuelles

Pour un taux de chômage de 20 % en 2020

RESULTAT DU MODELE

HYPOTHESE IMMIGRATION x 2

RAPPEL PARAMETRES SCENARIOS

Mobilité formation	-2 100
Mobilité emploi	-1 500
Etudiants	-1 500
Entrées	11 100
Solde migratoire	6 000

Taux actuel de chômage

36 %

106 301

Simulation sur existant

Mobilité formation	2 100
Mobilité emploi	1 500
Etudiants	1 500
Création d'emplois	3 000
Autres facteurs	0
Total	8 100

Effort complémentaire - HYPOTHESE 5

Mobilité formation	1 000
Mobilité emploi	1 500
Etudiants	1 500
Création d'emplois	0
Autres facteurs	1 500
Total	5 500

Année	Pop. active totale	36 %	Accroiss. annuel de la pop.	Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Nombre de chômeurs	Taux de chômage résiduel	Flux annuel de nouveaux chômeurs	Cumul du flux de chômeurs	Nombre de chômeurs	Taux de chômage résiduel	Différentiel
1999	295 282	106 301										
2000	302 823		7 541	4 541	4 541	110 842	37%	-959	-959	105 342	35%	-1,82%
2001	310 282		7 459	4 459	9 000	115 302	37%	-1 041	-2 000	104 302	34%	-3,55%
2002	317 511		7 229	4 229	13 230	119 531	38%	-1 271	-3 270	103 031	32%	-5,20%
2003	324 227		6 715	3 715	16 945	123 247	38%	-1 785	-5 055	101 247	31%	-6,79%
2004	331 054		6 827	3 827	20 772	127 073	38%	-1 673	-6 728	99 573	30%	-8,31%
2005	338 414		7 360	4 360	25 132	131 434	39%	-1 140	-7 868	98 434	29%	-9,75%
2006	347 745		9 332	6 332	31 464	137 765	40%	832	-7 036	99 265	29%	-11,07%
2007	356 657		8 911	5 911	37 375	143 676	40%	411	-6 625	99 676	28%	-12,34%
2008	365 048		8 391	5 391	42 766	149 067	41%	-109	-6 734	99 567	27%	-13,56%
2009	373 851		8 804	5 804	48 570	154 871	41%	304	-6 430	99 871	27%	-14,71%
2010	382 879		9 028	6 028	54 597	160 899	42%	528	-5 903	100 399	26%	-15,80%
2011	391 665		8 786	5 786	60 383	166 684	43%	286	-5 617	100 684	26%	-16,85%
2012	400 022		8 358	5 358	65 741	172 042	43%	-142	-5 759	100 542	25%	-17,87%
2013	407 993		7 971	4 971	70 711	177 013	43%	-529	-6 289	100 013	25%	-18,87%
2014	415 741		7 748	4 748	75 459	181 761	44%	-752	-7 041	99 261	24%	-19,84%
2015	423 410		7 669	4 669	80 129	186 430	44%	-831	-7 871	98 430	23%	-20,78%
2016	430 834		7 423	4 423	84 552	190 854	44%	-1 077	-8 948	97 354	23%	-21,70%
2017	437 979		7 145	4 145	88 697	194 999	45%	-1 355	-10 303	95 999	22%	-22,60%
2018	444 995		7 016	4 016	92 714	199 015	45%	-1 484	-11 786	94 515	21%	-23,48%
2019	451 409		6 414	3 414	96 128	202 429	45%	-2 086	-13 872	92 429	20%	-24,37%
2020	457 791		6 382	3 382	99 510	205 811	45%	-2 118	-15 990	90 311	20%	-25,23%

DONNEES INSEE

Poursuites des tendances actuelles

Pour un taux de chômage de 20 % en 2020

RESULTAT DU MODELE

Annexe 3

Membres de la section "Prospective" du C.E.S.R.

Président

Alain IGLICKI

Vice-présidents

Alin DAMOUR

Jean-François MOSER

Secrétaire

Frédéric CADET

Membres

Michèle ANDRE

Johny ARNACHELLUM

Jean-Pierre AVRIL

Marcel BOLON

Alin DAMOUR

Philippe DOKI-THONON

Jean-Marie ELLIAUTOU

Michel-Yves FOLIO

Jean-Louis GRANDVAUX

Jean-Bernard HOARAU

Alex HOW-CHOONG

Polycarpe K/BIDY

Bernard LENFANT

Jean-Pierre RIVIERE

Jacques THIBIER



Rapports du C.E.S.R.

Liste des rapports du Conseil Economique et Social Régional

- Etude d'impact des primes régionales aux entreprises - août 1989.
- La loi d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles - décembre 1989.
- L'Université de la Réunion : les discours et la méthode - août 1991.
- Le cadre de vie et l'environnement scolaire dans les collèges et les lycées - avril 1992.
- L'organisation du secteur des fruits et des légumes frais à la Réunion : une urgence - avril 1992.
- Les impôts locaux : changer les mentalités - Pour un meilleur produit et plus de justice fiscale - juin 1992.
- L'accession au logement social à la Réunion : un système défaillant - décembre 1992.
- Les conditions de vie des personnes âgées à la Réunion - avril 1993.
- Le système d'information économique de la Réunion - août 1993.
- La désertion de la restauration scolaire - août 1993.
- L'enjeu démographique - mars 1994.
- Contribution sur le projet de réformes législatives, réglementaires ou administratives en matière d'emploi, de formation, de logements sociaux, d'aménagement du territoire, de politique familiale et de fiscalité locale - mars 1994.
- Le prix du kérosène : un enjeu décisif - octobre 1994.
- Université de la Réunion - Les filières : incertitudes et espoir - octobre 1994
- Le dispositif d'aides aux études supérieures - décembre 1994.
- L'intégration des personnes handicapées à la Réunion - décembre 1994.
- Les déchets à la Réunion - mai 1995.
- Démographie et politiques sociales Outre-Mer - mai 1995.
- Budgets communaux : pour une maîtrise des dépenses de fonctionnement - septembre 1995.
- L'impact économique de la restauration scolaire - décembre 1995.
- L'harmonisation des interventions Département/Région à la Réunion - octobre 1996.
- Les interventions de l'Union Européenne à la Réunion depuis le début des années 60 - décembre 1996.
- Perspectives de développement de la pêche maritime à la Réunion - décembre 1996
- L'évolution indispensable du logement social à la Réunion - mai 1997
- L'agriculture réunionnaise en fiches synthétiques - mai 1997
- La carte magnétique, un nouveau passeport pour l'école - mai 1997
- La télévision à la Réunion : à l'aube d'une nouvelle ère - mai 1998
- Eléments de réflexion sur le schéma de services collectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la Réunion - avril 1999
- L'O.C.M. Sucre : quelques pistes de réflexion pour la prochaine O.C.M. - novembre 1999
- Contributions-cadres du Conseil Economique et Social Régional de la Réunion pour la préparation de la Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer - 1999
- La coopération régionale : un enjeu pour la Réunion ? - novembre 1999
- Le dispositif « emploi-jeune » : d'une opportunité à un enjeu stratégique - novembre 1999
- Les déplacements à la Réunion : l'urgence des choix - décembre 1999
- Réflexions sur le Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi - juin 2000
- Actes du séminaire sur la rénovation du bâti scolaire du 1^{er} degré - avril 2001
- Le schéma directeur portuaire de Port Réunion - octobre 2001
- La vie étudiante : un espace à construire - décembre 2001
- La desserte aérienne de la Réunion - septembre 2002
- Pour un dispositif répondant aux besoins de l'emploi à la Réunion - septembre 2002

Les rapports mentionnés ci-dessus ainsi que les avis du Conseil Economique et Social Régional sur saisine du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Etat, sur différents documents d'orientation, de planification, de schéma, sont à votre disposition au C.E.S.R. ou peuvent vous être adressés sur simple demande.